

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE  
OUEST AFRICAINE**

-----  
La Commission  
-----

Département des Politiques Economiques  
et de la Fiscalité Intérieure



**RAPPORT SEMESTRIEL D'EXECUTION  
DE LA SURVEILLANCE MULTILATERALE**

**Juin 2007**

# SOMMAIRE

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>RESUME ANALYTIQUE.....</b>	<b>6</b>
<b>I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL .....</b>	<b>11</b>
<b>1.1 Production .....</b>	<b>11</b>
<b>1.2 Prix et inflation.....</b>	<b>12</b>
<b>1.3. Evolution des taux d'intérêt et des marchés de changes .....</b>	<b>13</b>
<b>1.4 Evolution des cours des matières premières.....</b>	<b>14</b>
<b>2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES .....</b>	<b>16</b>
<b>2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN.....</b>	<b>16</b>
2.1.1. Production.....	16
2.1.2 Prix et inflation .....	19
2.1.3 Finances publiques et dette publique .....	19
2.1.4 Commerce extérieur et balance des paiements .....	21
2.1.5 Situation monétaire .....	22
2.1.6. Etat de la convergence.....	23
2.1.7 Conclusion et recommandations.....	24
<b>2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO.....</b>	<b>26</b>
2.2.1. Production.....	26
2.2.2. Prix et inflation .....	29
2.2.3. Finances publiques et dette publique .....	29
2.2.4 Echanges extérieurs et balance des paiements .....	31
2.2.5. Situation monétaire .....	32
2.2.6. Etat de la convergence.....	33
2.2.7 Conclusion et recommandations.....	34
<b>2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE .....</b>	<b>36</b>
2.3.1 Production.....	36
2.3.2 Prix et inflation .....	39
2.3.3 Finances publiques et dette publique.....	39
2.3.4 Commerce extérieur et balance des paiements.....	41
2.3.5 Situation monétaire .....	42
2.3.6 Etat de la convergence.....	42
2.3.7 Conclusion et recommandations.....	43
<b>2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU.....</b>	<b>43</b>
2.4.1 Production.....	43

2.4.2	Prix et inflation .....	43
2.4.3	Finances publiques et dette publique.....	43
2.4.4	Commerce extérieur et balance des paiements.....	43
2.4.5	Situation monétaire .....	43
2.4.6	Etat de la convergence.....	43
2.4.7	Conclusion et recommandations.....	43
<b>2.5.</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI.....</b>	<b>43</b>
2.5.1	Production.....	43
2.5.2	Prix et inflation .....	43
2.5.3	Finances publiques et dette publique.....	43
2.5.4	Commerce extérieur et balance des paiements.....	43
2.5.5	Situation monétaire .....	43
2.5.6	Etat de la convergence.....	43
2.5.7	Conclusion et recommandations.....	43
<b>2.6</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER .....</b>	<b>43</b>
2.6.1	Production.....	43
2.6.2	Prix et inflation .....	43
2.6.3	Finances publiques et dette publique .....	43
2.6.4	Commerce extérieur et balance des paiements .....	43
2.6.5	Situation monétaire .....	43
2.6.6	Etat de la convergence.....	43
2.6.7	Conclusion et recommandations.....	43
<b>2.7.</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL.....</b>	<b>43</b>
2.7.1.	Production.....	43
2.7.2.	Prix et inflation .....	43
2.7.3.	Finances publiques et dette publique .....	43
2.7.4	Commerce extérieur et balance des paiements.....	43
2.7.5.	Situation monétaire .....	43
2.7.6.	Etat de la convergence.....	43
2.7.7.	Conclusion et recommandations.....	43
<b>2.8.</b>	<b>SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU TOGO .....</b>	<b>43</b>
2.8.1	Evolution économique récente.....	43
2.8.2.	Etat de la convergence.....	43
2.8.3.	Perspectives économiques 2007 - 2009.....	43
2.8.7	Conclusion et recommandations.....	43

<b>3.</b>	<b>SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION .....</b>	<b>43</b>
3.1	Production .....	43
3.2	Prix et inflation.....	43
3.3	Finances publiques et dette publique .....	43
3.4	Commerce extérieur et balance des paiements .....	43
3.5	Situation monétaire .....	43
3.6	Etat de la convergence.....	43
3.7	Conclusion et recommandations.....	43
<b>4.</b>	<b>ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2008.....</b>	<b>43</b>
4.1	Renforcement de l'assainissement des finances publiques .....	43
4.2	Accroissement de la production et régularité dans la fourniture de l'énergie électrique dans les Etats membres de l'Union .....	43
4.3	La réduction de la dépendance par rapport aux exportations de coton fi bre.....	43

## INTRODUCTION

Le présent rapport procède à l'évaluation des performances économiques et financières des Etats membres et de l'Union. Il fournit des indications sur les prévisions pour l'année 2007, à la lumière de l'évolution de la conjoncture. Enfin, il propose aux Etats membres de l'Union, des orientations de politique économique pour l'année 2008. Il s'articule autour des points suivants :

- L'environnement international,
- La situation économique et financière des Etats membres de l'Union,
- La situation économique et financière de l'Union,
- Les propositions d'orientations de politique économique pour l'année 2008.

Outre la question récurrente et importante de l'assainissement des finances publiques, les propositions d'orientations de politique économique pour les Etats membres au titre de l'année 2008, sont axées sur les thématiques de la crise de l'énergie électrique dans les pays de l'Union et la nécessaire transformation des matières premières, en particulier le coton.

Relever ces deux défis, c'est assurément créer les conditions favorables pour renforcer la compétitivité et promouvoir des croissances économiques fortes et durables dans l'espace UEMOA.

Du point de vue de la forme, l'innovation introduite dans le présent rapport semestriel d'exécution de la surveillance multilatérale concerne l'insertion, au début, d'un résumé analytique.

S'agissant des données statistiques utilisées dans le cadre de ce travail, elles sont arrêtées au 20 juin 2007. Elles ont été fournies par les Comités Nationaux de Politique Economique conformément à la Directive n° 01/96/CM relative à la mise en œuvre de la surveillance multilatérale des politiques macroéconomiques, au sein des Etats membres de l'UEMOA.

## RESUME ANALYTIQUE

En 2006, l'activité économique des Etats membres de l'Union s'est déroulée dans un environnement international marqué par la forte progression de la demande intérieure des pays industrialisés conjuguée à l'augmentation de la demande extérieure des économies émergentes d'Asie et d'Amérique latine. La croissance économique mondiale a enregistré une accélération, en ressortant à 5,4% contre 4,9% en 2005.

L'Afrique a pu tirer profit de la vigueur de l'activité économique à l'échelle mondiale. Le taux de croissance du PIB s'est établi, pour la troisième année consécutive, au dessus de 5,5% sous l'impulsion, principalement, de la forte progression de la demande extérieure de produits pétroliers et des métaux dont les cotations sont demeurées en hausse contrairement à celles des produits agricoles. Une dizaine de pays africains ont enregistré des taux de croissance supérieurs à 7,0<sup>1</sup>%, nécessaire pour réduire sensiblement la pauvreté.

La conjoncture économique en 2006 a été également marquée par le resserrement de la politique monétaire dans les principaux pays industrialisés en rapport notamment avec la persistance du choc pétrolier. Sur les marchés des changes, la préférence des investisseurs pour les actifs libellés dans la monnaie européenne ainsi que l'aggravation des déficits budgétaire et du compte courant de la balance des paiements des Etats-Unis ont induit l'appréciation de l'euro par rapport au dollar.

Les économies de l'Union n'ont pas pu tirer grand profit de la consolidation de la croissance économique à l'échelle mondiale. Le taux de croissance du PIB a enregistré un repli de 1,3 point de pourcentage par rapport à 2005, pour s'établir à 3,1%. La décélération a été particulièrement sensible dans les deux principales économies de l'Union. En Côte d'Ivoire, le taux de croissance du PIB est passé de 1,8% en 2005 à 1,2% en 2006. Au Sénégal, le taux de croissance est ressorti à 2,1% en 2006 contre 5,1% en 2005.

Les principaux facteurs explicatifs de ce ralentissement de l'activité économique sont :

- l'orientation à la baisse des cours de certaines matières premières agricoles ;
- la hausse des prix des produits pétroliers ;
- la lenteur des processus de restructuration des filières agricoles (coton, noix de cajou,...) ;
- le marasme dans le secteur industriel, caractérisé notamment par l'arrêt des activités de certaines grandes entreprises sur plusieurs trimestres et ;
- la lenteur du processus de normalisation de la situation sociopolitique dans certains Etats membres.

En revanche, l'inflation a été maîtrisée. Les pressions inflationnistes se sont relativement atténuées, à la faveur de la baisse des prix des produits vivriers et des mesures budgétaires prises par la plupart des gouvernements pour réduire les effets

---

<sup>1</sup> Dont le Maroc, l'Ethiopie, le Mozambique, le Soudan, la Mauritanie, Sao Tomé et Príncipe, l'Angola.

de la flambée des cours des produits pétroliers. En 2006, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,3% contre 4,3% en 2005.

En dépit du ralentissement de l'activité économique, la situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction des principaux déficits budgétaires. Le solde global hors dons est passé de 5,7% en 2005 à 4,9% en 2006, et le solde global de 3,2% à 2,7% en 2006. Cette évolution traduit les performances en matière de recouvrement. En effet, les recettes ont progressé suite à l'examen plus rigoureux des exonérations, à l'intensification de la lutte contre la fraude, à l'informatisation des services fiscaux et à une plus grande collaboration entre les régies financières. Cependant, l'augmentation des dépenses a atténué l'impact positif des efforts de recouvrement fiscal. Un important effort budgétaire a été consenti à travers des transferts et subventions pour juguler la hausse des prix consécutive au choc pétrolier et soutenir les filières agricoles et les industries en difficulté. En outre, il a été noté un accroissement des dépenses de personnel dans la plupart des Etats membres, du fait notamment de la pression des revendications syndicales. Les plus fortes progressions de la masse salariale ont été constatées au Bénin, au Burkina, au Sénégal et au Togo.

Cependant, en rapport avec le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale par cinq Etats membres de l'Union, la situation de la dette continue à s'améliorer. A fin 2006, l'encours de la dette publique a représenté 53,1% du PIB contre 67,7% en 2005. Toutefois, la situation demeure préoccupante pour, d'une part, la Côte d'Ivoire et le Togo qui n'ont pas encore atteint le point de décision de l'Initiative PPTTE et, d'autre part, la Guinée Bissau qui éprouve des difficultés pour atteindre le point d'achèvement. Les pays ont accumulé en 2006 des arriérés de paiement à hauteur de 504,8 milliards dont 327,1 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

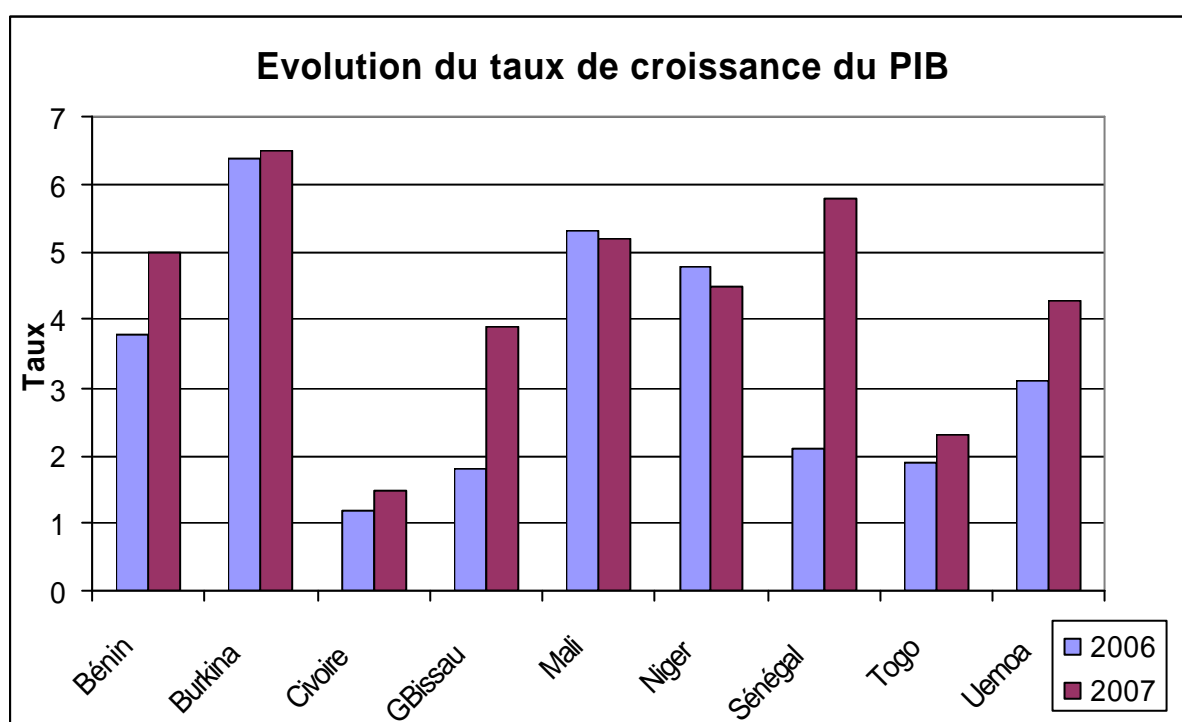
En 2006, les comptes extérieurs des Etats membres de l'Union se sont soldés par un net rebond de l'excédent global qui s'est établi à 686,4 milliards contre 49,8 milliards en 2005, malgré une facture pétrolière demeurée relativement élevée. Cette évolution est induite par le repli du déficit des transactions courantes, qui est passé de 5,9% du PIB en 2005 à 4,1% en 2006 en rapport notamment avec l'accroissement de la production et des prix à l'exportation de l'or et du pétrole exporté par la Côte d'Ivoire, ainsi que des prix de placement du coton. A cela s'ajoute le renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières en nette amélioration suite aux économies de charge liées aux annulations de la dette dans le cadre de l'IADM et à l'augmentation des investissements directs étrangers, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications.

L'amélioration des soldes extérieurs s'est positivement répercutée sur la situation monétaire. Tous les agrégats monétaires se sont consolidés. La masse monétaire s'est accrue de 11,4%.

Les perspectives économiques de l'Union en 2007 sont bonnes et devraient se réaliser dans un contexte de vigueur de la croissance économique mondiale. Malgré le ralentissement prévu aux Etats-Unis en liaison avec le fléchissement dans les BTP, la croissance de l'économie mondiale, s'établirait à 4,9% et celle de l'Afrique serait au dessus de 6,0%. L'Union devrait s'inscrire dans cette orientation favorable.

En effet, dans les Etats membres de l'Union, depuis le début de l'année, un renforcement de la gouvernance politique est observé comme en témoigne le bon déroulement des élections présidentielles ou législatives dans cinq Etats membres. De même, l'Accord de Ouagadougou intervenu en mars 2007 augure d'un apaisement du climat social en Côte d'Ivoire. Par ailleurs, les négociations en cours avec les institutions de Bretton Woods pourraient déboucher, à court terme, sur la conclusion d'un programme d'urgence post-conflit en Côte d'Ivoire et probablement d'une FRPC au Togo. Dans cet environnement interne favorable, l'activité économique enregistrerait une reprise avec un taux de croissance de 4,3%, sous l'hypothèse de bonnes conditions climatiques.

Graphique 01 : Perspectives de croissance du PIB des Etats membres de l'Union.



Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé que celui de l'année écoulée, serait enregistré.

Par pays, les performances projetées se présentent comme suit : Bénin (5,0%), Burkina Faso (6,5%), Côte d'Ivoire (1,5%), Guinée-Bissau (3,9%), Mali (5,2%), Niger (4,5%), Sénégal (5,8%), Togo (4,0%).

La tendance des prix à la consommation sur les cinq premiers mois, augure d'une maîtrise de l'inflation. Avec la disponibilité des produits alimentaires, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,5% en 2007.

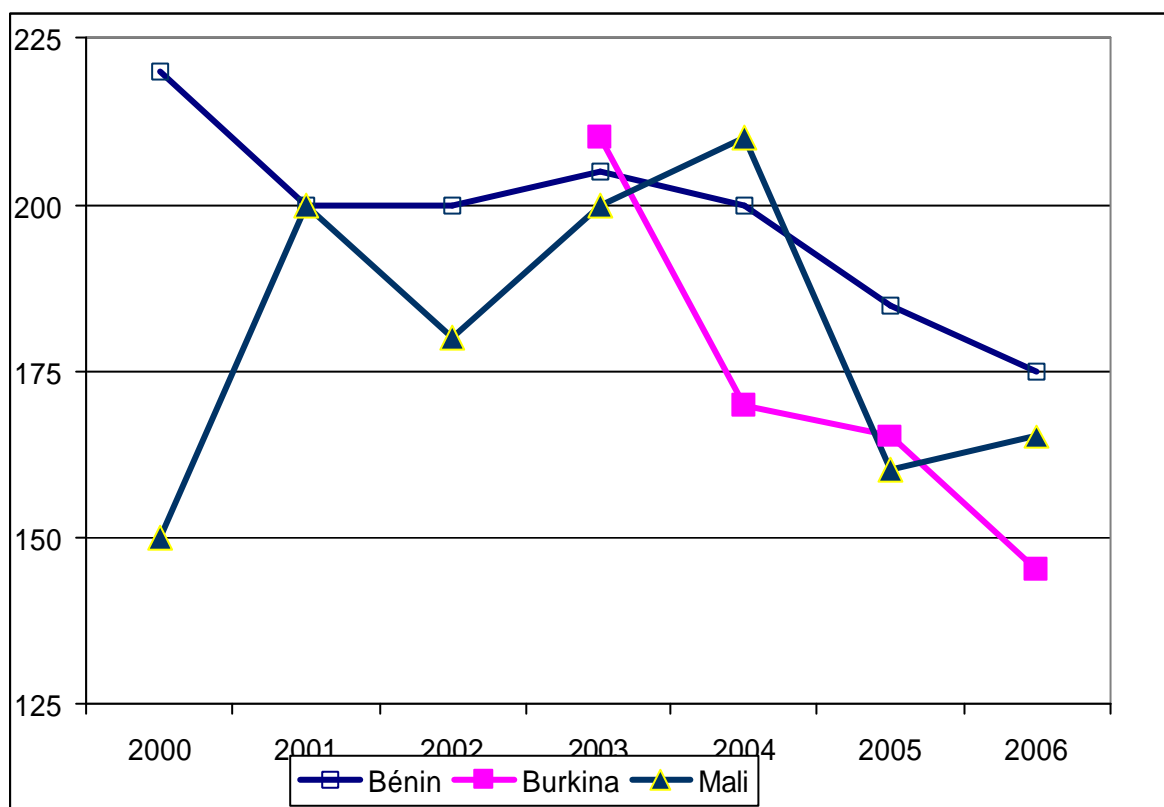
Cependant, des incertitudes pèsent sur ces perspectives et pourraient conduire à la révision à la baisse des prévisions de certains Etats membres. Il s'agit notamment



des difficultés de la filière coton et celles liées à l'approvisionnement régulier en énergie électrique.

En effet, les déficits de la filière coton font peser un risque sur les entreprises cotonnières et, dans certains pays, sur le système bancaire car le dénouement des crédits de campagne devient de plus en plus difficile. Par ailleurs, les revenus des producteurs s'amenuisent en liaison avec la tendance baissière des prix au producteur, accroissant dans les zones cotonnières la pauvreté des populations.

Graphique2 : Tendence des prix au producteur de coton



En ce qui concerne la crise de l'énergie, les délestages répétitifs de l'énergie électrique qui s'étendent à plus de la moitié des Etats membres, entravent la marche normale des activités productives des entreprises et affectent leur compétitivité. Ces délestages induisent ainsi la précarité de l'emploi et la réduction de la base taxable en liaison avec la baisse du chiffre d'affaires. Dans ces conditions, et en l'absence de solutions efficaces à court et moyen terme, les prévisions de croissance économique et de recettes en 2007 pourraient être compromises.

Ces risques majeurs viendraient donc aggraver la situation déjà précaire des finances publiques. En 2007, il est projeté une détérioration des soldes budgétaires sous l'effet principalement de la forte progression des dépenses courantes et des dépenses en capital. Les dépenses courantes augmenteraient de 10,4% sous l'impulsion :

- des dépenses de transferts et subventions ;
- du renforcement des moyens de fonctionnement des administrations ;
- du recrutement de personnel ;
- de l'augmentation des salaires.

Quant aux dépenses en capital, elles progresseraient de 29,3%, en rapport avec la poursuite des travaux de construction d'infrastructures et la mise en œuvre des stratégies nationales de réduction de la pauvreté. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 5,9% et 2,5% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliorerait. L'encours baisserait de 7,8 points de pourcentage du PIB pour représenter 45,3% en 2007. La perspective de la conclusion des programmes économiques et financiers avec les institutions de Bretton Woods, laisse entrevoir pour le Togo et la Côte d'Ivoire, la fin des accumulations d'arriérés de paiement et l'enclenchement du processus de traitement favorable de la dette.

En matière de convergence des économies, deux Etats membres, à savoir le Mali et le Niger, ont respecté les quatre critères de premier rang en 2006. En 2007, seul le Burkina serait dans cette position favorable.

L'insuffisance du rythme de convergence est liée à la faible mobilisation des recettes, à l'accroissement des dépenses de transferts visant à soutenir les filières en difficulté, à la persistance des crises sociopolitiques dans certains Etats membres et à l'étroitesse de la base productive des économies de l'Union.

Afin de renforcer la stabilité macroéconomique et d'accélérer le rythme de convergence, les Etats membres devraient :

- accélérer la mise en œuvre des politiques sectorielles et des réformes structurelles dans le secteur de l'eau, de l'électricité et des télécommunications, facteurs de production stratégiques, en vue d'accroître la compétitivité de l'économie et la diversification de la production nécessaires à la consolidation des perspectives de développement de l'espace UEMOA ;
- poursuivre les réformes entreprises dans les filières de produits de rente, notamment le coton, l'anacarde, le café et le cacao en vue de renforcer leur compétitivité et accroître la professionnalisation des acteurs de ces filières ;
- accorder une attention particulière à la réalisation des critères de convergence dans les lettres de cadrage budgétaire et dans le budget de l'Etat ;
- poursuivre les efforts visant à obtenir et à maintenir des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales et pour bénéficier des initiatives d'allègement de la dette multilatérale.

## I. ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL<sup>2</sup>

En 2006, la croissance de l'économie mondiale est restée vigoureuse. Elle s'est située à 5,4% contre 4,9% en 2005. Pour l'année 2007, les perspectives s'annoncent également favorables, avec un taux de croissance de 4,9%, dans un contexte d'atténuation des pressions inflationnistes. Toutefois, les risques de dégradation de l'activité économique restent importants. En effet, l'économie américaine pourrait connaître un ralentissement si le secteur immobilier continue de se détériorer. De même, l'aggravation de la volatilité des marchés financiers, comme par le passé, pourrait aboutir à un abandon des actifs à risque et, par conséquent, freiner les investissements.

Dans les principaux pays avancés, le tassement de l'activité économique sera plus prononcé aux Etats-Unis. Par contre, dans les pays émergents, les perspectives économiques pour l'année 2007 restent dans la tendance positive observée depuis quatre ans, sous l'effet de la bonne tenue de l'activité en Chine et en Inde et du raffermissement des cours des produits de base.

### 1.1 Production

Aux Etats-Unis, la croissance se situerait à 2,2% en 2007 contre 3,3% en 2006. Le secteur du logement continuerait de souffrir de la faiblesse de la demande des ménages. Cette situation, concomitant au ralentissement de l'activité industrielle, devrait peser sur les créations d'emplois et, par conséquent sur la demande intérieure. Par contre, l'investissement des entreprises résisterait du fait des niveaux élevés d'utilisation des capacités de production et des profits des entreprises.

Au Japon, la croissance progresserait de 2,3% en 2007, presque au même rythme que celui de 2006. Elle reposerait davantage comme par le passé sur la demande intérieure. En effet, la consommation se raffermirait profitant d'une hausse progressive des salaires nominaux.

Dans la zone Euro, La croissance atteindrait 2,3% en 2007 contre 2,6% en 2006. Cette évolution serait le fait de l'orientation des politiques macroéconomiques, notamment de resserrements budgétaires importants en Allemagne et en Italie. Par ailleurs, les exportations souffriraient à la fois de la faiblesse de la demande mondiale et des pertes de compétitivité dues à la légère appréciation de l'euro intervenue en 2006.

En France, le taux de croissance de 2007 se situerait au même niveau que celui de 2006, soit 2,0%. En effet, l'impact sur la croissance de la baisse des exportations consécutive à l'affaiblissement de la demande intérieure en Italie et en Allemagne et à l'appréciation de l'euro intervenue en 2006 serait neutralisé par l'accélération de la consommation des ménages et une bonne orientation de l'investissement des entreprises.

En Allemagne, le taux de croissance se situerait à 1,8% en 2007 contre 2,7% en 2006. La demande des ménages, temporairement pénalisée par la hausse de la TVA

---

<sup>2</sup> Les données sur la production et les prix sont celles du World Economic Outlook paru en avril 2007.

en début 2007, bénéficierait d'une nette accélération du pouvoir d'achat permise par le reflux de l'inflation. Par ailleurs, les exportations resteraient dynamiques.

Dans les pays émergents d'Asie, la croissance resterait vigoureuse en s'établissant à 8,8% contre 9,4% en 2006. L'activité économique continuerait de bénéficier de la bonne tenue des cours des produits de base. Le dynamisme du commerce extérieur, en liaison avec la dépréciation des monnaies locales, pour la plupart ancrées au dollar, contribuerait à la vigueur de cette croissance.

En Amérique latine, la croissance ressortirait à 4,9% en 2007 contre 5,5% en 2006. Ce ralentissement de l'activité économique ne concernerait pas le Brésil et le Chili qui afficheraient des taux de croissance de 4,4% et 5,2% respectivement, contre 3,7% et 4,0% en 2006. Les pays de la zone continueraient à tirer parti des conditions favorables sur les marchés financiers internationaux et les cours des produits de base qui demeurent élevés en dépit de leurs baisses récentes.

En Afrique au sud du Sahara, la croissance économique devrait atteindre 6,8% en 2007 contre 5,7% en 2006. La croissance serait principalement tirée par la hausse de la production des pays producteurs de pétrole. L'accélération de la croissance s'expliquerait à la fois par la forte demande, notamment chinoise, pour les matières premières exportées par la région et par la progression de la productivité et de l'investissement intérieur.

## **1.2 Prix et inflation**

Dans les pays industrialisés, les tensions inflationnistes s'atténueraient dans l'ensemble. Le taux d'inflation se situerait à 1,8% en 2007 contre 2,3% en 2006. Toutefois, la situation reste préoccupante en raison des tensions perceptibles sur le marché du pétrole. Dans les pays émergents et en développement, l'inflation serait maîtrisée, pour se situer à 5,4% en 2007 contre 5,3% en 2006.

Aux Etats-Unis, l'inflation hors énergie et alimentation continuerait de s'établir largement au dessus de la zone de confort implicite de la réserve fédérale. En 2007, le taux d'inflation se situerait à 1,9% contre 3,2% en 2006.

Au Japon, l'inflation resterait proche de zéro, en s'établissant à 0,3% en 2007 contre 0,2% en 2006.

Dans la zone Euro, l'inflation serait modérée. Les prix à la consommation augmenteraient de 2,0% en 2007 contre 2,2% en 2006. La hausse de la TVA, intervenue au 1<sup>er</sup> janvier 2007 en Allemagne a mécaniquement poussé temporairement les prix à la hausse mais leur rythme de progression serait atténué par la baisse des prix du pétrole.

En France, l'inflation ralentirait en se situant à 1,7% en 2007 contre 1,9% en 2006. Cette évolution serait essentiellement due à une concurrence internationale toujours vive et une progression des salaires parallèle à celle des gains de productivité.

En Allemagne, le rythme de progression des prix serait limité par la baisse des cours du pétrole. Les prix à la consommation augmenteraient de 2,0% en 2007 contre 1,8% en 2006.

Dans les pays émergents d'Asie, l'inflation resterait maîtrisée en se stabilisant à 3,9% en 2007 contre 4,0% en 2006. Ce résultat serait obtenu grâce au durcissement de la politique monétaire opéré par de nombreux pays de la région et à l'appréciation des monnaies dans certains pays de la zone.

En Afrique au sud du Sahara, l'inflation resterait modérée dans la région grâce à la mise en œuvre de politiques macroéconomiques prudentes et à de bonnes récoltes. Le taux d'inflation se situerait à 12,7% en 2007 contre 11,5% en 2006.

### **1.3. Evolution des taux d'intérêt et des marchés de changes**

Dans les pays avancés, les risques pour les Banques centrales de procéder au relèvement des taux d'intérêt sont faibles en raison de l'atténuation des tensions inflationnistes

Aux Etats-Unis, la Réserve fédérale continuerait de rechercher le juste équilibre entre les craintes d'un ralentissement de l'activité économique et les risques inflationnistes. La Réserve fédérale américaine pourrait maintenir ses taux inchangés en 2007.

Au Japon, la Banque centrale a procédé à un relèvement des taux d'intérêt de 0,3% en 2006 à 0,5% en février 2007. La politique des taux d'intérêt nuls adoptée par la Banque centrale depuis 2001 se modifierait progressivement en faveur d'un resserrement de la politique monétaire, si la reprise économique se confirme.

Dans la Zone Euro, la Banque Centrale Européenne pourrait relever son taux directeur. Cette situation s'expliquerait par le fait que la croissance devrait rester proche de son niveau potentiel et que de nouvelles pressions à la hausse sur l'utilisation des facteurs et les prix sont possibles.

Dans les pays émergents d'Asie, les politiques monétaires devraient s'atteler à maintenir la stabilité macroéconomique et financière, avec l'entrée massive des monnaies étrangères.

Sur le marché des changes, la monnaie de plusieurs pays asiatiques s'est appréciée considérablement au cours des six derniers mois. Cependant, la Chine tirerait parti d'un régime de change plus flexible qui offrirait une marge à la politique monétaire. La dépréciation du dollar des Etats-Unis par rapport aux principales devises, notamment l'euro, se poursuivrait en 2007, en liaison avec les déficits budgétaires et du compte courant extérieur américain.

## 1.4 Evolution des cours des matières premières

Pour le cacao, les cours augmenteraient légèrement pour se situer à 73,6 cents/livre contre 72,1 cent/livre en 2006. Cette évolution résulterait des effets conjugués du déficit de production et de la baisse des stocks estimée à 11,0%.

Pour le café, les cours progresseraient pour se situer à 72,0 cents/livre en 2007 contre 66,9 cents/livre en 2006. Cette évolution serait liée à la baisse de la production mondiale, notamment au Brésil et au Viet-Nam. Par ailleurs, la demande pourrait être soutenue en rapport avec les besoins des nouveaux pays consommateurs comme la Chine, l'Inde et la Russie.

Pour le pétrole, après avoir perdu 25 dollars au cours des deux derniers mois de l'année 2006, les cours ont à nouveau baissé au cours du premier trimestre 2007 pour se situer à 59,6 dollars/baril. Au total sur l'année 2007, les cours resteraient élevés en raison de l'importance des besoins en produits pétroliers, en particulier de la Chine. Ils s'établiraient à 65,0 dollars/baril en 2007 contre 67,7 dollars/baril en 2006.

Pour l'huile d'arachide et l'huile de palme, les cours augmenteraient pour se situer, respectivement, à 1050 dollars/tonne métrique et à 600,0 dollars/tonne métrique en 2007 contre 972,4 dollars/tonne métrique et 475,0 dollars/tonne métrique en 2006. Les perspectives de prix de l'huile de palme seraient toutefois tributaires de celles des autres huiles et oléagineux.

Pour le coton, les cours mondiaux s'établiraient en moyenne à 53,1 cents/livre en 2007 contre 54,3 cents/livre en 2006.

Pour la noix de cajou, sur la base de la référence des prix relevée en Guinée-Bissau, les cours à l'exportation augmenteraient pour s'établir à 625 dollars la tonne en 2007 contre 604,9 dollars en 2006. Les cours continuent de subir les effets de la baisse de consommation de noix de cajou aux Etats-Unis où certains analystes évoquent des cas d'allergie et des risques potentiels pour la santé.

Pour l'or, les cours de l'or devraient se maintenir à des niveaux relativement élevés en 2007 à 625,0 dollars l'once contre 604,9 dollars en 2006. Cette évolution résulterait de la dépréciation prévisible de la monnaie américaine et de la persistance probable des pressions inflationnistes, soutenue par l'excès de demande en liaison avec le déclin de la production d'or en Afrique du Sud, en Australie et aux Etats-Unis.

**Tableau 1 : STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL**

	2004	2005	2006	2007
<b>TAUX DE CROISSANCE DU PIB REEL ( en pourcentage )</b>				
Pays industrialisés	3,2	2,9	3,1	2,5
Etats-Unis d'Amérique	3,9	3,2	3,3	2,2
Japon	2,7	1,9	2,2	2,3
Zone Euro	2,0	1,4	2,6	2,3
France	2,0	1,2	2,0	2,0
Allemagne	1,2	0,9	2,7	1,8
Economies émergentes d'Asie	8,7	9,2	9,4	8,8
Chine	10,1	10,4	10,7	10,0
Inde	7,8	9,2	9,2	8,4
Amérique Latine	6,0	4,6	5,5	4,9
Brésil	5,7	2,9	3,7	4,4
Chili	6,2	5,7	4,0	5,2
Mexique	4,2	2,8	4,8	3,4
Afrique	5,8	5,6	5,5	6,2
Afrique Subsaharienne	6,0	6,0	5,7	6,8
Monde	5,3	4,9	5,4	4,9
<b>TAUX D'INFLATION ( glissement annuel de l'indice moyen des prix à la consommation )</b>				
Pays industrialisés	2,0	2,3	2,3	1,8
Etats-Unis d'Amérique	2,7	3,4	3,2	1,9
Japon	-	-0,6	0,2	0,3
Zone Euro	2,1	2,2	2,2	2,0
France	2,3	1,9	1,9	1,7
Allemagne	1,8	1,9	1,8	2,0
Economies émergentes d'Asie	4,1	3,6	4,0	3,9
Chine	3,9	1,8	1,5	2,2
Inde	3,8	4,2	6,1	6,2
Amérique Latine	6,5	6,3	5,4	5,2
Brésil	6,6	6,9	4,2	3,5
Chili	1,1	3,1	3,4	2,5
Mexique	4,7	4,0	3,6	3,9
Afrique	7,9	8,4	9,5	10,7
Afrique Subsaharienne	9,5	10,5	11,5	12,7

Source : World Economic Outlook ( avril 2007)

## **2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DES ETATS MEMBRES**

### **2.1. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BENIN**

L'activité économique a enregistré au cours de l'année 2006 un taux de croissance de 3,8% contre 2,9% en 2005, pour un objectif de 4,5% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Ce regain d'activité économique s'est déroulé dans un contexte marqué par la poursuite des pressions inflationnistes. En effet, le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 3,8% contre 5,4% en 2005. En 2007, les prévisions tablent sur un taux de croissance de 5,0% du PIB réel, soutenu par les secteurs primaire et tertiaire. Quant au taux d'inflation annuel moyen, il est projeté à 0,5% en 2007.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une légère amélioration du déficit global qui est passé de 0,9% du PIB nominal en 2005 à 0,7% suite à une hausse des recettes budgétaires plus importante que celle des dépenses totales. En 2007, le déficit global s'aggraverait pour s'établir à 2,1% du PIB.

S'agissant des comptes extérieurs, le ratio de déficit courant s'est établi à 4,9% du PIB en 2006 contre 5,2% en 2005, en liaison avec l'amélioration de l'excédent des transferts privés nets. En 2007, ce ratio se situerait à -5,1% du PIB.

A fin décembre 2006, la situation monétaire a été marquée par une hausse des avoirs extérieurs nets et une baisse du crédit intérieur. La masse monétaire a progressé de 18,0% par rapport à fin décembre 2005.

Enfin, en matière de convergence, deux critères de premier rang n'ont pas été respectés en 2006. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen et de l'accumulation des arriérés intérieurs sur la période de la gestion courante. Pour les critères de second rang, aucun n'a été respecté. En 2007, le critère clé ne serait pas respecté.

#### **2.1.1. Production**

Le taux de croissance de l'activité économique a été de 3,8% en 2006 contre 2,9% en 2005. Cette évolution de l'activité économique au cours de l'année 2006 a été soutenue par les secteurs primaire et tertiaire.

Les activités du secteur primaire ont progressé de 5,6% en 2006 contre une baisse de 0,8% en 2005. Cette évolution des activités est imputable à une bonne tenue de la production agricole notamment vivrière et cotonnière. En effet, la production du coton s'est accrue de 27,0% passant de 190 000 tonnes en 2005 à 241 000 tonnes en 2006. Cet accroissement de la production du coton, bien que largement en deçà de l'objectif, a été obtenu grâce aux mesures prises par les Autorités pour dynamiser la filière cotonnière, notamment le paiement des arriérés dus aux producteurs et aux importateurs d'intrants.

Quant au secteur secondaire, il a enregistré une baisse de 0,6% contre une hausse de 5,4% un an plus tôt. Cette situation est principalement liée au repli des activités



de la branche BTP et des industries manufacturières et de transformation du coton, en liaison avec la baisse de la production du coton de la campagne précédente.

Pour ce qui est du secteur tertiaire, il a enregistré un taux de croissance de 3,7% contre 5,2% en 2005. Cette croissance est impulsée par le dynamisme de l'ensemble des branches, et principalement celles du « Commerce » et des « Transport et Télécommunication ».

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement, de 2,1 points, -0,1 point et 1,8 point.

Du côté de la demande, la croissance a été principalement soutenue par la consommation finale qui a progressé de 2,7% contre 2,4% en 2005 sous le dynamisme de ses deux composantes. En effet, la consommation finale privée a augmenté de 2,6% contre 2,4% un an plus tôt. Quant à la consommation finale publique, elle a connu également une hausse de 3,5% en rapport avec l'augmentation des dépenses courantes, notamment en matériels, en transferts et subvention et en salaires.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), elle a enregistré une hausse de 5,0% en 2006 contre 4,0% en 2005, sous l'impulsion de sa composante privée qui a progressé de 5,7%. La FBCF publique a augmenté de 4,0% en liaison avec la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté. Quant à l'investissement, il a progressé de 3,7% en 2006 après un recul de 2,7% en 2005.

S'agissant des échanges extérieurs, les importations et les exportations ont progressé, respectivement de 2,0% et -5,0% en 2006. La progression des importations est imputable aux biens de consommation et aux biens d'équipement. Quant aux exportations, elles reflètent la baisse de la production cotonnière de la campagne 2005-2006, principal produit d'exportation.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance ont été, respectivement, de 2,4 points, 3,8 points et -2,4 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est dégradé pour représenter 10,6% du PIB contre 11,2% en 2005. Quant au taux d'investissement global, il s'est établi à 20,6% contre 18,2% un an plus tôt.

Au titre des perspectives de l'année 2007, il est attendu un taux de croissance de 5,0% du PIB réel. Cette croissance serait soutenue par l'ensemble des secteurs de l'économie.

Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 7,0% basée, principalement sur la relance de la production du coton, dont l'objectif est de 450 000 tonnes pour la campagne 2007-2008. En outre, la diversification des activités dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche devrait permettre de développer de nouvelles filières notamment, la noix de cajou, l'ananas, le manioc, le riz, les cultures maraîchères, les crevettes.

S'agissant du secteur secondaire, il progresserait de 6,1% sous l'impulsion des activités de l'industrie manufacturière, notamment avec la reprise des activités des industries de transformation du coton. Les activités des BTP seraient impulsées par la construction d'infrastructures dans le cadre de la mise en œuvre du projet des grands travaux entrepris par le Gouvernement ainsi que les travaux de bitumage, la construction d'échangeurs à Cotonou et à Porto Novo et de l'autoroute Cotonou-Bohicon.

Toutefois, ce dynamisme du secteur secondaire pourrait être limité par les effets négatifs des délestages opérés dans la fourniture de l'énergie électrique. En effet, face à la hausse de la demande et à la réduction de la quantité d'énergie électrique livrée par le Ghana suite à l'assèchement du barrage d'Akosombo, des délestages fréquents et de longue durée sont quotidiennement opérés. Cette situation du secteur de l'énergie électrique est quasiment celle qui a été observée à la fin des années 90 où le délestage avait eu comme conséquence la baisse du niveau de la production et donc de la croissance économique.

Actuellement, cette situation conduit les entreprises industrielles et les ménages, à affecter des ressources supplémentaires à l'achat de groupes électrogènes, pour anticiper sur les effets néfastes qui en découlent. Cependant, dans le cadre de la résorption des difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, les Autorités béninoises ont entrepris des actions pour interconnecter le réseau national à celui du Nigeria par la centrale thermique de Sakété et ont négocié auprès de la BAD un financement de l'achat de turbines à gaz à connecter au projet gazoduc de l'Afrique de l'Ouest qui sera fonctionnel en décembre 2007.

Quant au secteur tertiaire, il augmenterait de 3,0% en 2007. Il serait tiré par les activités commerciales soutenues par les réexportations vers le Nigeria et l'amélioration de l'activité portuaire favorisée par le développement du transit vers les pays de l'hinterland. Ce secteur bénéficierait également d'une hausse des activités des sociétés de téléphonie par GSM en 2007.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement, de 2,6 points, 0,9 point et de 1,5 point.

Du côté de la demande, la croissance serait soutenue simultanément par la consommation finale et les investissements. La consommation finale augmenterait de 6,4%, sous l'impulsion de sa consommation privée dont la progression attendue serait de 6,8%. Cette évolution de la consommation finale privée se justifierait par l'amélioration des revenus des ménages liés aux bons résultats de la production cotonnière de la campagne 2006-2007. Quant à la consommation finale publique, elle enregistrerait une hausse de 4,1% en rapport avec l'augmentation des dépenses courantes, notamment en matériels, salaires et transferts et subventions.

En ce qui concerne la formation brute de capital fixe (FBCF), il est attendu une hausse de 6,0%, en liaison avec la poursuite de la mise en œuvre des actions de réduction de la pauvreté et la réalisation des grands travaux. La FBCF privée progresserait de 6,7% dans la perspective de la mise en œuvre des réformes structurelles, notamment les privatisations des entreprises publiques.

S'agissant des échanges extérieurs, les exportations progresseraient de 13,3% sous l'effet, principalement de la vente du coton et d'autres produits d'exportation notamment, la noix d'anacarde, les cigarettes, les bois et ouvrages en bois. Quant aux importations, elles seraient en hausse de 5,9% en liaison avec la hausse des achats des produits énergétiques, des biens intermédiaires et d'autres biens de consommation finale.

Au total, les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance seraient respectivement de 1,3 point, 1,6 point et 2,1 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'établirait à 10,9% contre 10,6% en 2006. Quant au taux d'investissement global, il ressortirait à 21,4% en légère progression par rapport à son niveau de 20,6% atteint en 2006.

### **2.1.2 Prix et inflation**

L'évolution des prix en 2006 a été marquée par la poursuite des tensions inflationnistes. En effet, le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 3,8% contre 5,4% en 2005. Cette évolution résulte de la hausse des prix des produits pétroliers qui a été atténuée par le repli des prix des produits vivriers.

A l'inverse du taux d'inflation annuel moyen, le taux d'inflation sous-jacente a augmenté pour s'établir à 3,8% contre 2,5% en 2005. Cette évolution est essentiellement imputable aux « télécommunications » et aux « loisirs et activités culturelles ».

En glissement annuel sur les quatre (4) premiers mois de l'année 2007, l'inflation a été de 1,7% contre 5,0% au cours de la même période en 2006. Cette situation s'explique par les baisses enregistrées au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles », « articles d'habillement et chaussures » et « transports ». Si cette tendance se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 0,5%.

### **2.1.3 Finances publiques et dette publique**

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une progression des recettes budgétaires plus forte que celle des dépenses totales, traduisant ainsi une amélioration des principaux soldes budgétaires. En effet, les recettes budgétaires totales ont enregistré une hausse de 9,1% pour représenter 17,0% du PIB contre 16,6% en 2005. Cet accroissement est imputable principalement aux recettes fiscales, notamment les recettes douanières qui ont augmenté de 18,6%. L'évolution des recettes fiscales de 13,8% est consécutive aux efforts de recouvrement déployés par les régies financières dans le cadre de la mise en œuvre des mesures de renforcement de ces administrations. Quant aux recettes non fiscales, elles étaient en baisse de 22,9%.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 5,5% en 2006 pour représenter 19,5% du PIB contre 19,8% en 2005. Cette évolution est principalement imputable à la hausse des dépenses courantes de 7,3%, car les dépenses en capital ayant baissé de 1,0%. La hausse de la masse salariale, des transferts et subventions et des achats de biens et services est à l'origine de cette augmentation des dépenses courantes. Le recul des dépenses en capital, s'explique par le durcissement des procédures d'exécution des dépenses et la faible mobilisation des ressources extérieures en liaison avec le retard dans l'élaboration du DSRPII.

S'agissant des dons, ils se sont établis à 45,3 milliards en 2006 en recul 10,3% et ont représenté 1,8% du PIB.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons s'est établi à 2,5% du PIB contre 3,1% en 2005. De même, le déficit global s'est situé à 0,7% du PIB contre 0,9% en 2005.

Pour l'année 2007, les prévisions en matière de finances publiques tablent sur une hausse de 10,6% des recettes budgétaires totales qui représenteraient 17,4% du PIB. Ces prévisions se réaliseraient en liaison avec la mise en œuvre des mesures de relance de l'économie, la poursuite des actions de sensibilisation des contribuables sur le rôle et l'importance de l'impôt dans le développement économique et le bon déroulement du processus de renforcement des régies financières.

Dans ce cadre, le Gouvernement entend :

- (i) poursuivre le renforcement des administrations fiscale et douanière ;
- (ii) réaliser la connexion informatique entre la Direction Générale des Impôts et celle des Douanes ;
- (iii) intensifier les contrôles au niveau de l'évaluation de la valeur en douane ;
- (iv) faire le suivi informatique des exonérations et,
- (v) établir une connexion entre le système informatisé des douanes et celui de l'inspection avant embarquement.

En ce qui concerne les dons, ils s'inscriraient en hausse de 43,7% et représenteraient 2,5% du PIB. Cet afflux de dons serait consécutif au soutien apporté par les partenaires au développement aux actions gouvernementales.

Quant aux dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 21,1% en 2007 pour représenter 22,0% du PIB. Les dépenses courantes augmenteraient de 12,0% en liaison avec le recrutement des nouveaux contractuels dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de la justice. Pour les dépenses en capital, leur accroissement de 81,9% serait consécutif à une augmentation concomitante des investissements financés sur ressources extérieures de 74,7% et des investissements financés sur ressources intérieures de 90,3%. Cette remontée des investissements s'expliquerait par la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté de la deuxième génération et des mesures prises pour améliorer le niveau d'exécution des dépenses, à travers l'assouplissement des procédures.

Par ailleurs, le Gouvernement a pris des engagements pour apporter son appui financier à plusieurs secteurs, notamment celui de l'éducation par la prise en charge des frais d'écolage, de la micro finance et le soutien au prix du coton de 5F/kg pour financer les fonctions critiques ou communes de la filière, l'appui au secteur de l'électricité, l'apurement des arriérés intérieurs, notamment les fournisseurs de l'Etat.

Toutefois, pour faire face à ces divers engagements non initialement prévus dans le budget, le Gouvernement a contracté en janvier 2007 un emprunt obligataire de 54,1 milliards à 6% sur 2007-2012. Ces ressources, serviront prioritairement à payer les arriérés intérieurs.

Cette situation d'ensemble pourrait aboutir à une accentuation des procédures exceptionnelles des dépenses et une aggravation des déficits budgétaires. Ainsi, le déficit global hors dons ressortirait à 4,5% du PIB nominal et le déficit global rapporté au PIB se situerait à 2,1% contre respectivement 2,5% et 0,7% en 2006.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 14,8% contre 41,3% en 2005, en tenant compte de l'impact des remises de dettes au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) d'un montant de 583,9 milliards. Le service de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 4,4% comme en 2005. Pour 2007, l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal s'établirait à 19,9%.

#### **2.1.4 Commerce extérieur et balance des paiements**

Le solde global des comptes extérieurs devrait ressortir excédentaire de 144,5 milliards en 2006 contre 49,2 milliards en 2005. Cette évolution favorable refléterait essentiellement celle du compte de capital et d'opérations financières.

En effet, la balance des opérations courantes s'établirait à -121,7 milliards en 2006 contre -119,3 milliards en 2005, soit une détérioration de 2,4 milliards, liée à une aggravation des déficits de la balance commerciale, des services et des revenus, l'excédent des transferts courants se renforçant. En effet, la balance commerciale devrait se dégrader de 55,5 milliards, en liaison avec la baisse des exportations et l'augmentation des importations. Le repli des exportations attendues à 297,0 milliards contre 305,0 milliards en 2005, serait imputable à la réduction de 45,4% des ventes à l'extérieur de coton consécutive à la chute de la production. L'incidence de cette baisse serait partiellement compensée par la hausse des exportations de noix de cajou et de produits non traditionnels, tels que le tabac et la cigarette. Les importations ressortiraient à 504,1 milliards, en accroissement de 10,4% par rapport à 2005, en relation avec l'augmentation des produits pétroliers et des biens alimentaires.

Le déficit des revenus s'accroîtrait légèrement, en ressortant à 10,5 milliards contre 9,4 milliards en 2005. Quant à l'excédent des transferts courants, il passerait de 86,7 milliards à 131,7 milliards, en liaison essentiellement avec l'augmentation de 47,0% des transferts privés.

Hors transferts publics, le déficit des transactions courantes, rapporté au PIB, ressortirait à 6,5% contre 6,2% en 2005.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se renforcerait de 103,9 milliards pour ressortir à 266,1 milliards, du fait essentiellement de la remise de dette de 560,5 milliards dans le cadre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM), dont un montant de 31,3 milliards provenant du FMI, et de l'accroissement des aides projets.

En 2007, les exportations sont prévues à 302,3 milliards contre 297,0 milliards en 2006, soit un accroissement de 1,8%, lié pour l'essentiel au relèvement du niveau de production du coton. Les importations en valeur FOB s'élèveraient à 513,4 milliards, en hausse de 1,8% par rapport à l'année 2006. Le déficit commercial ressortirait en hausse à 211,1 milliards en 2006 contre 207,1 milliards en 2006.

Le déficit des services nets ressortirait quasi stable à 36,0 milliards contre 35,8 milliards l'année précédente. Celui des revenus se situerait à 9,9 milliards contre 10,5 milliards en 2006, alors que le solde créditeur des flux de transferts courants devrait se contracter de 10,6 milliards pour ressortir à 121,1 milliards. Le déficit courant s'établirait ainsi à 135,9 milliards, en détérioration de 14,2 milliards d'une année à l'autre.

Le solde du compte de capital ressortirait créditeur de 79,2 milliards contre 582,2 milliards en 2006. Celui du compte d'opérations financières est prévu créditeur de 81,7 milliards contre un déficit de 316,1 milliards en 2006.

Au total, la balance des paiements en 2007 afficherait un solde global excédentaire de 25,0 milliards contre celui de 144,4 milliards en 2006.

### **2.1.5 Situation monétaire**

En s'établissant à 520,2 milliards à fin décembre 2006, les avoirs extérieurs nets ont enregistré une hausse de 144,5 milliards par rapport à la même période de l'année précédente, traduisant en partie l'impact de l'allègement au titre de l'IADM. Cette évolution s'explique par l'augmentation de 116,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO. Les disponibilités extérieures des banques ont connu une hausse de 28,3 milliards.

L'encours du crédit intérieur est ressorti à 255,0 milliards à fin décembre 2006, en recul de 24,5 milliards ou 8,8% par rapport à fin décembre 2005. La position nette créditrice du Gouvernement s'est établie à -160,8 milliards à fin décembre 2006 contre -95,6 milliards un an plus tôt, soit une amélioration de 65,2 milliards. Cette évolution résulte de la baisse de 34,5 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire, dont l'effet a été renforcé par la hausse de 30,7 milliards de ses créances.

L'encours des crédits à l'économie s'est inscrit en hausse de 10,9%, pour ressortir à 415,8 milliards. Cette évolution est imputable aux crédits ordinaires qui ont augmenté de 47,2 milliards, dont 39,5 milliards pour les crédits à moyen et long terme. La

hausse des crédits ordinaires résulte essentiellement de mises en place de crédits en faveur d'entreprises évoluant dans les secteurs de la distribution de produits pétroliers, de l'énergie, des télécommunications, de la microfinance, de l'agro-industrie, du commerce général et des services.

La masse monétaire s'est accrue de 18,0% sur la période sous revue, pour s'établir à 726,1 milliards en décembre 2006. Cette évolution s'est traduite par un accroissement de 29,6% de la circulation fiduciaire et une hausse de 12,6% des dépôts en banque.

## 2.1.6. Etat de la convergence

L'état de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à 0,1% en 2006 contre -0,2% en 2005. Quant au solde budgétaire de base, hors PTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal, il s'est établi à 0,9% en 2006, pour un objectif de 0,0% fixé dans le programme pluriannuel 2006-2008. Ce résultat s'explique par la hausse de 9,1% des recettes totales plus importante que celle des dépenses de base de 6,7%.

En 2007, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal va se détériorer en s'établissant à -1,7%. Cette contreperformance résulterait d'une forte pression sur les dépenses et une faible mobilisation des recettes fiscales.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 3,8% contre 5,4% en 2005 pour un objectif de 3,1% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Ce résultat est lié aux tensions sur le marché des produits pétroliers.

Les perspectives 2007 tablent sur une maîtrise des tensions inflationnistes avec un taux d'inflation annuel moyen de 0,5%.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 14,8% en 2006 contre 41,3% en 2005. Ce résultat est en rapport avec l'impact des remises de dettes au titre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) d'un montant de 583,9 milliards. En 2007, le ratio s'établirait à 19,9%.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non-accumulation des arriérés de paiement intérieurs** sur la période de la gestion courante n'a pas été respectée en 2006. Cette norme serait respectée en 2007;

- **non-accumulation des arriérés de paiement extérieurs** sur la période de la gestion courante a été respectée en 2006 et le serait également en 2007.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** a été de 35,6% en 2006 contre 39,1% en 2005 pour un objectif fixé de 36,9%, nonobstant le recrutement du personnel et l'amélioration des recettes fiscales. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTTE, ce ratio est de 34,7%. En 2007, le ratio corrigé s'établirait à 34,4% respectant la norme communautaire de 35% maximum.
- **Le ratio investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 14,7% en 2006 pour un objectif de 22,3%. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, ce ratio s'est établi à 14,4% en 2006. En 2007, ce ratio corrigé devrait atteindre 25,4% pour refléter ainsi l'effort du Gouvernement dans la poursuite des investissements publics en vue de soutenir durablement la croissance et de lutter plus efficacement contre la pauvreté.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à -6,5% en 2006 contre 6,2% en 2005, pour un objectif de -6,5%. La dégradation du solde commercial a été à l'origine de cette évolution. Les perspectives pour l'année 2007 indiquent une légère amélioration de ce ratio, qui se situerait à -6,1% du PIB.
- **Le taux de pression fiscale** s'est situé à 15,4% contre 14,5% un an plus tôt, pour un objectif de 14,9%. Bien que des efforts soient régulièrement fournis en matière de mobilisation de recettes fiscales, ce ratio demeure inférieur à la norme communautaire de 17,0% minimum, en raison notamment des évasions fiscales. En 2007, les perspectives de croissance de recettes devraient concourir à une légère amélioration de ce taux qui s'établirait à 15,8%.

### 2.1.7 Conclusion et recommandations

En 2006, la situation économique et financière du Bénin a été caractérisée par une relance de la croissance, qui est passée de 2,9% en 2005 à 3,8%. Toutefois, la filière cotonnière qui a considérablement contribué à cette croissance traverse une crise profonde pouvant entraîner la baisse de sa production au cours des prochaines campagnes agricoles, malgré les mesures prises par le Gouvernement.

De ce fait, pour consolider la croissance sur le moyen terme, des dispositions devraient être prises pour dynamiser cette filière. Il en est de même pour le secteur de l'énergie électrique en vue d'éliminer ou de réduire le déficit dans l'approvisionnement, afin de ne pas compromettre l'objectif de 5,0% de croissance du PIB réel en 2007. Toutefois, les réformes à mettre en œuvre dans le cadre de l'exécution du programme sur les ressources du Millénium Challenge Account



(MCA), notamment le renforcement des infrastructures économiques et sociales dont le Port autonome de Cotonou, l'amélioration du climat des affaires et l'accès des PME au crédit, permettraient de renforcer les bases de la croissance économique.

Globalement, pour assurer une croissance soutenue et atteindre une situation des finances publiques assainies, les dispositions suivantes devraient être prises par le Gouvernement. Il s'agit de poursuivre :

- les réformes en cours dans le secteur de l'énergie électrique, afin de renforcer le potentiel de la production et d'accroître la compétitivité de l'économie ;
- le programme de restructuration du secteur des télécommunications, notamment l'assainissement de l'opérateur historique « Bénin Télécom » ;
- les réformes structurelles dans la filière cotonnière en mettant en œuvre les actions hardies permettant de lever les dysfonctionnements constatés dans la filière ;
- les efforts d'assainissement des finances publiques, en renforçant les actions en matière de recouvrement en vue de générer des recettes additionnelles permettant d'en affecter davantage aux secteurs sociaux ;
- la mise en œuvre des actions et mesures permettant d'améliorer la productivité et la compétitivité de l'économie en général et celle du Port Autonome en particulier.

## **2.2. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU BURKINA FASO**

En 2006, le taux de croissance de l'activité économique a été de 6,4% après 7,1% en 2005, porté essentiellement par les performances du secteur tertiaire. La tendance devrait se poursuivre en 2007 avec un taux de croissance de 6,5%. Ce résultat a été obtenu dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,4% contre 6,4% en 2005. La baisse de l'inflation s'explique principalement par l'approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers, suite aux bons résultats de la campagne agricole 2005/2006. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à -2,4% en 2007.

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par une aggravation du déficit global qui a représenté 5,4% du PIB contre 5,0% en 2005. Cette détérioration est due à une faible progression des recettes conjuguée à une forte augmentation des dépenses. En 2007, il est attendu une hausse du déficit global qui ressortirait à 5,8%.

Le ratio du déficit extérieur courant, rapporté au PIB ressortirait à 8,5% contre 11,3% en 2005, essentiellement sous l'effet de la réduction du déficit commercial et de la hausse des transferts courants. La tendance se poursuivrait en 2007 avec un déficit courant qui se situerait à 7,2%.

La situation monétaire a été caractérisée à fin décembre 2006, par une hausse des avoirs extérieurs nets et du crédit intérieur. Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a progressé de 10,1% pour s'établir à 661,6 milliards.

En matière de convergence, trois critères de premier rang ont été respectés comme en 2005. Toutefois le critère relatif au solde budgétaire de base, critère clé, n'a pas été respecté. En 2007, six critères dont les quatre critères de premier rang seraient respectés.

### **2.2.1. Production**

L'activité économique a enregistré un taux de croissance de 6,4% en 2006, malgré la persistance de la faiblesse des cours du coton et du niveau élevé des cours des produits pétroliers. Cette performance a été essentiellement liée aux performances du secteur tertiaire, même si les autres secteurs y ont également positivement contribué.

La croissance du secteur primaire a été de 4,1% en 2006 contre 11,8% en 2005 pour une prévision de 3,9%. Ces résultats s'expliquent par la bonne tenue de la branche agriculture avec un taux de croissance de 5,2%. Ils sont liés aux conditions climatiques satisfaisantes, malgré un démarrage difficile de la campagne agricole. La production céréalière est estimée à 3 858 224 tonnes, en hausse de 5,7% par rapport à la production de la campagne précédente. Quant à la production cotonnière, elle a progressé de 8,5% pour s'établir à 814 900 tonnes pour un objectif de 788 500 tonnes. Cette spéculation a également bénéficié de la dynamique d'extension des superficies emblavées, de la poursuite de l'encadrement des

producteurs. A ces performances, il convient d'ajouter les résultats satisfaisants obtenus au niveau de la filière des fruits et légumes en progression de 6,0%, avec la création d'un terminal fruitier à Bobo-Dioulasso et la reprise des exportations de haricots verts. Au niveau de la branche élevage, une croissance de 2,6% a été enregistrée, en liaison avec un accroissement des effectifs du cheptel, grâce à la reconstitution des pâturages et des points d'eau.

La croissance du secteur secondaire a été de 6,3%, pour un objectif de 7,1% contre 7,4% en 2005. Cette progression s'explique principalement par le dynamisme de la branche des BTP avec un taux de croissance de 11,8%. La branche a bénéficié de l'exécution du programme d'investissements publics, notamment la construction des routes, la construction et la réhabilitation des pistes rurales et des bâtiments administratifs et la réalisation d'aménagements hydro-agricoles. Les industries manufacturières ont enregistré un taux de croissance de 4,9%, grâce principalement aux industries artisanales de transformation. Ces dernières ont progressé de 13,7%, sous les effets de la bonne campagne agricole.

Au niveau du secteur tertiaire, la croissance a été de 8,1% après 4,0% en 2005, portée par les services marchands avec un taux de croissance de 8,9%. Cette performance est imputable à la branche « transports entrepôts et communication » et à la poursuite du dynamisme de la branche « banques et assurances » et aux « autres services marchands ». Les résultats obtenus au niveau des autres services non marchands sont liés à l'organisation de certaines manifestations, principalement les Assemblées annuelles 2006 de la Banque Africaine de Développement, la 38<sup>ème</sup> Conférence des Ministres de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique, les élections municipales, le Salon International de l'Artisanat de la ville de Ouagadougou.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 1,3 point, 1,5 point et de 3,6 points, respectivement.

Du côté de la demande, la croissance a été tirée par la consommation, sous l'effet de sa composante privée. En effet, la croissance de 8,2% de la consommation contre 0,3% en 2005, s'explique par la consommation privée qui a progressé de 10,1%, en rapport avec la hausse des revenus des ménages, liée aux bons résultats de la campagne agricole 2005/2006. Quant à la consommation publique, sa progression a été de 3,2% contre 8,7% en 2005. Elle a bénéficié des dépenses en faveur des secteurs sociaux.

La formation brute du capital fixe a augmenté de 10,4% contre 7,9% en 2005, sous l'effet de ses deux composantes. La composante publique a bénéficié des investissements dans la construction des infrastructures, favorisée par l'afflux des concours extérieurs. Toutefois, les investissements ont baissé de 8,9% après la hausse de 51,4% enregistrée en 2005, du fait des variations de stocks.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations en volume ont progressé de 24,5% et 7,2%, respectivement. La hausse des exportations s'explique par la progression des exportations du coton. Quant aux importations, leur progression est due aux biens d'équipement.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et du secteur extérieur à la croissance du PIB ont été de 7,5 points, -1,9 point et 0,8 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est réduit pour représenter 3,7% contre 5,9% en 2005. Quant au taux d'investissement, il s'est situé à 17,8% après 20,6% en 2005.

Pour 2007, les perspectives indiquent un taux de croissance de 6,5%, sous l'hypothèse d'une bonne tenue de la production agricole et de performances satisfaisantes des industries manufacturières, des bâtiments et travaux publics, des services de transport, du tourisme et des télécommunications.

La production agricole serait favorisée par une bonne pluviométrie, la poursuite de l'intensification des productions végétales, grâce à la poursuite du programme de la petite irrigation villageoise, de l'aménagement des bas-fonds rizicoles, de la fertilisation des sols par la fumure organique et des fosses fumières. Il en résulterait une croissance du secteur primaire de 3,6%. La production de coton atteindrait 836 000 tonnes. Le niveau de production dépendra en partie de l'attitude des producteurs face à la nouvelle réduction du prix au producteur qui se situe désormais à 145 F le kilogramme contre 165 F la campagne précédente.

Le secteur secondaire progresserait de 10,6% grâce aux performances des industries manufacturières et des bâtiments et travaux publics (BTP). La croissance des industries manufacturières atteindrait 14,6% sous l'impulsion des activités des industries de transformation de coton graine et des industries artisanales de transformation des produits agricoles. Quant aux activités des BTP, elles seront tirées par la poursuite et l'achèvement des divers chantiers de construction des routes, l'ouverture des différentes mines d'or (Youga, Taparko, Kalsaka), la construction de barrages.

En relation avec le développement des activités des secteurs primaire et secondaire, la croissance du secteur tertiaire se situerait à 6,3% et serait portée tant par les services marchands que les services non marchands. La croissance des services marchands de 5,8% serait tirée par les performances au niveau du commerce, des transports routiers, du tourisme et des télécommunications. La poursuite du développement des transports routiers sera favorisée par l'entretien courant régulier des réseaux classés et des routes en terre en vue d'améliorer la praticabilité du réseau et de préserver le patrimoine routier.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 1,1 point, 2,5 points et de 2,9 points, respectivement.

En 2007, la croissance serait tirée par la consommation. La consommation privée progresserait de 4,8%, sous l'effet attendu de la hausse de la production agricole. La hausse de la consommation publique serait liée à la progression attendue des dépenses courantes de l'Etat. S'agissant de la formation brute du capital fixe, elle augmenterait de 9,1%, du fait de sa composante publique qui progresserait de 15,1%, la composante privée étant attendue en baisse. La composante publique bénéficierait, une nouvelle fois, de la poursuite des investissements dans la

construction des infrastructures. La hausse de la FBCF induirait une progression des investissements de 8,3%.

Au plan des échanges extérieurs, les exportations et les importations en volume progresseraient de 8,4% et 2,4%, respectivement. La hausse des exportations serait tirée par la poursuite de l'augmentation des exportations du coton. La progression des importations serait liée, comme les années précédentes aux biens d'équipement.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et du secteur extérieur à la croissance du PIB ont été de 4,6 points, 1,5 point et 0,4 point, respectivement.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute progresserait pour représenter 5,3% et le taux d'investissement se situerait à 18,3%.

### **2.2.2. Prix et inflation**

En 2006, la croissance a été réalisée dans un contexte de hausse modérée des prix à la consommation avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,4% contre 6,4% en 2005. Cette évolution est liée à la faible progression des prix des produits alimentaires, suite à un approvisionnement suffisant et régulier des marchés en produits alimentaires, favorisé par le niveau élevé de la production vivrière de la campagne agricole 2005/2006.

En ce qui concerne le taux d'inflation sous-jacente, il est ressorti à 2,5% contre 2,7% en 2005. Cette situation est liée à la hausse du niveau des prix des services d'enseignement, de restaurants, de santé et d'articles d'habillement.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2007, le taux d'inflation annuel moyen a été de -1,2% contre 4,9% pour la même période en 2006. Quant au taux de l'inflation sous-jacente, il est ressorti à 1,1% contre 3,6%. Ce recul s'explique essentiellement par la baisse observée au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles » et « transports ». Si cette tendance se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à -2,4% en 2007.

### **2.2.3. Finances publiques et dette publique**

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est soldée par un déficit global qui est passé de 5,0% du PIB en 2005 à 5,4% pour un objectif de 4,3%. Le non respect de l'objectif s'explique par les mauvaises performances en matière de recettes et la forte progression des dépenses.

Les recettes budgétaires ont progressé de 7,3% pour un objectif de 18,2% pour représenter 12,4% du PIB, sous l'impulsion des recettes fiscales qui ont augmenté de 7,6% pour un objectif de 18,4%. Il en est résulté un taux de pression fiscale de 11,5% pour un objectif de 12,4%. La non atteinte des objectifs s'explique essentiellement par les évasions fiscales liées à la gestion des exonérations. Ce résultat ne doit pas masquer les mesures mises en œuvre pour renforcer les

recouvrements. Ces mesures ont notamment trait à un examen plus rigoureux des exonérations, au renforcement des vérifications des factures et à une intensification de la lutte contre la fraude, à la création de la Direction des grandes entreprises. S'agissant des dons<sup>[1]</sup>, ils se sont élevés à 170 milliards, représentant 5,4% du PIB contre 4,4% en 2005.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 13,8% pour un objectif de 17,0% pour représenter 23,1% du PIB contre 21,7% en 2005. Cette progression est imputable aux deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 16,6% pour un objectif de 20,4%. Cet accroissement s'explique essentiellement par la hausse des subventions, consécutive à la flambée des cours du pétrole, à l'accroissement des consommations d'eau et d'électricité, suite au relèvement des tarifs, à la progression de la masse salariale et des dépenses liées à la décentralisation. S'agissant de l'augmentation de la masse salariale de 13,2%, elle est liée au recrutement de nouveaux agents dans les secteurs sociaux et au paiement partiel des rappels liés aux avancements des agents de la fonction publique.

En ce qui concerne les dépenses en capital, elles ont progressé de 10,9%, à la faveur de la hausse de ses deux composantes. L'augmentation des dépenses d'investissement financées sur ressources externes est liée à l'afflux de ressources extérieures dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté.

Le déficit global hors dons et le déficit global se sont aggravés pour représenter 9,8% et 5,4% du PIB, respectivement, contre 9,4% et 5,0% 2005.

Pour 2007, il est attendu une évolution contrastée des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 22,0% pour représenter 14% du PIB. Cette hausse serait liée au renforcement des activités de recouvrement à l'aide de l'accélération de l'informatisation des régies et l'élargissement de l'assiette fiscale à travers une limitation des exonérations.

Les dépenses totales et prêts nets progresseraient de 18,9% pour représenter 25,5% du PIB. Cette hausse serait portée par les dépenses en capital dans le cadre de la poursuite de la mise en œuvre du cadre stratégique de lutte contre la pauvreté. S'agissant des dépenses courantes, elles progresseraient de 3,9% sous l'impulsion de la masse salariale et des dépenses de transferts et subventions. La hausse de la masse salariale serait liée au recrutement prévu dans la Fonction publique et au paiement des reliquats de rappels de salaires. Quant à la hausse des dépenses de transferts et subvention, elle serait liée aux dépenses à effectuer pour atténuer l'impact du niveau élevé des cours des produits pétroliers et dans le cadre de la poursuite de la décentralisation. Le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 11,5% et 5,8% du PIB, respectivement.

L'encours de la dette publique à fin 2006 se chiffre à 659,4 milliards de francs représentant 20,9% du PIB contre 42,9% en 2005. Cette baisse notable de l'encours de la dette s'explique essentiellement par le bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM) pour environ 708 milliards. La tendance à la baisse se

---

<sup>[1]</sup> Hors annulation IADM

poursuivrait en 2007 avec un encours représentant 18,4% du PIB et un service de la dette représentant 6,4% des recettes. Toutefois, ceci ne doit pas contribuer à renoncer au recours aux ressources concessionnelles et un suivi rigoureux de l'évolution de la dette intérieure.

#### **2.2.4 Echanges extérieurs et balance des paiements**

La balance des paiements extérieurs dégagerait en 2006 un solde global excédentaire de 50,8 milliards, contre un déficit de 103,7 milliards un an plus tôt. Cette amélioration des comptes extérieurs découle principalement de la réduction du déficit de la balance des transactions courantes ainsi que de l'augmentation des entrées nettes de flux de transferts de capital, en raison de la remise de la dette multilatérale à l'égard du FMI.

Le solde de la balance des paiements courants ressortirait à -270,0 milliards en 2006, contre -334,5 milliards en 2005, soit une amélioration de 19,3%, provenant essentiellement du solde de la balance commerciale. Le solde courant, hors dons, ressortirait à -11,1% du PIB contre -14,2% en 2005.

L'amélioration de la balance commerciale (-254,5 milliards en 2006 contre -270,0 en 2005) résulterait d'un accroissement des exportations de 24,5%, ressorties à 307,6 milliards en 2006, à la suite principalement de la hausse des exportations de coton fibre (+35,3%), d'or marchandise (+63,2%) et des produits d'élevage (+6,7%). Le montant global des importations ressortirait à 562,1 milliards en 2006, sous l'effet d'une augmentation des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des produits pétroliers, à la suite du renforcement des investissements publics, notamment dans le domaine des infrastructures de transport et de l'hydraulique.

Le solde de la balance des services et revenus s'établirait à -151,8 milliards en 2006 contre -164,9 milliards en 2005, soit une amélioration de 8,0% qui s'expliquerait par l'effet combiné de la progression du montant du fret et assurance payé à l'extérieur sur les importations et la contraction des revenus nets versés au reste du monde, en liaison avec la baisse des paiements d'intérêt au titre de la dette extérieure.

Les entrées nettes au titre des transferts courants atteindraient 136,3 milliards en 2006 contre 123,8 milliards une année auparavant, soit une hausse de 10,0%, imputable aux transferts privés. Ceux-ci enregistreraient une hausse de 61,3% en 2006, en liaison avec l'augmentation des entrées de ressources au titre des transferts d'économies sur salaires et le renforcement des concours extérieurs privés, notamment ceux découlant des actions des ONG. Quant aux transferts courants publics, ils ressortiraient à 91,3 milliards en 2006 contre 96,0 milliards en 2005, soit une légère baisse de 4,9%, liée notamment à la contraction de l'aide budgétaire et des dons sous forme d'aide alimentaire.

Pour le compte de capital et d'opérations financières, les entrées nettes s'élèveraient à 319,7 milliards durant l'année 2006 contre 232,5 milliards en 2005, soit une hausse de 37,5%, en liaison avec les annulations de dette au titre de l'IADM, dont 54,1 milliards pour le FMI.

Pour 2007, le solde global de la balance des paiements devrait dégager un excédent de 169,1 milliards. Cet excédent serait notamment induit par les recettes de privatisation de l'Office National des Télécommunications (ONATEL).

La solde commercial devrait se dégrader de 1,8% pour s'établir à -259,2 milliards. Les exportations totales atteindraient 325,5 milliards, affichant une hausse de 5,8%, en relation avec la poursuite des actions de promotion des exportations notamment de coton fibre, de l'or et des produits d'élevage. Les importations totales enregistreraient une hausse de 4,0% en 2007, pour s'établir à 584,7 milliards, sous l'effet du regain de dynamisme de l'activité économique intérieure, induisant une progression de la demande de biens d'équipement et des autres biens de consommation.

Le déficit des services serait de 147,5 milliards, accusant une détérioration de 4,4%, imputable à l'accroissement du fret et de l'assurance sur les importations. Les revenus nets se réduiraient en ressortant à -9,5 milliards.

Les entrées nettes au titre des transferts courants atteindraient 170,6 milliards en 2007 contre 136,3 milliards en 2006, soit une hausse de 25,2%, imputable tant aux transferts courants publics que privés. Les transferts courants publics s'établiraient à 115,6 milliards en 2007 contre 91,3 milliards en 2006. Les transferts privés devraient enregistrer une hausse de 22,2%, impulsée principalement par une reprise des entrées de ressources au titre des transferts d'économie sur salaires avec le retour progressif de la stabilité socio politique dans la sous-région.

Les entrées nettes au titre des opérations financières et des transferts en capital, y compris la remise de la dette, ressortiraient à 414,7 milliards durant l'année 2007 contre 319,7 milliards en 2006, soit une hausse de 29,7%. Cette évolution serait due à l'importance des investissements directs, en liaison avec la privatisation de l'ONATEL (144,3 milliards).

### **2.2.5. Situation monétaire**

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont inscrits en hausse de 50,8 milliards, en s'établissant à 221,0 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution résulte de la hausse de 38,5 milliards des avoirs extérieurs nets de l'Institut d'émission et de 12,3 milliards de ceux des banques. L'augmentation des avoirs extérieurs nets de la BCEAO résulte en partie de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 27,9 milliards, ou 5,8% pour se situer à 512,2 milliards à fin décembre 2006. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 39,2 milliards, pour se situer à -30,2 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution est essentiellement consécutive à la baisse de 38,4 milliards des engagements vis-à-vis du système bancaire. Les crédits à l'économie se sont chiffrés à 542,4 milliards, en hausse de 14,1% par rapport à décembre 2005, à la suite d'une progression de 54,2 milliards ou 13,1% des concours ordinaires, dont 9,8 milliards pour les crédits à moyen et long terme, et 12,9 milliards ou 20,6% des crédits de campagne. L'accroissement des crédits ordinaires résulte de concours à des sociétés cotonnières ainsi qu'aux entreprises intervenant dans les secteurs de



l'énergie, des hydrocarbures, des télécommunications du BTP, de l'agro-industrie, du commerce général et des services. L'évolution des crédits de campagne traduit les lenteurs enregistrées dans le dénouement des concours octroyés au titre de la campagne agricole 2005/2006, en raison du faible rythme d'embarquement de la production de coton-fibre destinée à l'exportation.

La masse monétaire s'est accrue de 10,1% pour s'établir à 661,6 milliards, traduisant la hausse de 16,2% des dépôts en banque, dont l'impact a été amoindri par le recul de 7,7% de la circulation fiduciaire.

## 2.2.6. Etat de la convergence

La situation de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **le solde budgétaire de base rapporté au PIB** est passé de -3,8% en 2005 à -4,7% en 2006 pour un objectif de -3,6%. Corrigé des dépenses financées sur ressources PPTE et dons courants, ce solde a été de -2,1% pour un objectif de -1,1%. L'objectif fixé n'a pas été atteint en raison de la faible progression des recettes et de forte hausse des dépenses. Pour 2007, le déficit serait de 2,2%. Toutefois, corrigé des dépenses financées sur ressources PPTE et dons courants, il dégagerait un excédent de 0,5%.
- **le taux d'inflation annuel moyen** a été de 2,4% en 2006 contre 6,4% en 2005. Les bons résultats de la campagne agricole 2005/2006 ont induit un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers, favorisant ainsi une hausse modérée des prix à la consommation. En ce qui concerne le taux d'inflation sous – jacente, il est ressorti à 2,5% contre 2,7% en 2005. Cette situation est liée à la hausse du niveau des prix des services d'enseignement, de restaurants, de santé et d'articles d'habillement. En 2007, si la tendance observée au cours des quatre premiers mois se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à -2,4%.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 18,9% en 2006 contre 42,9% en 2005 pour un objectif de 15,6%. La forte baisse observée est due au bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale (IADM). Le ratio ressortirait à 17,3% en 2007.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006 et le serait en 2007;
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006 et le serait en 2007.

## Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 42,0% en 2005 à 44,1% pour un objectif de 39,5%. Corrigé des dépenses salariales financées sur appuis budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 39,0% pour un objectif de 36,2%. Le non respect de l'objectif est lié à la non atteinte des objectifs en matière de recettes fiscales, le niveau de la masse salariale étant conforme aux objectifs du programme 2006-2008. En 2007, le ratio se situerait à 37,1% et le ratio corrigé à 33,4%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** est passé de 43,4% en 2005 à 42,0% en 2006 pour un objectif de 36,9%. Corrigé des dépenses d'investissement financées sur appuis budgétaires et ressources PPTTE, ce ratio a été de 32,8% pour un objectif de 29,0%. Le ratio passerait à 33,6% en 2007 et le ratio corrigé à 25,2%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** a été de -11,4% pour un objectif de -11,1% contre -14,5% en 2005. Pour 2007, ce ratio se situerait à -10,5%.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 11,5% pour un objectif de 12,4% contre 11,4% en 2005. La non atteinte des objectifs est liée à la non maîtrise des exonérations. Pour 2007, l'objectif est de 13,1%.

Trois critères de premier rang ont été respectés comme en 2005. Il s'agit du taux d'inflation, de « la non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs » et du taux d'endettement. Au total, l'objectif du programme 2006-2008 n'a pas été atteint. Cette situation s'explique essentiellement par la non réalisation des objectifs en matière de recettes. La conjoncture défavorable marquée par la faiblesse des cours du coton et la hausse des cours des produits pétroliers a contribué également à ralentir le rythme de convergence.

### 2.2.7 Conclusion et recommandations

Le Burkina Faso a respecté en 2006, quatre critères dont trois de premier rang. Toutefois, le critère relatif au solde budgétaire de base n'a pas été respecté. Sur la base des prévisions, les quatre critères de premier rang pourraient être respectés en 2007. Ceci doit passer par une amélioration substantielle des recettes et une maîtrise des dépenses courantes.

Afin de consolider les performances réalisées et pour atteindre les objectifs fixés pour 2007, les Autorités sont invitées à :

- poursuivre l'amélioration du recouvrement des recettes fiscales à travers l'élargissement de l'assiette, la modernisation du recouvrement et la mise en œuvre du programme de transition fiscale ;

- mettre l'accent sur l'intensification des productions végétales ;
- poursuivre la diversification des exportations ;
- préserver la soutenabilité de la dette publique par le suivi rigoureux de l'évolution de la dette intérieure et le recours à des ressources concessionnelles ;
- poursuivre les réformes entreprises dans la filière coton pour renforcer sa compétitivité et accroître la professionnalisation de la filière.

## 2.3 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA COTE D'IVOIRE

Le contexte national marqué par la lenteur du processus de normalisation de la situation sociopolitique, les nombreuses grèves et crises (épizootie de la grippe aviaire et déchets toxiques), les difficultés rencontrées par le secteur secondaire et le fléchissement de la production de cacao ont affecté l'activité économique en 2006. Le taux de croissance du PIB est ressorti à 1,2% contre 1,8% en 2005. Cependant, l'inflation a été maîtrisée en relation avec les performances de l'agriculture vivrière. Le taux d'inflation annuel moyen est en effet ressorti à 2,5% en 2006 contre 3,9% en 2005. En 2007, il est attendu un taux de croissance économique de 1,5%. Au vu des tendances observées au cours des quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation annuel moyen se situerait à 2,2<sup>3</sup>% en 2007.

La situation des finances publiques a été caractérisée par une réduction du déficit budgétaire global qui est ressorti en 2006 à 1,4% du PIB contre 1,7% en 2005, du fait essentiellement de la limitation des dépenses en l'absence de ressources extérieures. En 2007, le solde budgétaire global dégagerait un excédent représentant 0,3% du PIB en relation avec la hausse attendue des ressources.

Reflétant la bonne orientation des exportations, portée par les ventes de pétrole et des principaux produits de rente, l'excédent de la balance courante s'améliorerait. Il ressortirait en 2006 à 2,8% du PIB contre 0,2% en 2005. En 2007, le solde courant représenterait 2,1% du PIB.

La situation monétaire laisse apparaître une nette amélioration des avoirs extérieurs, une hausse du crédit intérieur. Il en est résulté un taux de croissance de la masse monétaire de 10,3% pour se situer à 2 294,8 milliards.

En matière de convergence, deux critères dont un du premier rang ont été respectés en 2006. Il s'agit des critères relatifs à l'inflation et au solde extérieur courant.

### 2.3.1 Production<sup>4</sup>

En 2006, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 1,2%. Cette croissance a été portée principalement par le secteur primaire et, dans une moindre mesure, par le secteur secondaire. En effet, la valeur ajoutée du secteur primaire a progressé de 2,6% contre -0,1% en 2005, en liaison avec les bonnes conditions climatiques qui ont favorisé les performances de l'agriculture vivrière avec une croissance de 2,9%. Par contre, la valeur ajoutée de l'agriculture d'exportation a diminué de 0,8%, en raison de la baisse notamment des productions de cacao, de coton et d'ananas. Le recul de la production de cacao s'explique d'une part, par la baisse de la productivité des plantations liée à leur vieillissement et la diminution des traitements phytosanitaires. Par contre, les productions de café et d'anacarde ont

---

<sup>3</sup> Prévisions de la Commission.

<sup>4</sup> L'analyse sectorielle est faite sur la base des classifications retenues au niveau des Etats d'AFRISTAT et qui incorporent les activités extractives dans le secteur secondaire. En Côte d'Ivoire, elles sont incluses dans le secteur primaire. Il en résulte en 2006, pour les secteurs primaire, secondaire et tertiaires des taux de croissance de 5,6% ; -6,2 et 1,9%, respectivement.

augmenté de plus de 20% pour se situer à 177 000 tonnes et 230 000 tonnes, respectivement.

La production du secteur secondaire a crû de 0,6% contre 14,0% en 2005. Cette évolution résulte de la forte progression des industries extractives, notamment l'extraction de pétrole, cependant atténuée par le recul au niveau des industries agroalimentaires. En effet, l'extraction de pétrole a augmenté de près de 50%, suite à la mise en exploitation du champ "Baobab". Toutefois, cette performance a été limitée par l'ensablement des puits de pétrole. Les industries manufacturières se sont inscrites en baisse, sous l'effet de la chute des industries agroalimentaires et des industries textiles. Reflétant le faible niveau d'exécution des grands chantiers publics en rapport avec la lenteur du processus de normalisation et les difficultés subséquentes de mobilisation des ressources extérieures, les activités des Bâtiments et Travaux Publics se sont contractées de 3,0%.

Après une régression de 2,8% en 2005, la valeur ajoutée du secteur tertiaire a progressé de 1,9% en 2006. Cette croissance résulte de l'évolution contrastée des composantes : d'un côté, la croissance au niveau des télécommunications et du commerce avec des taux de croissance de 12,5% et 3,6%, respectivement, et de l'autre, le recul des services de 1,8% et des transports de 0,2%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 0,9 point, 0,1 point et 0,2 point, respectivement.

Au plan de la demande, les exportations ont été le principal moteur de la croissance économique en 2006.

Les exportations de biens et services non facteurs, impulsées par la forte progression des ventes de produits pétroliers, de café et de caoutchouc, ont progressé de 1,7%. Les importations de biens ont quant à elles, reculé de 2,8%, en rapport avec la décélération de la croissance.

La consommation finale a progressé de 0,6%, à la faveur d'une hausse de 15,6% de la consommation publique. Le rebond de la consommation publique est imputable à l'augmentation des charges auxquelles l'Etat fait face. Par contre, la consommation des ménages a reculé de 1,9%, ce qui pourrait s'expliquer par la baisse du pouvoir d'achat des ménages.

En revanche, en raison de la persistance de la crise, de la raréfaction des crédits bancaires et de l'assèchement des financements extérieurs, les investissements ont enregistré une baisse de 4,9%. Cette baisse concerne aussi bien les investissements privés (-6%) que publics (-2,1%). Le taux d'investissement s'est ainsi établi à fin 2006 à 8,7% du PIB.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 0,3 point, -1,1 point et 2,0 points, respectivement.

En 2007, la croissance de l'activité économique<sup>5</sup> serait de 1,5%, portée par le secteur primaire et le secteur tertiaire.

La production du secteur primaire augmenterait de 6,4%, en relation avec les performances de l'agriculture. L'agriculture d'exportation progresserait de 3,2% à la faveur de la hausse de la production de cacao (+2,4%), de café (+4,3%) et d'anacarde (+10%). Ces évolutions seraient en rapport avec la normalisation graduelle de la situation sociopolitique, ce qui permettrait de capter une partie de la production dans la zone Centre- Nord –Ouest (CNO).

Le secteur secondaire enregistrerait une baisse de 6,2% résultant de l'évolution en sens inverse des composantes. Les industries extractives devraient en effet connaître une baisse de 19,9% imputable à la persistance des difficultés liées à l'ensablement des puits de pétrole. Une hausse des BTP (3,4%) grâce au démarrage des grands chantiers, notamment la construction du Pont de Jacquerville et le prolongement de l'autoroute du Nord. Quant aux industries alimentaires (4,3%), elles bénéficieraient de la hausse des productions agricoles d'exportation et de la reprise attendue de la demande intérieure. Le secteur énergie continuera d'être orienté à la baisse (-1,9%). Toutefois, ce secteur bénéficierait des mesures envisagées par le Gouvernement pour relancer la production électrique et pour assainir la situation financière du secteur de l'électricité.

S'agissant du secteur tertiaire, il enregistrerait une croissance de 1,9%, du fait principalement du dynamisme des branches des télécommunications (+12,5%) et du commerce (+3,2%).

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été de 2,2 points, -1,5 point et 0,8 point, respectivement.

Au niveau de la demande, en 2007, la croissance serait impulsée essentiellement par la consommation finale qui augmenterait de 2,2% et qui s'étend à ses deux composantes. Cette évolution s'expliquerait d'une part, par l'amélioration des revenus agricoles grâce à la bonne tenue des cours mondiaux des matières premières et du redressement de la production agricole. La hausse de la consommation des ménages (1,7% contre -1,9% en 2006) s'expliquerait par. Quant à la consommation publique qui progresserait de 4,8%, son évolution serait liée à l'augmentation des dépenses de fonctionnement de l'Etat. Les investissements régresseraient en revanche de 2,0% contre 4,9% en 2006 à la faveur du redressement du secteur manufacturier. Cette baisse toucherait l'investissement privé et l'investissement public.

Au niveau de la demande extérieure, la croissance des exportations connaîtrait une hausse modérée (1,3%), du fait du ralentissement de l'extraction du pétrole brut. Quant aux importations, elles augmenteraient de 2,0%, en rapport avec la croissance de l'activité économique.

---

<sup>5</sup> Sur la base des classifications des Autorités ivoiriennes, les taux de croissance pour 2007 des secteurs primaire, secondaire et tertiaire seraient respectivement de -0,6% ; 1,8% et 1,9%.

Les contributions de la consommation finale, des investissements et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été de 0,8 point, -0,2 point et 0,9 points, respectivement.

### **2.3.2 Prix et inflation**

Après un début d'année marqué par des pressions inflationnistes liées à la hausse des prix des produits pétroliers et à l'apparition de l'épizootie de la grippe aviaire, la tendance des prix à la consommation a été à la baisse au cours des derniers mois de 2006. Cette évolution très sensible au niveau des prix des produits alimentaires, notamment les céréales non transformés, les légumes et les fruits, fait suite à un meilleur approvisionnement des marchés, facilité par l'abondance des produits. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,5% en 2006 contre 3,9% en 2005.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2007, le taux d'inflation a été de 2,8% contre 2,2% pour la même période en 2006. Quant au taux d'inflation sous-jacente sur les quatre premiers mois, il a été de 1,1% contre 2,3% pour la même période en 2006. La progression de l'inflation s'explique essentiellement par la hausse observée au niveau de la fonction « produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Pour l'ensemble de l'année 2007, si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen se situerait autour de 2,2%.

### **2.3.3 Finances publiques et dette publique**

L'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite par une baisse des déficits budgétaires et le recours à des financements exceptionnels, en particulier l'accumulation d'arriérés de paiement intérieurs et extérieurs.

En 2006, les recettes totales hors dons ont progressé de 8,8% pour représenter à 17,4% du PIB contre 17,1% en 2005. Cette évolution est consécutive à la progression des recettes fiscales de 9,5%, impulsées par l'impôt sur les bénéfices industriels et commerciaux et les taxes sur les transactions internationales.

S'agissant des recettes non fiscales, elles ont été en hausse de 4,8% pour représenter 2,6% du PIB comme en 2005. Cette hausse est liée principalement à la progression des cotisations sociales. Quant aux dons, ils ont chuté pour atteindre 15,1 milliards contre 94,6 milliards en 2005, reflétant les difficultés à mobiliser des ressources extérieures en raison des retards accusés dans le programme de sortie de crise.

Les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 1,6% pour représenter 19,0% du PIB contre 19,9% en 2005. Cette évolution s'explique par la hausse des dépenses courantes de 1,5% et de l'augmentation des dépenses en capital de 1,6%. La hausse des dépenses courantes est liée à l'accroissement de la masse salariale (+4,5%) et des transferts et subventions (subvention à la filière coton d'environ 10 milliards et subventions de gaz versées au secteur de l'électricité, qui est en proie à de graves difficultés techniques et financières). Quant à la progression des dépenses

en capital, elle s'explique par la composante financée sur ressources internes, en hausse de 58,0%, la composante financée sur ressources extérieures ayant chuté, en rapport avec la crise. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global ont représenté 1,5% et 1,4% du PIB, respectivement, contre 2,8% et 1,7% en 2005.

La situation des finances publiques a été par ailleurs marquée par l'accumulation de nouveaux arriérés de paiement. Le montant d'accumulation d'arriérés est estimé à 390,3 milliards dont 286,2 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

L'encours de la dette publique (y compris les stocks d'arriérés) s'est établi à 7 833,5 milliards à fin décembre 2006, soit 85,4% du PIB contre 87,1% en 2005. Le service de la dette a représenté 25,1% des recettes budgétaires contre 28,9% en 2005. Le niveau élevé du ratio s'explique par le fait que la Côte d'Ivoire ne bénéficie pas à ce jour des initiatives d'annulation de la dette multilatérale. En l'absence de la conclusion d'un programme économique et financier avec les institutions de Bretton Woods, la dette publique de la Côte d'Ivoire demeurerait un lourd fardeau.

En 2007, la situation des finances publiques devrait s'améliorer. En effet, les recettes totales augmenteraient de 15,4% pour représenter 19,2% du PIB. Cette progression serait liée à l'approfondissement des réformes fiscales destinées à la relance de l'activité économique et l'optimisation de la gestion de la trésorerie de l'Etat. Cela devrait par ailleurs s'étendre tant aux recettes fiscales qu'aux recettes non fiscales.

Les recettes fiscales progresseraient de 7,7% sous l'impulsion :

- des impôts sur revenus et bénéfices grâce aux impôts sur les revenus et salaires, à la contribution pour la reconstruction nationale (CRN) et à l'Impôt sur le Revenu des Valeurs Mobilières (IRVM) ;
- des taxes sur les biens et services, en particulier la TVA, les droits d'enregistrement et les timbres et enfin de la TPS ;
- des droits de porte grâce à un effort additionnel de recouvrement au niveau des marchandises générales.

Les recettes non fiscales enregistreraient une hausse de 60%. Cette amélioration proviendrait surtout par la hausse des cotisations de sécurité sociale, des revenus du domaine et des recettes non fiscales du Trésor.

Les dons sont projetés à 130,4 milliards, soit 1,4% du PIB nominal, grâce à la mobilisation attendue des dons programmes projetée à 85 milliards.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 11,8% pour représenter 20,3% du PIB. Les dépenses courantes seraient en hausse de 12,2% du fait de l'accroissement des intérêts de la dette, de la masse salariale, des dépenses de fonctionnement et des dépenses liées au programme de sortie de crise. Les dépenses en capital progresseraient de 13,4%, sous l'hypothèse de la reprise des financements extérieurs. Au total, le déficit global hors dons ressortirait à 1,0% du PIB. Quant au solde global, il dégagerait un léger excédent représentant 0,3% du PIB.



### 2.3.4 Commerce extérieur et balance des paiements

Les comptes extérieurs dégageraient en 2006 un solde global excédentaire de 117,8 milliards contre 62,3 milliards en 2005, soit une amélioration de 55,6 milliards, induite exclusivement par la bonne tenue des transactions courantes.

En effet, celles-ci passeraient d'un excédent de 21,0 milliards en 2005 à 256,7 milliards à la faveur du rebond de l'excédent commercial. Hors transferts officiels, l'excédent du compte courant ressortirait à 2,9% du PIB contre 0,4% en 2005.

La balance commerciale est estimée à 1 647,6 milliards en 2006, soit une hausse de 27,7% par rapport à 2005, due à un accroissement des exportations (+7,8%) et une réduction des importations (-1,5%). Les exportations augmenteraient en effet de 315,7 milliards, reflétant la hausse de 5,5% des quantités exportées et de 3,4% des prix moyens, sous l'impulsion notamment des produits pétroliers.

Le déficit des services accuserait en 2006 une dégradation de 50,4 milliards, en liaison avec la hausse des sorties au titre du poste voyage. Le déficit des revenus augmenterait à 405,1 milliards contre 344,5 milliards en 2005, du fait du rapatriement des bénéficiaires tirés des revenus des investissements étrangers. Quant au déficit des transferts courants, il s'accroîtrait par rapport à l'année 2005, en ressortant à 254,5 milliards, en raison de l'accroissement des sorties au titre des transferts privés.

Le compte de capital et d'opérations financières serait déficitaire de 120,5 milliards contre un excédent de 62,2 milliards en 2005, soit un repli de 182,7 milliards. Cette baisse serait liée aux « autres investissements privés » dont le déficit ressortirait à 446,7 milliards en 2006 contre 336,8 milliards en 2005 et à la réduction des aides publiques aux projets qui passeraient de 97,7 milliards en 2005 à 14,4 milliards en 2006.

Pour 2007, les prévisions de balance des paiements tablent sur un excédent global de 100,0 milliards en 2007, après un montant de 117,9 milliards en 2006.

L'excédent commercial se chiffrerait à 1 478,7 milliards en 2007 contre 1 647,6 milliards l'année précédente, soit une réduction de 168,9 milliards liée à une baisse des exportations accentuée par une progression des importations.

Les exportations de biens se contracteraient de 147,9 milliards pour s'établir à 4 227,9 milliards, sous l'effet des baisses respectives des ventes de pétrole et de cacao. Le recul des exportations de produits pétroliers est lié à la baisse des quantités vendues du fait de l'ensablement des puits. Le repli des exportations du cacao est induit par la baisse prévue de 1,7% des prix sur le marché international.

La progression des importations serait en rapport avec la hausse des achats des biens intermédiaires et des biens d'équipement, à la faveur de la reprise attendue de l'activité économique.

Le solde déficitaire des services se situerait à 739,2 milliards contre 731,3 milliards en 2006. Le déficit des revenus s'établirait à 412,1 milliards contre 405,1 milliards estimés en 2006, en relation avec les rapatriements de profits. Enfin, le déficit des

transferts courants ressortirait à 122,3 milliards contre 254,5 milliards en 2006, en liaison avec les dons attendus dans le cadre de la sortie de crise. Au total, l'excédent de la balance courante serait en repli de 20,1% pour s'établir à 205,1 milliards. Hors transferts officiels, il se situerait à 0,8% du PIB contre 2,9% en 2006.

Le compte de capital et d'opérations financières enregistrerait un déficit de 105,1 milliards contre après celui de 120,5 milliards, en 2006, soit une réduction de 15,4 milliards, en relation avec la hausse des investissements directs et de portefeuille. Cette évolution s'appuie toutefois sur l'hypothèse de la disponibilité d'un financement additionnel de 178,5 milliards.

### **2.3.5 Situation monétaire**

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 821,8 milliards, en hausse de 117,8 milliards par rapport à fin décembre 2005, du fait essentiellement de l'accroissement de 158,2 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, atténuée toutefois par la baisse de 40,4 milliards de ceux des banques. Cette évolution traduit les rapatriements soutenus au titre des recettes d'exportation.

Le crédit intérieur a connu une hausse de 66,8 milliards, soit 4,3% par rapport à son niveau de décembre 2005, en s'établissant à 1 635,4 milliards, en relation avec l'accroissement du crédit net au secteur privé. En effet, la position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 34,0 milliards au cours de la période sous revue, pour ressortir à 345,3 milliards, en liaison avec le repli de 22,4 milliards des engagements de l'Etat et la hausse de 11,5 milliards des créances de l'Etat sur le système bancaire. L'encours des crédits à l'économie s'est établi à 1 290,1 milliards à fin décembre 2006, contre 1 189,3 milliards en 2005, ressortant ainsi en hausse de 8,5%, sous l'effet d'un accroissement de 9,4% des crédits ordinaires. L'évolution des crédits ordinaires est essentiellement imputable aux nouvelles mises en place en faveur des entreprises intervenant dans les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie.

Reflétant l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire s'est accrue de 10,3%, pour se fixer à 2 294,8 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution s'est traduite par la hausse de 11,5% des dépôts en banque et de 8,1% de la circulation fiduciaire.

### **2.3.6 Etat de la convergence**

L'état de convergence se présente comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** s'est établi à -1,0% en 2006 contre -1,4% en 2005, pour un excédent prévu de 0,9%. L'écart par rapport aux prévisions s'explique principalement par

l'accroissement des dépenses de transfert. En 2007, le ratio ressortirait à 0,0%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** a été de 2,5% en 2006 contre 3,9% en 2005. Cette évolution conforme aux prévisions, est en rapport avec un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires ayant atténué l'effet de la hausse des prix des produits pétroliers. Pour 2007, si la tendance observée au cours des quatre premiers mois se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen se situerait autour de 2,2%.
- **L'encours<sup>6</sup> de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 85,4% contre 87,1% en 2005. Le niveau élevé du ratio s'explique par le fait que la Côte d'Ivoire ne bénéficie pas à ce jour des initiatives d'annulation de la dette multilatérale. En 2007, le ratio ressortirait à 75,1%.
- **Les arriérés de paiement**
  - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté. Il est enregistré une accumulation d'arriérés de paiement intérieurs de 104,1 milliards.
  - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce critère n'a pas été respecté. Des arriérés d'un montant global de 286,2 milliards ont été accumulés.

Seule la reprise effective d'une coopération avec les Institutions de Bretton Woods permettrait le respect de ce critère en 2007.

### Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** s'est amélioré en passant de 45,0% en 2005 à 43,2% en 2006 pour un objectif de 42, 2%. En 2007, le ratio s'établirait à 41,5%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est amélioré en 2006. En effet, il est passé de 10,7% en 2005 à 15,5% pour un objectif de 13,3%. En 2007, il se situerait à 12,6%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à 3,0% contre 0,4% en 2005 pour une prévision de 2,3%. L'évolution observée s'explique par une forte hausse des exportations conjuguée à une baisse des importations. En 2007, ce ratio serait de 0,8%.

---

<sup>6</sup> Cet encours prend également en compte le stock d'arriérés.

- **Le taux de pression fiscale** a enregistré une légère amélioration en 2006. Il s'est établi à 14,9% contre 14,4% en 2005. Cette évolution est liée aux performances des impôts directs, principalement le BIC. En 2007, il atteindrait 15,3%.

L'analyse de l'état de convergence de l'économie ivoirienne en 2006 révèle que la plupart des ratios enregistre une évolution favorable même si les normes communautaires n'ont pas été respectées. Cependant, deux critères l'ont été, à savoir, le taux d'inflation annuel moyen et le solde extérieur courant hors dons. En 2007, trois critères seraient respectés, à savoir le solde budgétaire de base, le taux d'inflation et le ratio du solde courant extérieur.

### 2.3.7 Conclusion et recommandations

La lenteur du processus de normalisation et l'ajournement de l'élection présidentielle précédemment prévues à fin octobre 2006, ont contribué à fragiliser la situation économique en 2006. Cependant la conclusion des accords du 04 mars 2007 à Ouagadougou et l'intensification des discussions avec les Institutions de Bretton woods constituent un signal positif pour les perspectives économiques à moyen terme. Les autorités devraient donc s'atteler, prioritairement, à lever les incertitudes sur le schéma de sortie de crise en vue d'une décrispation. Pour que cette amélioration se concrétise, les dispositions devraient être prises en vue :

- d'accélérer effectivement le processus de normalisation de la situation sociopolitique par la poursuite de la mise en œuvre de l'accord de Ouagadougou signé le 4 mars 2007 ;
- de doter le pays d'un programme post-conflit suivi d'un programme économique et financier triennal appuyé par la communauté financière internationale ;
- d'améliorer les recouvrements par le renforcement et la modernisation de l'administration fiscale ainsi que l'élargissement de l'assiette des impôts, en s'appuyant notamment sur l'utilisation généralisée de la facture normalisée ;
- de poursuivre les efforts de maîtrise des dépenses publiques ;
- de poursuivre les réformes structurelles, en particulier dans les filières café, cacao, coton, pétrole et autres énergies ;
- de créer un climat économique propice aux activités du secteur privé par la poursuite et le renforcement des mesures de lutte contre l'insécurité et la corruption.

## **2.4 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE LA GUINEE-BISSAU<sup>7</sup>**

L'activité économique a enregistré en 2006 une croissance de 1,8% contre 3,8% en 2005, pour un objectif de 4,3% retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Cette croissance s'est réalisée dans un contexte de baisse du taux d'inflation annuel moyen qui s'est situé à 2,0% contre 3,4% en 2005. En 2007, les prévisions macroéconomiques font ressortir un taux de croissance de 3,9% et un taux d'inflation annuel moyen de 2,3%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat n'a pas permis d'atteindre les objectifs de la première tranche annuelle du programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Ainsi, le déficit global s'est établi à 5,1% du PIB en 2006 contre 11,7% en 2005, pour un objectif de 0,9%. En 2007, il est attendu une dégradation des principaux soldes budgétaires.

Au niveau des comptes extérieurs, le déficit courant, rapporté au PIB s'est amélioré pour s'établir à 1,3% contre 3,4% en 2005, en rapport avec la hausse des transferts courants. En 2007, le déficit courant, rapporté au PIB s'établirait à 0,3% à la faveur d'une amélioration de la balance commerciale.

La situation monétaire a été marquée, à fin décembre 2006, et ce, par rapport aux réalisations de décembre 2005, par une amélioration des avoirs extérieurs nets et une hausse du crédit intérieur. Il en a résulté un accroissement de la masse monétaire de 5,5%.

S'agissant de l'état de la convergence, à l'exception du critère relatif au taux d'inflation, critère de premier rang, aucun critère n'a été respecté en 2006. En 2007, l'état de la convergence serait le même que celui de 2006 avec un seul critère respecté, celui du taux d'inflation.

### **2.4.1 Production**

En 2006, le taux de croissance du PIB s'est situé à 1,8% contre 3,8% en 2005 pour un objectif de croissance de 4,3% initialement retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Cette croissance est portée essentiellement par les secteurs secondaire et tertiaire.

Les activités du secteur primaire ont progressé de 0,6% en 2006 contre 3,0% en 2005. Ce ralentissement de l'activité résulte de la baisse de la production céréalière atténuée par la hausse de la production de noix de cajou qui est passée de 110 200 tonnes en 2005 à 112 400 tonnes en 2006.

S'agissant du secteur secondaire, il a affiché une croissance de 5,4% contre 6,5% en 2005. Cette décélération s'explique principalement par l'évolution de la production de

---

<sup>7</sup> La Guinée-Bissau n'a pas encore transmis à la Commission son programme pluriannuel de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité réaménagé 2007-2009. Les données du pays sont celles transmises à la Commission par le CNPE le 28 mai 2007. Elles font l'objet de discussions avec la mission de consultations au titre de l'article IV des statuts du FMI. Ces données feront l'objet d'une actualisation à l'issue de la mission du FMI prévue du 23 mai au 04 juin 2007

la « branche industrie », incluant l'eau et l'électricité dont la valeur ajoutée a progressé de 5,6% contre 7,0% en 2005. Quant à la « branche BTP », sa croissance s'est stabilisée à 5,0% en 2006, en rapport avec les travaux de réhabilitation des voiries de Bissau et les constructions d'un nouveau complexe hôtelier et d'une Agence Nationale de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest.

Enfin, dans le secteur tertiaire, l'activité a progressé de 2,6% en 2006 contre 3,0% en 2005. Cette évolution est liée au développement des activités des branches « Transports et Télécommunications ». En effet, au cours de l'année 2006, le secteur s'est enrichi d'une nouvelle société de télécommunications. Par ailleurs, la branche « Banques et Assurances » a bénéficié des retombées de l'implantation de deux nouvelles banques, « la Banque Régionale de Solidarité » et la « Banco da União ».

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été de 0,4 point, 0,7 point et de 0,7 point, respectivement.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique a été essentiellement tirée par la Formation Brute de Capital Fixe totale, sous l'effet de sa composante publique qui a progressé de 66,7% en 2006. Cette performance est liée à la reprise du programme d'investissement public avec la réhabilitation des voiries de Bissau.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations en volume ont progressé de 3,7% et 2,8%, respectivement. La hausse des exportations s'explique par la progression des ventes de noix de cajou à l'extérieur.

En 2007, les prévisions macroéconomiques font ressortir un taux de croissance du PIB de 3,9%. La croissance serait tirée par tous les secteurs de l'économie. Pour la réalisation de cet objectif de croissance, d'importantes mesures sont envisagées, notamment celles visant à créer des conditions favorables à la promotion des initiatives privées. Ces mesures portent sur l'accélération des réformes structurelles dans le domaine de l'énergie et de l'eau, la transformation de la noix de cajou et la promotion des infrastructures.

Pour ce qui concerne le secteur primaire, la croissance s'établirait à 2,6% et serait tirée par les bonnes perspectives de la production agricole, notamment celle de la noix de cajou qui s'établirait à 121 400 tonnes contre 112 400 tonnes en 2006.

Au niveau du secteur secondaire, l'activité économique progresserait de 6,8% contre 5,4% en 2006. Cette croissance serait principalement soutenue par les branches « Energie » et « Construction ». Dans le domaine de l'énergie, les performances seraient atteintes grâce à la mise en œuvre des réformes structurelles portant sur le renouvellement du système de production énergétique et le renforcement des réseaux électriques de moyenne et basse tension.

Quant au secteur tertiaire, sa production augmenterait de 3,0% en liaison avec le dynamisme des branches « commerce, hôtels et restaurations », « transports et télécommunications » qui progresseraient respectivement de 6,4% et 5,4%. Le développement de la téléphonie mobile ainsi que la hausse du trafic routier liée à la commercialisation de la noix de cajou contribueraient à la croissance des activités

du dit secteur. Enfin, la branche « Banques et Assurances » bénéficierait des retombées de l'implantation d'une nouvelle banque, « ECOBANK ».

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient de 1,7 point, 1,0 point et de 1,2 point, respectivement.

Sous l'angle de la demande, la croissance économique serait essentiellement tirée par la consommation finale, sous l'effet de sa composante privée. La consommation privée progresserait de 22,7%, en rapport avec l'amélioration des revenus des ménages, liés au bon résultat de la campagne agricole 2007.

Au niveau des échanges extérieurs, les exportations et les importations en volume ont progressé de 14,4% et 14,8%, respectivement. Les exportations seraient tirées essentiellement par la noix de cajou, à la faveur de la hausse de la production et de la levée des contraintes ayant pesé sur la commercialisation en 2006. Quant aux importations, elles seraient tirées par l'acquisition de biens d'équipement et de consommation intermédiaire dans le cadre de la construction du pont de São Vicente et de la réhabilitation des infrastructures routières de la ville de Bissau et de l'intérieur du pays.

## **2.4.2 Prix et inflation**

En 2006, l'activité économique s'est déroulée dans un contexte de baisse des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,0% contre 3,4% en 2005. Par contre, hors produits alimentaires, le niveau général des prix a progressé de 2,2% en rapport avec l'évolution du niveau des prix des services de transport et de santé. La progression du niveau des prix des services de transport (9,9%) et les services de logement (2,9%) résulte de la hausse des prix des produits pétroliers.

Sur les quatre premiers mois de l'année 2007, sous l'influence de la hausse des prix des produits alimentaires et énergétiques, le taux d'inflation est ressorti à 4,2% contre 0,6% pour la même période de l'année 2007. Au total sur l'année 2007, le taux d'inflation annuel moyen s'établirait à 2,3%, en faveur d'un bon approvisionnement du marché en produits vivriers.

## **2.4.3 Finances publiques et dette publique**

Dans le domaine des finances publiques, la gestion a été caractérisée par de nombreux dysfonctionnements dans les procédures budgétaires. Il s'agit notamment de la non centralisation au niveau du Trésor des recettes budgétaires recouvrées par les organismes d'Etat, de l'insuffisance des capacités techniques au niveau de l'administration fiscale et douanière ainsi que du non respect des procédures dans la chaîne d'exécution des dépenses et des règles de comptabilité publique.

Les recettes budgétaires totales ont augmenté de 11,4% en 2006 pour représenter 18,0% du PIB nominal contre 17,0% en 2005. Elles ont toutefois été insuffisantes pour faire face aux dépenses minimales de fonctionnement. Les recettes fiscales ont progressé de seulement 0,8% contre 55,4% en 2005. Elles ont été affectées par la

baisse des recettes d'exportation de noix de cajou, résultant de la chute des cours sur le marché international.

Quant aux recettes non fiscales, elles ont souffert des retards accusés dans les négociations de nouveaux accords de pêche avec l'Union Européenne. Par ailleurs, les moyens limités de contrôle des eaux territoriales ont conduit à une recrudescence de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, déviant de la zone maritime les bateaux de pêche en situation régulière.

En ce qui concerne les dons, leur mobilisation a été largement en dessous des attentes. Ils sont pour l'essentiel constitués d'appuis budgétaires reçus de l'Union Européenne, des Institutions Communautaires et des ressources mobilisées pour la réhabilitation des voiries de Bissau en préparation du Sommet des Chefs d'Etat de la Communauté des Pays de Langue Portugaise (CPLP).

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont baissé de 7,8% en 2006 pour représenter 32,2% du PIB contre 36,9% en 2005. Cette évolution se justifie principalement par la régression des dépenses en capital. Ces dernières ont chuté de 31,8% pour se situer à 6,5% du PIB contre 10,1% en 2005, en rapport avec la non mobilisation des ressources extérieures, attendues des partenaires au développement. De même, les dépenses courantes ont baissé de 1,6% pour s'établir à 25,0% du PIB contre 26,8% en 2005.

Au total, l'exécution des opérations budgétaires s'est soldée par un déficit global qui s'est établi à 5,1% du PIB en 2006 contre 11,7% en 2005 pour un objectif de 0,9%, retenu dans le programme.

Enfin, ce déficit global, conjugué avec la nécessité de réaliser des paiements au titre du service de la dette extérieure, a occasionné un gap de financement de 7,7 milliards de FCFA, représentant 4,7% du PIB en fin 2006. Le non décaissement par la communauté internationale des ressources destinées à couvrir une partie de ce gap de financement a contribué à l'accumulation d'arriérés de paiements intérieur et extérieur.

Pour 2007, la loi des finances n'est pas encore votée par le Parlement. L'exécution des opérations financières de l'Etat se fait sur la base du douzième provisoire. Le Gouvernement, installé en avril 2007 envisage de mettre en œuvre un programme minimum d'assainissement des finances publiques fondé essentiellement sur des mesures visant l'amélioration du recouvrement des recettes et le respect des procédures d'exécution des dépenses. Cependant, il est attendu une dégradation des principaux soldes budgétaires. L'exécution des opérations budgétaires se solderait par un déficit global de 12,7% du PIB contre 5,1% en 2006.

Les recettes budgétaires baisseraient de 14,3% en 2007 pour représenter 14,4% du PIB contre 18,0% en 2006. Cette évolution est liée aux contraintes structurelles du système fiscal, notamment l'insuffisance des capacités au niveau de l'administration fiscale et douanière ainsi que la non application des réformes en matière de finances publiques.



S'agissant des dépenses totales et prêts nets, ils progresseraient de 35,5% en 2007, pour représenter 40,8% du PIB contre 32,2% en 2006. Cette hausse serait portée par les dépenses en capital. Quant aux dépenses courantes, elles progresseraient de 5,8% contre une baisse de 1,6% en 2006, sous l'impulsion de la masse salariale. Au total, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 26,4% et 12,7% du PIB, respectivement, contre 14,2% et 5,1% en 2006.

En ce qui concerne la dette publique totale, la situation a été caractérisée par un fort endettement bancaire en 2006. Par ailleurs, la finalisation du DSRP initialement prévue en 2002, et la reprise du programme avec le FMI n'étant pas encore intervenues, les allègements attendus de l'Initiative PPTE, n'ont pu se concrétiser. L'encours de la dette est demeuré insoutenable pour représenter 326,6% du PIB en 2006 contre 358,8% en 2005.

En 2007, la situation de la dette publique totale resterait identique à celle de 2006. En effet, l'absence de budget adopté par le parlement ne favoriserait pas la conclusion d'un programme avec le FMI et par conséquent les allègements attendus de l'Initiative PPTE. Dans ces conditions, l'encours de la dette demeurerait insoutenable et se situerait à 341,1%.

#### **2.4.4 Commerce extérieur et balance des paiements**

Le solde global de la balance des paiements se replierait de 1,1 milliard pour ressortir excédentaire de 6,5 milliards contre 7,6 milliards en 2005, en raison de l'évolution à la baisse du compte de capital et d'opérations financières.

L'amélioration du solde des transactions courantes serait essentiellement le fait des transferts courants et des services. En effet, l'excédent des transferts courants s'accroîtrait de 5,0 milliards pour atteindre 32,0 milliards, sous l'effet d'une hausse des transferts publics. Le déficit des services se replierait à 18,5 milliards contre 19,3 milliards une année auparavant en relation avec la baisse des dépenses d'expédition de marchandises consécutive à celle des importations. La diminution des importations à 51,3 milliards serait induite par les biens de consommation. Les exportations se replieraient de 5,7 milliards en ressortant à 41,5 milliards du fait de la noix de cajou.

Hors transferts officiels, le ratio du déficit courant, rapporté au PIB devrait s'améliorer pour s'établir à 14,2% contre 14,7% en 2005.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait, en ressortant à 12,6 milliards contre 16,0 milliards en 2005, sous l'effet d'un repli des sorties nettes de capitaux publics.

En 2007, la balance des paiements afficherait un excédent de 10,0 milliards contre 6,5 milliards en 2006. Le compte courant passerait de -2,3 milliards en 2006 à -0,6 milliard en 2007. Le déficit commercial est prévu à 7,6 milliards en 2007 contre 9,8 milliards en 2006, en rapport avec une hausse des exportations plus accentuée que celle des importations.

Les exportations sont projetées à 56,6 milliards en 2007 contre 41,5 milliards en 2006. Elles seraient tirées essentiellement par la noix de cajou, à la faveur de la hausse de la production et de la levée des contraintes ayant pesé sur la commercialisation en 2006.

Les importations FOB enregistreraient une hausse de 25,1%, pour s'établir à 64,2 milliards en 2007, en relation avec la progression des achats des biens d'équipement, des biens intermédiaires et des produits pétroliers. En particulier, l'évolution des importations de biens d'équipement et des consommations intermédiaires serait en relation avec la construction du pont de São Vicente et la réhabilitation des infrastructures routières de la ville de Bissau et de l'intérieur du pays. Les autres composantes du compte courant, à l'exception des transferts courants, devraient se dégrader également. Le compte de capital et d'opérations financières devrait s'établir à 10,6 milliards en retrait de 2,0 milliards par rapport à 2006, en liaison notamment avec la baisse des investissements directs, des tirages sur prêts et des annulations de dette.

#### **2.4.5 Situation monétaire**

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 43,2 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 6,5 milliards par rapport à fin décembre 2005. Cette évolution est attribuable à l'augmentation des avoirs extérieurs nets des banques qui se sont renforcés de 9,5 milliards, dont l'effet a été amoindri par le repli de 3,0 milliards de ceux de la BCEAO.

Le crédit intérieur a enregistré une hausse de 0,8 milliard ou 5,0%, en s'établissant à 16,7 milliards à fin décembre 2006. La position nette débitrice du Gouvernement s'est améliorée de 2,1 milliards, pour se situer à 10,4 milliards à fin décembre 2006, en liaison avec la baisse de 1,6 milliard des engagements de l'Etat, dont l'impact a été renforcé par la hausse de 0,5 milliard de ses créances vis-à-vis du système bancaire. Les crédits à l'économie se sont établis à 6,3 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 2,9 milliards, du fait des concours ordinaires octroyés à des entreprises intervenant dans le secteur de la noix de cajou.

La masse monétaire s'est accrue de 5,5%, pour s'établir à 55,2 milliards à fin décembre 2006. Les dépôts ont augmenté de 31,4% tandis que la circulation fiduciaire s'est repliée de 2,0%.

#### **2.4.6 Etat de la convergence**

L'état de la convergence se présente comme suit :

##### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -10,8% en 2005 à -7,2% en 2006, pour un objectif de -5,7% retenu dans le programme pluriannuel de convergence 2006-2008. Cette évolution est en liaison avec la hausse des recettes budgétaires totales de 11,4% et des

efforts déployés pour réduire la masse salariale. En 2007, le ratio solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal se détériorerait en s'établissant à -11,9%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est situé à 2,0% en 2006 contre 3,4% en 2005. Cette évolution est en rapport avec un meilleur approvisionnement des marchés en produits alimentaires. Le taux d'inflation sous-jacente, calculé hors produits frais et énergie, s'est situé à 1,6%. En 2007, le taux d'inflation se situerait à 2,8% dans la limite de l'objectif arrêté dans le cadre du Pacte de convergence conclu entre les Etats membres de l'UEMOA.
- **L'encours de la dette publique intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est établi à 326,6% du PIB contre 358,8% en 2005. Les allègements attendus de l'Initiative PPTE, n'ont pu se concrétiser en raison de l'absence d'un programme avec le FMI. En 2007, l'encours de la dette s'établirait à 341,1%.
- **Les arriérés de paiement**
  - non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2006 avec 8,3 milliards ;
  - non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante : ce ratio n'a pas été respecté en 2006. Il a été enregistré 12,9 milliards d'arriérés de paiement extérieurs.

### Critères de second rang

- **Le ratio masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 116,2% en 2005 à 102,3% en 2006 pour un objectif 104,4% retenu dans le programme pluri annuel de convergence 2006-2008. Cette évolution résulte des efforts déployés par les Autorités pour réduire la masse salariale qui est passée de 21,3 milliards en 2005 à 18,9 milliards en 2006. En 2007, il s'établirait à 95,6%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources intérieures rapportés aux recettes fiscales** s'est établi à 2,2% contre 9,3% en 2005. En 2007, il s'établirait à 14,5% avec la reprise des programmes d'investissement public.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à -14,0% en 2006 contre -14,7% en 2005. En 2007, ce ratio est projeté à -12,2%.
- **Le taux de pression fiscale** s'est établi à 10,7% contre 11,2% en 2005. pour un objectif de 11,5%. Cette évolution est liée aux insuffisances des capacités techniques en matière de gestion des finances publiques. En 2007, il se situerait à 11,1%.

En 2006, seul le critère relatif au taux d'inflation a été respecté.

#### **2.4.7 Conclusion et recommandations**

La Guinée-Bissau reste toujours confrontée à la faiblesse des recettes budgétaires et à la pression sur les dépenses courantes. En effet, au cours des cinq dernières années, les recettes de licences de pêche ont stagné en termes de part de PIB reflétant en partie une faiblesse de l'administration et du contrôle des activités de pêche. Par ailleurs, l'économie bissau-guinéenne reste encore peu diversifiée et très sensible aux chocs externes, notamment la baisse des cours de noix de cajou.

Par ailleurs, les dépenses courantes demeurent à des niveaux ne permettant pas de dégager une épargne budgétaire nécessaire à la réalisation des investissements publics. Ainsi, à l'horizon de convergence en 2008, la Guinée-Bissau ne respecterait aucun critère de convergence, à l'exception de celui relatif au taux d'inflation.

Au regard de ce qui précède, il est recommandé aux Autorités d'élaborer un budget 2007 et le faire adopter par le Parlement et de conclure un programme avec les Institutions de Bretton-Woods.

Des mesures devraient être prises pour intensifier les efforts d'assainissement des finances publiques, à travers la poursuite des réformes visant l'amélioration des recettes fiscales.

Il conviendrait d'élaborer et de mettre en œuvre, en relation avec les organes de l'UEMOA, un programme d'appui pour le renforcement des capacités techniques de l'Administration.

Enfin, pour relancer la croissance économique de manière forte et durable, les Autorités devraient mettre l'accent sur :

- l'accélération des réformes structurelles, notamment dans le domaine de l'énergie électrique ;
- la mise en œuvre du programme d'industrialisation, notamment la transformation de la noix de cajou ;
- et, la promotion des infrastructures et du secteur privé, afin d'impulser la reprise des investissements.

## **2.5. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU MALI**

En 2006, la croissance économique est restée vigoureuse. Le taux de croissance du PIB réel est ressorti à 5,3% contre 6,1% en 2005 et pour un objectif de 5,9% projeté dans le cadre du programme pluriannuel. L'activité économique s'est déroulée dans un contexte marqué par un recul de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen s'est situé à 1,5% contre 6,4% en 2005. S'agissant des prévisions relatives à l'année 2007, le taux de croissance du PIB réel serait de 5,2% et le taux d'inflation annuel moyen se situerait à -0,8%.

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat a été conforme aux objectifs du programme. Elle s'est caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires en rapport avec le renforcement des recettes et de l'aide extérieure. Le solde budgétaire global s'est établi à -2,7% du PIB contre -3,3% en 2005 et pour une prévision du programme pluriannuel de -3,4%. En 2007, il est projeté à -3,4% du PIB nominal pour un objectif initial de -3,7%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, leur évolution s'est traduite par une diminution du déficit courant qui s'est situé à 4,8% du PIB contre 8,3% en 2005, du fait notamment de l'évolution favorable de la balance commerciale. En 2007, ce ratio se situerait à 7,1%.

Quant à la situation monétaire, elle s'est caractérisée par un accroissement de 8,8% de la masse monétaire, reflétant ainsi l'évolution de ses contreparties.

Pour ce qui est de l'état de la convergence, les quatre critères de premier rang ont été respectés à fin 2006. De même, les critères de second rang relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes ont été conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité. En 2007, la situation de convergence se détériorerait. Le critère clé ne serait pas respecté.

### **2.5.1 Production**

En 2006, la croissance réelle du PIB s'est établie à 5,3% contre 6,1% en 2005 et pour un objectif de 5,9% projeté dans le cadre du programme pluriannuel. Cette évolution s'explique par une production agricole satisfaisante, l'exploitation de nouvelles mines aurifères et le dynamisme de la branche « transports et télécommunications ».

Les activités du secteur primaire ont enregistré une croissance de 4,3% tirée essentiellement par la production agricole, qui a augmenté de 4,6% en dépit d'une baisse de 21,6% de la production cotonnière. Cette performance s'explique par l'accroissement de la production céréalière de 10%, en rapport avec une bonne pluviométrie et la poursuite de la mise en valeur de périmètres irrigués. La chute de la production cotonnière se justifie, d'une part, par des facteurs conjoncturels, notamment les pluies excessives en fin d'hivernage et d'autre part, par le niveau du prix au producteur qui semble être non incitatif.

De même, au niveau du secteur secondaire, la croissance estimée à 8,3% a été principalement impulsée par les performances de l'industrie extractive induites par une production d'or qui a atteint 62,4 tonnes contre 52,1 tonnes en 2005 avec l'entrée en activité des mines de Loulo et de Tabakoto. En outre, les branches « énergie » et « Bâtiment et Travaux Publics » ont progressé respectivement de 10% et de 3% du fait de la poursuite des travaux d'électrification et des réalisations d'infrastructures routières et de construction. La production de la branche « Industrie textile » a connu une légère hausse de 0,9%. Elle a été particulièrement affectée par le ralentissement des activités des usines d'égrenages, suite à la baisse de la production cotonnière de la campagne agricole 2005/2006.

Quant au secteur tertiaire, il affiche une croissance de 4,5% en rapport avec les performances des autres secteurs et le dynamisme de la branche « transports et télécommunications ».

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été, respectivement de 1,5 point, 1,8 point et 2 points.

Du côté de la demande, la croissance économique a été principalement portée par la consommation finale totale. L'évolution favorable de la consommation finale totale est particulièrement imputable à l'accroissement de la consommation publique de 9,7% en rapport avec le renforcement des dépenses relatives aux secteurs sociaux. De même, la progression de la formation brute du capital fixe (FBCF) estimée à 4% résulte essentiellement de sa composante publique du fait des travaux de construction d'infrastructures effectués notamment, dans le cadre de la Stratégie de lutte contre la pauvreté. La FBCF privée a aussi augmenté de 1,9%, en rapport avec les investissements relatifs à l'implantation de nouvelles mines d'or. Toutefois, en raison de la variation des stocks, les investissements ont reculé de 17,9%. Au niveau des échanges extérieurs, les importations ont crû de 1,8% et les exportations ont progressé de 1,3%.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance ont été, respectivement de 8,5 points, -3,1 points et -0,1 point.

En terme nominal, le taux d'investissement est passé de 18,7% en 2005 à 13,2% en 2006. Quant au taux d'épargne intérieure, il se situe à 8,8% en 2006 contre 11,2% en 2005.

En 2007, la croissance réelle du PIB s'établirait à 5,2% contre une prévision initiale de 5,4% retenue dans le cadre du programme pluriannuel. Le secteur primaire enregistrerait une croissance de 5,7% en liaison avec une hausse de 6,9% de la production agricole. Cette évolution se justifierait principalement par une reprise de la production cotonnière, qui après une baisse de 21,9% en 2006 s'accroîtrait de 19,2%. La production céréalière augmenterait également de 5% du fait d'une pluviométrie satisfaisante et de la poursuite de l'exécution du programme d'aménagement de périmètres irrigués.

Les activités du secteur secondaire progresseraient de 1,4%. Elles seraient particulièrement marquées par la faible hausse de la production de l'industrie extractive. La production d'or serait de 62,8 tonnes. Par contre, les activités de l'industrie textile connaîtraient un recul de 2%, reflétant ainsi les effets négatifs de la mauvaise campagne cotonnière 2006-2007. Par ailleurs, les branches « énergie » et « BTP » progresseraient respectivement de 10% et 4% du fait de la poursuite des travaux d'électrification et de construction d'infrastructures.

Quant au secteur tertiaire, il afficherait une croissance de 6,7% en rapport avec le dynamisme de la branche des « transports et télécommunications », qui progresserait de 10%. Cette évolution se justifierait principalement par la poursuite de l'extension du réseau de téléphonie cellulaire et la hausse des temps de communications.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient, respectivement de 1,9 point, 0,3 point et 3 points.

Du côté de la demande, la croissance économique serait tirée par les investissements et la consommation. La FBCF progresserait de 14,2% sous l'impulsion de ses composantes privée et publique en rapport avec les investissements dans les secteurs aurifère, les travaux d'infrastructures et la construction de logements sociaux. La consommation finale totale augmenterait de 3% du fait principalement de l'accroissement des dépenses publiques lié notamment à la prise en charge de l'organisation des élections présidentielles et législatives. Au niveau des échanges extérieurs, les importations enregistreraient une croissance de 1,6%, en réponse notamment à la demande de biens d'équipement. Quant aux exportations, elles régresseraient de 0,7% en raison de la diminution des ventes d'or.

Au total, les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs, à la croissance seraient respectivement de 2,4 points, 2,6 points et 0,2 point.

En terme nominal, le taux d'investissement se détériorerait pour se situer à 11,9%. Quant au taux d'épargne intérieure il ressortirait à 7,2% contre 8,8% en 2006.

## **2.5.2 Prix et inflation**

Le taux d'inflation annuel moyen mesuré par l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation, est ressorti à 1,5% contre 6,4% en 2005. La diminution du niveau général des prix en 2006 est liée à la détente des prix des céréales résultant essentiellement de l'accroissement de l'offre en rapport avec la bonne campagne agricole. L'inflation sous-jacente s'est situé à 3,6% contre 1,5% en 2005.

En glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année 2007, le taux d'inflation a été de 1,1% contre 3,8% à la même période en 2006. Si cette tendance observée se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen se situerait à -0,8% en 2007.

### 2.5.3 Finances publiques et dette publique

Dans le domaine des finances publiques, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est inscrite dans la logique de la mise en œuvre effective des objectifs du programme pluriannuel. Des efforts ont été fournis pour accroître les recettes budgétaires et du côté des dépenses, les dispositions ont été prises pour renforcer davantage les dépenses d'investissement. Par ailleurs, l'aide extérieure a été confortée par des appuis budgétaires et les ressources de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale.

Les recettes totales ont augmenté de 9,4% pour s'établir à 17,9% du PIB. Cette évolution se justifie essentiellement par l'accroissement des recettes budgétaires de 9,4%. Les recettes fiscales ont crû de 7,3% sous l'impulsion d'un certain nombre de mesures portant notamment, sur la maîtrise et l'élargissement de l'assiette fiscale, le renforcement des capacités de vérification et d'enquête des services fiscaux et la modernisation de l'équipement et du fonctionnement de l'Administration fiscale. Dans la même période, le niveau des recettes non fiscales a considérablement augmenté en passant de 15,1 milliards en 2005 à 25,9 milliards du fait du recouvrement des dividendes des sociétés minières, suite aux bons résultats de la filière aurifère. Quant aux dons, ils s'élèvent à 159,3 milliards dont 83,8 milliards sous forme d'aides budgétaires.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets ont progressé de 11,7% pour représenter 25,7% du PIB nominal. Cette augmentation se justifie principalement par le renforcement des dépenses d'investissement en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures et la poursuite des objectifs du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté. Ces dépenses d'investissement ont augmenté de 27,1% pour se situer à 11% du PIB nominal, du fait des ressources extérieures attendues notamment, des appuis budgétaires et de la mise en œuvre de l'Initiative d'allègement de la dette multilatérale. Quant aux dépenses courantes, elles ont crû de 9,4% pour représenter 14,9% du PIB. Cette évolution s'explique par le renforcement des dotations en fonctionnement des services publics et l'augmentation de la masse salariale de 7,3% liée à la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires et au réaménagement de la grille salariale de certaines catégories.

Au total, l'évolution de la situation des finances publiques a été largement conforme aux prévisions du programme pluriannuel. Le solde global hors dons initialement prévu à -9% du PIB nominal s'est établi à -7,8% contre -7,4% en 2005. De même, le solde global rapporté au PIB s'est situé à environ -2,7% contre -3,3% en 2005 et pour un objectif de -3,4%.

En 2007, des efforts seraient fournis pour accroître les recettes budgétaires et renforcer les dépenses d'investissement. Les recettes budgétaires progresseraient de 7% pour se situer à 16,1% du PIB nominal. Cette évolution se justifierait essentiellement par l'accroissement des recettes fiscales de 6,5% en rapport avec la mise en application des mesures initiées en vue d'assurer l'élargissement de l'assiette, la réduction des exonérations, l'amélioration de l'efficacité des services de recouvrement et la réorganisation de l'administration fiscale. Les recettes non fiscales augmenteraient en passant de 25,9 milliards en 2005 à 30,2 milliards du fait



principalement du recouvrement des dividendes des sociétés minières. De même, les dons progresseraient de 12,6% sous l'impulsion des dons projets et des appuis budgétaires ciblés.

Au niveau des dépenses, les dépenses totales et prêts nets croîtraient de 11,9% pour représenter 26,6% du PIB nominal. Cette situation se justifierait essentiellement par le renforcement des dépenses d'investissement en rapport avec la réalisation des travaux d'infrastructures et de constructions notamment, les logements sociaux. Ces dépenses d'investissement augmenteraient de 26,5% pour se situer à 12,9% du PIB nominal. Dans la même période, les dépenses courantes enregistreraient une hausse de 10,4% en s'établissant à 15,2% du PIB nominal. Cette évolution des dépenses courantes serait essentiellement liée à la prise en charges des dépenses relatives aux élections, le renforcement des dotations en fonctionnement des services publics, les dépenses de transferts et de subvention en faveur de la Caisse de Retraite du Mali et l'augmentation de la masse salariale de 8,4%.

En somme, les principaux soldes budgétaires évolueraient conformément aux prévisions arrêtées dans le cadre du programme pluriannuel. Le solde global hors dons prévu à -8,4% du PIB nominal s'établirait à -9,1% contre -7,8% en 2006. De même, le solde global rapporté au PIB nominal ressortirait à -3,7 contre -2,7% en 2005 et pour un objectif de -3,3%.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours évalué à 1 774,6 milliards en 2005 a enregistré une baisse considérable en ressortant à 726,1 milliards en 2006. Il représente 23,4% du PIB contre 63,4% en 2005 du fait d'une annulation du stock de la dette multilatérale de 1 085,2 milliards de francs CFA obtenu dans le cadre de l'initiative du G8. Le service de la dette publique totale est ressorti à 65,3 milliards et représente 13,4% des recettes budgétaires. Selon les prévisions, l'encours de la dette totale ressortirait à 829,3 milliards en 2007 pour représenter 23,3% du PIB nominal.

#### **2.5.4 Commerce extérieur et balance des paiements**

Les échanges extérieurs devraient se solder par un excédent global de 98,1 milliards en 2006 contre 47,0 milliards en 2005, soit une amélioration de 51,1 milliards imputable à la bonne tenue des transactions courantes.

En effet, le déficit des transactions courantes se réduirait de 81,9 milliards pour se situer à 149,0 milliards, sous l'effet de l'évolution favorable de la balance commerciale qui ressortirait excédentaire de 79,6 milliards contre un déficit de 76,2 milliards en 2005, à la suite d'une augmentation des exportations (+39,1%) plus soutenue que celle des importations (+10,8%). La hausse des exportations résulterait de l'effet conjugué de la bonne tenue des cours de l'or et de la progression des volumes exportés à la suite de la mise en exploitation effective de la mine d'or de Loulo. Les recettes tirées des ventes d'or s'établiraient à 580,2 milliards contre 355,5 milliards en 2005, soit un accroissement de 63,2%. Celles procurées par le coton s'accroîtraient de 1,5%. Quant aux importations, leur accroissement refléterait essentiellement l'augmentation de la facture pétrolière et des achats de biens d'équipement, en liaison avec la construction de deux nouvelles mines d'or à

Kodiéran et Tabakoto. Le déficit des services s'établirait à 175,0 milliards, en aggravation de 9,5 milliards par rapport à l'année 2005, du fait du fret et de l'assurance sur marchandises. Les revenus nets ressortiraient à -176,3 milliards contre -109,2 milliards en 2005, du fait des sorties au titre des revenus d'investissements directs étrangers.

L'excédent des transferts courants serait en hausse de 2,7 milliards par rapport à l'année 2005, en liaison avec les transferts privés. Hors transferts officiels, le ratio de la balance courante rapporté au PIB se replierait à -6,7% contre -10,1% une année auparavant. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se contracterait de 42,4 milliards, en s'établissant à 248,2 milliards. Cette évolution serait notamment attribuable à la baisse des aides aux projets.

En 2007, le solde global ressortirait à 40,0 milliards contre 98,1 milliards en 2006. Le solde de la balance commerciale devrait se dégrader, en s'inscrivant à -62,5 milliards après un excédent de 79,6 milliards en 2005, du fait de la forte baisse des exportations conjuguée à une hausse des importations. La baisse de 13,4% des exportations se fonde, d'une part, sur le repli de la production prévue de l'or qui reste inférieure aux prévisions initiales et d'autre part, sur l'effet conjugué du fléchissement continu du cours du coton-fibre et de la baisse du volume à l'exportation. Les exportations d'or se situeraient à 493,1 milliards contre 580,2 milliards en 2006. Pour le coton-fibre, les exportations devraient s'inscrire à 117,0 milliards, soit une baisse de 24,6 milliards par rapport à 2006. La progression de 4,7% des importations est, pour sa part, soutenue par les achats de biens d'équipement.

Le déficit des services se contracterait à 171,1 milliards, du fait de la rubrique « voyages ». Le déficit des revenus s'améliorerait de 49,1 milliards pour s'établir à 127,2 milliards, en liaison avec la réduction des montants débiteurs des revenus d'investissement et de la réduction des paiements d'intérêt. L'excédent des transferts courants demeurerait stable à 122,8 milliards, la baisse des transferts privés devant être compensée par la hausse de l'aide budgétaire.

Au total, le solde des transactions courantes se dégraderait de 89,0 milliards par rapport aux estimations de l'année 2006, en ressortant à -238,0 milliards. Hors transferts officiels, il représente -8,9% du PIB contre -6,7% en 2006.

Les prévisions tablent sur un excédent du compte de capital et d'opérations financières de 278,0 milliards, en hausse de 29,8 milliards par rapport à 2006, en raison de la baisse des engagements publics.

## **2.5.5 Situation monétaire**

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont établis à 524,0 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 98,1 milliards. Les avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale se sont accrus de 60,2 milliards, pour ressortir à 460,0 milliards et ceux des banques ont progressé de 37,9 milliards pour s'établir à 64,0 milliards. La hausse des avoirs extérieurs nets de la BCEAO reflète, en partie, l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

Pour sa part, le crédit intérieur s'est établi à 447,0 milliards, en baisse de 1,5%, par rapport à la période correspondante de 2005. La position nette créditrice du Gouvernement s'est améliorée de 99,8 milliards, pour se situer à -128,2 milliards à fin décembre 2006, en liaison avec la baisse de 77,7 milliards des engagements de l'Etat, dont l'impact a été renforcé par la hausse de 22,0 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. La forte baisse des engagements de l'Etat résulte de celle de 61,6 milliards des remboursements des concours du FMI, en relation avec l'allègement de dette précité. L'encours des crédits à l'économie s'est accru de 19,3% pour atteindre 575,2 milliards, à la suite de la hausse de 93,1 milliards ou 19,3% des crédits ordinaires. Les mises en place ont concerné des sociétés opérant dans les secteurs des télécommunications, de l'énergie, de distribution de produits pétroliers, des mines, du commerce général ainsi que des sociétés cotonnières et des associations villageoises, dans le cadre de la commande d'intrants au titre de la campagne agricole 2007/2008.

La masse monétaire s'est établie à 931,8 milliards, en hausse de 8,8% par rapport à fin décembre 2005. Les dépôts ont progressé de 14,9% tandis que la circulation fiduciaire a enregistré un repli de 0,3%.

## 2.5.6 Etat de la convergence

L'état de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** est passé de -0,5% en 2005 à -0,6% en 2006. Ce critère calculé hors PPTTE et dons budgétaires s'est établi à 1,8% contre 2,2% en 2005 et pour un objectif de 2,5% retenu dans le programme pluriannuel. Ce résultat se justifie principalement par une bonne maîtrise de l'évolution des dépenses de base. En 2007, ce critère calculé hors PPTTE et dons budgétaires se dégraderait pour se situer à -0,3%.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** se situe à 1,5% contre 6,4% en 2005 pour une norme communautaire de 3,0% maximum. Cette évolution des prix est liée à la détente des prix des céréales en liaison avec une bonne campagne agricole. Ce critère pourrait se situer à -0,8% en 2007, si la tendance observée se maintenait.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** est ressorti à 23,4% contre 63,4% en 2005, pour un objectif de 60,4% du programme pluriannuel, en liaison avec la poursuite du traitement de la dette dans le cadre de l'Initiative PPTTE et de l'annulation du stock de la dette au titre de l'IADM. Selon les projections, ce ratio se situerait à 24,8% en 2007.

- **Les arriérés de paiement intérieurs et extérieurs**
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006 et le serait en 2007 ;
  - **non-accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère a été respecté en 2006 et le serait en 2007.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 30,9%, soit au même niveau qu'en 2005 et pour un objectif de 31,7% du programme pluriannuel. Ce critère corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTTE se situe à 25,2% contre 25,3% en 2005. Pour l'année 2007, il est projeté à 25,6%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** s'est légèrement détérioré en se situant à 23,4% contre 22% en 2005 et pour un objectif de 22,6% prévu dans le cadre du programme pluriannuel. Ce critère corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTTE est ressorti à 20,7% contre 17,3% en 2005. Selon les projections, ce critère s'améliorerait en 2007, en se situant à 28,5%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est ressorti à -6,7% contre -10,4% en 2005 pour un objectif de -6,8% du programme pluriannuel. En 2007, il se situerait à -8,8% pour un objectif initial de -6,5%.
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 15,9% en 2005 à 15,5% en 2006 pour un objectif de 15,8% du programme pluriannuel. En 2007, ce critère se détériorerait encore pour se situer à 15,2% pour un objectif initial de 15,2%.

L'appréciation des conditions de convergence en 2006 indique que les quatre critères de premier rang ont été respectés. De même, les critères relatifs à la masse salariale et aux investissements financés sur ressources internes présentent des résultats conformes aux normes prescrites dans le cadre du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

Toutefois, ces performances demeurent précaires du fait notamment, du faible niveau du taux de pression fiscale. Ainsi, suivant les prévisions, le critère clé calculé hors PPTTE et dons budgétaires se dégraderait en 2007. Il ne serait pas respecté. De même, les critères relatifs au solde extérieur courant et à la pression fiscale ne seraient pas conformes aux normes prescrites.

### 2.5.7 Conclusion et recommandations

La situation économique du Mali en 2006 a connu une évolution favorable, en dépit d'une importante baisse de la production cotonnière. L'accroissement de la

production céréalière et le dynamisme du secteur aurifère ont tiré la croissance économique. Toutefois, les résultats macroéconomiques enregistrés demeurent précaires et reflètent par conséquent, l'inexistence d'une base économique diversifiée, susceptible de porter une croissance forte et durable. De ce point de vue, il convient de poursuivre et de renforcer les réformes structurelles et sectorielles. A cet égard, les dispositions devraient être prises en vue de :

- poursuivre la politique de développement des infrastructures, notamment l'infrastructure rurale en vue de promouvoir davantage la culture irriguée ;
- poursuivre la mise en œuvre du programme de privatisation et de restructuration des entreprises publiques, notamment au niveau des secteurs cotonnier et bancaire ;
- identifier et mettre en œuvre les mesures adéquates pouvant permettre de réduire progressivement le déficit de la Caisse de Retraite du Mali ;
- renforcer la politique de promotion d'un secteur privé dynamique et compétitif susceptible de développer les avantages comparatifs du pays.

Par ailleurs, pour réaliser l'objectif de convergence en fin 2008, des efforts exceptionnels devraient être fournis dans le sens de conforter la capacité financière de l'Etat. Pour ce faire, des actions précises devraient être entreprises. Il s'agira notamment :

- d'élargir l'assiette fiscale particulièrement par la réduction des exonérations fiscales ;
- de renforcer les capacités des Administrations fiscales ;
- et d'assurer l'exécution effective des mesures retenues dans le cadre du Plan d'Action Gouvernemental pour l'Amélioration et la Modernisation de la Gestion des Finances Publiques (PAGAMGFP).

## **2.6 SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU NIGER**

En 2006, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 4,8% contre 7,2% en 2005. Cette croissance est essentiellement imputable à l'accroissement de la production du secteur primaire. En effet, les bonnes conditions climatiques ont favorisé la progression de la production agricole et une baisse générale des prix à la consommation. Le taux d'inflation annuel moyen a été nul contre 7,8% en 2005. En 2007, l'activité économique progresserait de 4,5%.

L'exécution des opérations financières de l'Etat a été caractérisée par une amélioration des soldes budgétaires du fait de l'augmentation des recettes budgétaires et de la maîtrise des dépenses publiques. Cette situation s'est traduite par une réduction du déficit global qui s'est établi à 1,0% du PIB contre 3,0% en 2005. En 2007, il serait de 3,4%.

S'agissant des échanges extérieurs, le déficit courant s'est réduit en passant de 9,4% du PIB en 2005 à 8,6% en 2006 en relation avec le recul des importations de produits alimentaires. En 2007, il se situerait à 10,5%.

A fin décembre 2006, la situation monétaire a été caractérisée par un raffermissement des avoirs extérieurs nets, une baisse du crédit intérieur induite par l'amélioration de la PNG et un accroissement de la masse monétaire de 16,2%.

En matière de convergence, quatre critères de premier rang et deux critères de second rang ont été respectés en 2006. En 2007, la situation se détériorerait, le critère relatif au solde budgétaire de base ne serait plus respecté. De ce fait, seuls trois critères de premier rang et deux de second rang seraient respectés.

### **2.6.1 Production**

Le taux de croissance économique en 2006, estimé à 4,8%, est principalement soutenu par le secteur primaire qui a progressé de 8,1% contre 11,6% en 2005. Cette évolution est imputable à la performance de l'agriculture dont la production a augmenté de 11,7% en 2006.

En effet, la production céréalière et du niébé, qui représente environ 60% de la production agricole, a augmenté de 11,9% en 2006 contre 20,4% en 2005. Ces cultures ont bénéficié de conditions climatiques favorables. En conséquence, le pays a pu dégager des excédents qui ont favorisé une baisse des importations des produits alimentaires et la reconstitution du stock de sécurité alimentaire. L'exploitation forestière et l'activité de pêche ont progressé respectivement de 3,4% et 1,4%.

Le secteur secondaire a enregistré une hausse globale de 5,8% en 2006 après un recul de 0,4% en 2005. Cette évolution est due aux performances enregistrées par la plupart des branches composant ce secteur. En effet, l'activité minière, portée par la hausse de la production de l'uranium de 10,9%, est ressortie en accroissement de 9,2% en 2006 contre un recul de 4,2% en 2005, en dépit de la baisse d'environ 30%

de la production de l'or consécutive à une panne technique qui a entraîné l'arrêt de la production entre juin et août 2006. Les activités de fabrication ont enregistré une progression de 2,4% contre 0,3% en 2005. De même, la production énergétique, après une faible croissance de 1,3% en 2005, a connu un rebond en 2006 avec un taux de 8,4%, imputable à la hausse de consommation des ménages et des administrations publiques. Par contre, la branche construction, avec un taux de 4,4% en 2006, a connu une décélération après la croissance de 6,0% en 2005 induite par les travaux des 5èmes jeux de la francophonie.

Le secteur tertiaire a enregistré une croissance de 1,5% en 2006 contre 4,3% en 2005. Cette décélération résulte des contre-performances des services non marchands de -14,1% et des transports de -1,5%. La forte baisse de la valeur ajoutée des services non marchands est liée, en partie, à la diminution de l'effectif de la Fonction publique tandis que le repli des services de transport s'explique par les difficultés d'approvisionnement en hydrocarbures connues par le secteur informel. Par ailleurs, des résultats satisfaisants sont enregistrés par les activités de communication qui ont progressé de 11,8%. Il en est de même pour le commerce et les activités financières qui ont affiché de bons résultats en augmentant respectivement de 3,5% et 4,9%.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 3,4 points, 0,7 point et 0,7 point en 2006.

Au niveau de la demande, la consommation finale demeure le principal déterminant de la croissance. Elle a progressé de 3,7% sous l'impulsion de la hausse de 5,6% de la consommation privée, en liaison avec la bonne production agricole de 2005 et l'augmentation de 10% des salaires des agents de la fonction publique. Quant à la consommation publique, elle a baissé de 5,8%.

La FBCF a enregistré en 2006 une baisse de 0,8%. Ce recul est lié à la diminution de la FBCF publique de 6,8% en rapport avec la fin des travaux réalisés dans le cadre des jeux de la francophonie. Quant à la FBCF privée, elle a progressé de 1,8%.

Les échanges extérieurs se sont caractérisés par une baisse de 4,7% des importations, en rapport avec le recul des importations de produits alimentaires et de biens intermédiaires et d'une augmentation de 4,8% des exportations, notamment celle d'uranium et des produits agropastoraux.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 3,2 points, -0,5 point et 2,1 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute a été de 10,4% contre 10,2% en 2005. Par contre, le taux d'investissement s'est contracté pour ressortir à 21,8% contre 23,1% en 2005, en relation avec la baisse des investissements publics.

En 2007, le taux de croissance réel du PIB serait de 4,5% pour un objectif de 4,0% au programme pluriannuel 2007-2009. Cette croissance serait soutenue d'une part, par le secteur primaire, conforté par un plan de maîtrise de l'eau et de

développement de l'irrigation afin de rendre la production moins dépendante des aléas climatiques et, d'autre part, par le secteur tertiaire grâce à l'extension des activités dans les transports et télécommunications ainsi que le tourisme.

Le secteur primaire croîtrait de 3,1% en 2007, soutenu par toutes les branches du secteur. Les branches de l'agriculture et de l'élevage progresseraient de 3,5% et celle de la forêt et pêche, de 5,5%.

Le secteur secondaire enregistrerait une croissance de 5,5% en liaison avec le dynamisme des activités notamment des mines, des industries de fabrication, de la production énergétique et des constructions. Quant au secteur tertiaire, il progresserait de 5,6% en 2007 avec l'évolution du secteur des transports, des télécommunications, du commerce et des services.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB seraient respectivement de 1,4 point, 0,7 point et 2,4 points.

Sous l'angle de la demande, la croissance serait principalement portée par la consommation finale totale. L'évolution favorable de la consommation totale serait liée à l'accroissement de la consommation des ménages de 5,4% et à celui de la consommation des administrations publiques de 2,1%. Les investissements progresseraient de 4,5% sous les effets simultanés des investissements privés et publics. Quant aux exportations et importations, elles augmenteraient, respectivement, de 2,5% et 1,5%.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB seraient respectivement de 3,5 points, 0,8 point et 0,2 point.

## **2.6.2 Prix et inflation**

L'activité économique, en 2006, s'est déroulée dans un contexte de faible inflation, en rapport avec la baisse des prix des produits alimentaires suite aux deux dernières campagnes agricoles satisfaisantes. Le taux d'inflation annuel moyen a été nul contre 7,8% en 2005.

Les évolutions les plus significatives qui expliquent cette faible progression du niveau général des prix sont observées au niveau des postes « produits alimentaires, boissons non alcoolisées, tabacs » avec une baisse de 2,1% et « loisirs et culture » avec une baisse de 4,1%.

En glissement annuel sur les quatre premiers mois de l'année 2007, le taux d'inflation a été de -0,9% contre 2,5% à la même période en 2006. Cette tendance a été impulsée, notamment par la fonction « Produits alimentaires et boissons non alcoolisées ». Si la tendance se maintient, le taux d'inflation annuel moyen devrait se situer à -2,8% en 2007.



### 2.6.3 Finances publiques et dette publique

En 2006, la politique budgétaire visait une mobilisation accrue des ressources internes, une amélioration de la qualité des dépenses publiques, une réduction des arriérés de paiement intérieurs et une poursuite de la mise en œuvre de la stratégie de réduction de la pauvreté par une augmentation conséquente des dépenses dans les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'hydraulique.

Au terme de la gestion budgétaire 2006, des performances ont été réalisées. En effet, les recettes budgétaires totales se sont accrues de 30,8% pour un objectif de 20,2%, elles représentent 13,4% du PIB contre 10,8% en 2005.

Les recettes fiscales ont progressé de 12,4% pour atteindre 11,0% du PIB contre 10,3% en 2005. Les performances sont liées aux efforts fournis par les régies financières pour élargir l'assiette fiscale et améliorer le recouvrement. Ainsi, les résultats satisfaisants ont été enregistrés au niveau des impôts sur le commerce extérieur, sur les taxes sur biens et services, en l'occurrence la TVA intérieure, et sur les revenus et autres recettes fiscales.

Quant aux recettes non fiscales, elles sont chiffrées à 38,5 milliards, en hausse de 33,6 milliards du fait des recettes exceptionnelles de 30,4 milliards provenant de la délivrance des permis de recherche dans le secteur minier. Elles ont atteint 2,1% du PIB en 2006 contre 0,3% en 2005. Les dons ont baissé de 20,4% pour représenter 5,0% du PIB contre 6,6% en 2005. Cette diminution a concerné aussi les aides budgétaires.

En ce qui concerne les dépenses totales et prêts nets, ils ont régressé en termes relatifs. Ils ont représenté 19,3% du PIB contre 20,4% en 2005. Les évolutions ont été divergentes au niveau des deux composantes des dépenses totales.

Les dépenses courantes ont progressé de 5,3% portées principalement par la hausse de la masse salariale et les dépenses de fonctionnement. La progression de la masse salariale de 7,9%, fait suite au déblocage des incidences des avancements, des reclassements et de la revalorisation du point indiciaire de certaines catégories d'agents de l'Etat. Quant à la hausse des dépenses de fonctionnement de 8,7%, elle est liée à l'augmentation des moyens de fonctionnement de l'Etat.

Les dépenses en capital ont baissé de 6,3% suite à une diminution simultanée de ses deux composantes. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures ont baissé de 10,8% du fait, en partie, du recul de 30,0% des dépenses sur ressources PPTE. Quant aux dépenses en capital financées sur ressources extérieures, elles ont régressé de 3,6%, en raison des retards de mobilisation des dites ressources.

Au total, l'effort de mobilisation des recettes budgétaires conjugué à la contraction des dépenses publiques, a permis d'améliorer les principaux soldes budgétaires en 2006. Ainsi, le déficit global hors dons s'est situé à 6,0% contre 9,6% en 2005. Le déficit global s'est réduit pour atteindre 1,0% du PIB contre 3,0% en 2005.

En 2007, la politique budgétaire vise à allouer plus de ressources aux secteurs prioritaires, en cohérence avec les cadres de dépenses à moyen terme pour la santé, l'éducation, l'hydraulique et le développement rural.

Les recettes fiscales progresseraient de 10,1% pour atteindre 11,9% du PIB, sous l'impulsion des performances attendues des plans d'action des directions générales des impôts et des douanes. Les recettes non fiscales passeraient par contre de 38,5 milliards en 2006 à 9,3 milliards en 2007.

Quant aux dons, ils augmenteraient d'environ 92,0% sur la base des intentions annoncées par les partenaires au développement pour soutenir les projets prioritaires de la SRP. Ils atteindraient 9,4% du PIB en 2006 contre 5,0% en 2005.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 33,6% en 2007 pour représenter 25,3% du PIB nominal contre 19,3% en 2006 sous l'impulsion des dépenses d'investissement. Cette augmentation se justifierait par le renforcement des investissements qui ont diminué en 2006 et grâce à la disponibilité des partenaires et du Gouvernement à mieux soutenir la SRP en 2007. Ainsi, les dépenses d'investissement progresseraient de 36,5% en liaison avec les ressources extérieures attendues et la disponibilité des ressources exceptionnelles mobilisées dans le secteur minier en 2006. Les dépenses d'investissement financées sur ressources intérieures et celles financées sur ressources extérieures progresseraient respectivement de 35,9% et 37,0% par rapport à 2006.

Les dépenses courantes croîtraient de 34,7%. Cette forte progression s'expliquerait notamment par le renforcement des dépenses affectées au matériel et fourniture pour moderniser l'administration et pour l'installation des nouveaux fonctionnaires. Elle se justifierait également par les subventions et transferts octroyés par l'Etat en vue de répondre aux diverses sollicitations.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat se solderait en 2007 par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Ainsi, les déficits du solde global hors dons et du solde global s'établiraient respectivement à 12,8% et 3,4% en 2007.

Au niveau de la dette publique extérieure, la situation évolue favorablement suite notamment au bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale en 2006. Celle-ci a permis d'obtenir une annulation globale de 784,3 milliards de la BM, du FMI et de la BAD. L'opération porte l'encours de la dette extérieure à 320,4 milliards en 2006. Quant à la dette intérieure, son encours est évalué à fin 2006 à 189,8 milliards.

Au total, l'encours de la dette publique totale est estimé à 27,6% du PIB nominal en 2006 contre 66,5% en 2005. Le service de la dette publique au titre de l'année 2006 rapporté aux recettes budgétaires s'est situé à 10,4%.

Une amélioration de ces ratios est attendue en 2007 en rapport avec les contraintes imposées au pays de ne recourir qu'à de nouveaux emprunts concessionnels pour maintenir la dette viable.

## 2.6.4 Commerce extérieur et balance des paiements

Les paiements extérieurs dégageraient un solde global excédentaire de 83,9 milliards en 2006, en hausse de 71,5 milliards par rapport à 2005, du fait de l'amélioration du compte courant, dont l'impact a été renforcé par l'annulation de dette par le FMI dans le cadre de l'IADM.

Le déficit des transactions courantes se réduirait par rapport à l'année 2005, en ressortant à 159,0 milliards contre 164,3 milliards en 2005, en liaison avec la bonne tenue de la balance commerciale, des services et des revenus. La contraction de 17,9 milliards du déficit commercial serait induite par une hausse des exportations de 20,4 milliards, en raison notamment des produits agropastoraux. L'augmentation de 2,5 milliards des importations serait imputable à l'alourdissement de la facture pétrolière.

Le déficit des services se contracterait en s'établissant à 100,2 milliards, en liaison essentiellement avec l'amélioration des autres services. Le déficit des revenus nets se contracterait de 3,2 milliards, sous l'effet d'une baisse des revenus des investissements privés, notamment dans le sous-secteur des mines. L'excédent de la balance des transferts courants se replierait de 16,8 milliards, à la suite de la baisse des aides budgétaires ainsi que des transferts privés. Rapporté au PIB, le déficit de la balance courante, hors transferts officiels, se situerait à 11,0% contre 12,3% en 2005.

Le compte de capital et d'opérations financières devrait se renforcer pour s'établir à 242,9 milliards contre 185,0 milliards en 2005. En particulier, le compte de capital progresserait de 99,4 milliards à 893,2 milliards du fait des remises de dettes au titre de l'IADM qui atteindraient 784,3 milliards (dont 65,9 milliards du FMI). Pour sa part, le compte d'opérations financières ressortirait déficitaire de 650,3 milliards, reflétant la contrepartie des annulations de dette.

Pour 2007, les prévisions de balance des paiements tablent sur un excédent de 15,0 milliards. Le solde commercial devrait s'établir à -188,7 milliards contre -136,1 milliards une année auparavant. Cette dégradation de la balance commerciale serait imputable à la hausse de 22,8% des importations qui ont atteint 501,5 milliards. Cette évolution traduirait celle des biens d'équipement et des autres biens de consommation courante. Les exportations enregistreraient une hausse de 14,9%, à la suite de la relance de la production minière après la contre-performance observée en 2006. La balance des services se dégraderait de 17,1 milliards en passant à -117,3 milliards, sous l'effet d'une augmentation du fret. Nonobstant la réduction des charges de la dette publique, les revenus nets s'établiraient à -3,2 milliards en 2007 contre -1,8 milliard en 2006, en liaison avec une hausse des revenus des investissements étrangers. Quant aux transferts courants, ils se renforceraient pour ressortir à 111,5 milliards du fait des transferts privés. Au total, le compte courant enregistrerait une détérioration de 38,7 milliards pour s'établir à -197,7 milliards en 2007. Ainsi, le ratio du solde courant, hors dons, rapporté au PIB ressortirait à -14,8% contre -11,0% en 2006.

Le solde excédentaire du compte de capital et d'opérations financières ressortirait à 212,7 milliards, en baisse de 30,2 milliards par rapport à 2006.

## 2.6.5 Situation monétaire

La position extérieure nette des institutions monétaires est ressortie à 155,5 milliards à fin décembre 2006, contre 71,6 milliards à fin décembre 2005, soit une hausse de 83,9 milliards. Cette évolution est exclusivement imputable à la hausse de 101,6 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, reflétant en partie, l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en baisse de 40,1 milliards ou 20,9%, en ressortant à 151,8 milliards à fin décembre 2006. La position nette du Gouvernement s'est améliorée de 78,5 milliards pour se chiffrer à -7,9 milliards, du fait du repli de 54,2 milliards des dettes de l'Etat sur le système bancaire, dont l'impact a été conforté par la hausse de 24,3 milliards de ses créances vis-à-vis du système bancaire. Les crédits à l'économie sont ressortis à 159,7 milliards, en hausse de 31,7% par rapport à leur niveau de décembre 2005, en liaison avec l'augmentation de 38,9 milliards des crédits ordinaires. La progression de l'encours des crédits ordinaires est due essentiellement aux avances de trésorerie octroyées à des sociétés pétrolières, minières, des télécommunications, de l'énergie, de l'hôtellerie et des services.

La masse monétaire a augmenté de 16,2%, pour s'inscrire à 289,1 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution de la liquidité globale s'est traduite par la hausse de 22,7% de la circulation fiduciaire et de 11,1% des dépôts en banque.

## 2.6.6 Etat de la convergence

La situation de la convergence se présente comme suit :

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal**, s'est établi à 0,8% contre -2,4% en 2005 pour un objectif de 0,1% fixé au programme pluriannuel 2006-2008. Ce résultat s'explique par les performances en matière de recouvrement des recettes budgétaires, mais également par le faible niveau des dépenses d'investissement sur ressources intérieures.

Ce ratio, corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires s'est situé à 2,9% contre 1,1% en 2005.

En 2007, ce ratio se dégraderait pour s'établir à -4,1% du PIB en relation avec l'importance des dépenses tant courantes que d'investissement à engager au cours de l'exercice budgétaire.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** est ressorti nul en 2006 contre 7,8% en 2005 pour un objectif maximum de 3% fixé au programme pluriannuel 2006-2008. Cette baisse des prix est intimement liée à la bonne campagne agricole

2005-2006. En 2007, sur la base de la tendance des quatre premiers mois de l'année, le taux d'inflation annuel moyen serait de -2,8%.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est situé à 27,9% contre 66,5% en 2005 et pour un objectif de 57,6% au programme pluriannuel 2006-2008. Cette performance est consécutive au bénéfice de l'initiative d'allègement de la dette multilatérale. En 2007, ce ratio s'améliorerait pour ressortir à 24,4% du PIB.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **la non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** a été respectée en 2006. Ce critère serait respecté en 2007.
  - **la non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** a été respectée en 2006. Ce critère serait respecté en 2007.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur recettes fiscales** est passé de 34,7% en 2005 à 33,4% en 2006 pour un objectif de 32,3% au programme pluriannuel 2006-2008. Ce léger écart par rapport au programme, s'explique par le déblocage des incidences liées aux avancements et reclassements et la valorisation du point indiciaire de certaines catégories d'agents de l'Etat. Ce ratio, corrigé des appuis budgétaires et ressources PPTTE s'est établi à 30,9%. En 2007, ce ratio s'améliorerait pour s'établir à 32,7%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales** a été de 32,1% contre 40,4% en 2005 pour un objectif de 30,5% au programme pluriannuel 2006-2008. Ce ratio, corrigé des dépenses d'investissements financées sur appuis budgétaires et sur ressources PPTTE, a été de 22,6% contre 23,8% en 2005. En 2007, il est attendu un relèvement de ce ratio à 28,5%.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est amélioré en se situant à -11,0% en 2006 contre -12,3% en 2005 et pour un objectif de -9,9%. Cette tendance s'explique par la baisse des importations, en particulier, des produits alimentaires et une amélioration des exportations notamment de l'uranium. En 2007, ce ratio se situerait à -14,8%.
- **Le taux de pression fiscale** a été de 11,0% en 2006 contre 10,3% en 2005 et pour un objectif de 12,7% au programme pluriannuel 2006-2008. A regard des réalisations de 2006, l'objectif du programme pluriannuel apparaît ambitieux.

En effet, en 2007, ce taux est attendu à 11,9%.

En matière de convergence, tous les critères de premier rang ont été respectés en 2006. Quant à ceux du second rang, le ratio de la masse salariale sur recettes

fiscales et celui des investissements publics financés sur ressources internes rapporté aux recettes fiscales ont été respectés. Au total, les efforts déployés par le pays pour le respect de tous les critères de premier rang sont appréciables. Cependant, le respect du critère clé reste fragile et nécessite encore beaucoup de rigueur tant au niveau du recouvrement des recettes, qu'au niveau de la maîtrise des dépenses courantes.

## **2.6.7 Conclusion et recommandations**

L'activité économique et financière a été dans l'ensemble satisfaisante en 2006. Pour la première fois, le pays a respecté tous les critères de premier rang. Toutefois, cette situation de convergence reste précaire. En effet, malgré l'ampleur des efforts déployés, beaucoup reste à faire en matière de recouvrement de recettes fiscales. Le taux de pression fiscale projeté à 11,9%, est insuffisant pour assurer la durabilité du respect du critère clé sans contraindre l'exécution normale des dépenses.

Pour consolider les performances acquises en matière de convergence macroéconomique en 2006, des dispositions suivantes devraient être prises :

- poursuivre les politiques sectorielles et les réformes structurelles en vue d'accroître la compétitivité et la diversification de la production.
- Assurer la reconstitution régulière du stock de sécurité alimentaire et veiller à l'approvisionnement des marchés en produits de consommation courante pour maîtriser l'inflation ;
- continuer la mise en œuvre des plans d'action des directions générales des impôts et des douanes pour améliorer le recouvrement des recettes budgétaires;
- conforter la maîtrise des dépenses courantes, notamment les dépenses relatives aux matériels et fournitures, aux transferts et subventions.

## **2.7. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DU SENEGAL**

En 2006, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 2,1% contre 5,3% en 2005 pour un objectif de 5,1% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008. Cette décélération est consécutive aux contre performances des secteurs primaire et secondaire. Le taux d'inflation annuel moyen s'est établi à 2,1% contre 1,7% en 2005 en rapport avec la hausse des prix des services de transport, de logement et de santé. En 2007, il est attendu une croissance de 5,8% sous l'impulsion des réformes prévues dans le secteur de l'électricité, ainsi que la reprise des activités de la Société Africaine de Raffinage (SAR) et des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Le taux d'inflation annuel pourrait s'établir au-delà de la norme communautaire de 3%, étant donné les tensions persistantes sur le prix de l'énergie, du logement, de l'enseignement, de la restauration et des produits alimentaires.

La situation des finances publiques a été marquée par une amélioration des soldes budgétaires en liaison avec la bonne tenue des recettes fiscales. Le déficit global a été de 4,8% du PIB nominal contre 5,7% en 2005. Pour l'année 2007, il est projeté à 4,6%.

En ce qui concerne les comptes extérieurs, le déficit courant est passé de 7,8% du PIB en 2005 à 8,2% en 2006. En 2007, il se situerait à 7,4%.

La situation monétaire est marquée en 2006 par une hausse des avoirs extérieurs nets de 121,7 milliards et un accroissement de 8,8% des crédits à l'économie. La masse monétaire a augmenté de 11,9%.

S'agissant des indicateurs de convergence, six (06) critères ont été respectés dont trois (3) de premier rang. En 2007, les critères de premier rang respectés seraient ceux portant sur le taux d'endettement et la non accumulation d'arriérés de paiement. Au niveau des critères de second rang, seul celui relatif au solde extérieur courant ne serait pas respecté.

### **2.7.1. Production**

En 2006, l'activité économique a enregistré un taux de croissance de 2,1% contre 5,3% en 2005 pour un objectif de 5,1% retenu dans le programme pluriannuel 2006-2008.

La croissance du secteur primaire a été de -2,9% en 2006 contre 11,1% un an auparavant. La production agricole a reculé de 5,4% en raison de la mauvaise répartition des pluies, de l'insuffisance des semences et des engrais en relation avec la crise des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). En conséquence, la production d'arachide qui constitue la principale culture d'exportation a baissé de 30,0%.

Le secteur secondaire a enregistré un taux de croissance de -1,7% en 2006 contre 0,3% en 2005. Cette baisse est liée au recul de 22,1% des activités dans la branche des « Industries extractives » et de 6,4% dans la branche des « Autres industries » en relation avec les difficultés des ICS et de la Société Africaine de Raffinage (SAR).

Ces deux sociétés ont dû arrêter de produire pendant six mois pour les ICS et durant neuf mois pour la SAR à partir d'avril 2005. Par contre, les branches « Bâtiments et Travaux publics » et « Energie, gaz et eau » ont enregistré des taux de croissance de 15,0% et de 0,3%, respectivement.

Les performances enregistrées par la branche des BTP s'expliquent notamment par la mise en œuvre du Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU), les travaux relatifs au sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) et à la construction de trois (03) centrales électriques d'une puissance d'environ 60 mégawatts chacune pour suppléer aux insuffisances de l'offre de la société sénégalaise d'électricité (SENELEC). Dans la branche des industries alimentaires, la croissance est de 16,5% en relation avec la bonne tenue de la raffinerie d'huile alimentaire.

Quant au secteur tertiaire, il a progressé de 3,5% en 2006 contre 5,2% un an plus tôt. Cette évolution s'explique par la croissance de 15,0% de l'activité dans la branche « Postes et télécommunications » et la progression de 6,4% enregistrée par la branche « Autres services ». Les branches « Commerce » et « Transports » ont régressé respectivement de 0,5% et 9,9%.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance ont été respectivement de -1,3 point, -0,8 point et 4,2 points.

Sous l'angle des emplois, la progression globale de l'activité économique résulte de la hausse de la consommation finale de 5,1% dont 5,3% au titre de la consommation finale publique soutenue par l'accroissement des salaires et la poursuite des recrutements dans la fonction publique. La formation brute de capital fixe (FBCF) a progressé de 6,8% en liaison notamment avec l'accroissement de 11,6% de la FBCF publique impulsé par les travaux relatifs au Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et à l'organisation du 11<sup>ème</sup> sommet de l'OCI. L'investissement total a progressé de 11,6%.

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations ont baissé de 8,5% imputable notamment aux difficultés des ICS, de la SAR et du secteur arachidier. Les importations ont augmenté de 2,4% en liaison avec la hausse notamment des acquisitions de biens d'équipements, de biens intermédiaires et de produits pétroliers finis.

Les contributions à la croissance de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs ont été respectivement de 2,7 points, 0,8 point et -1,4 point.

En terme nominal, le taux d'investissement s'est établi à 23,2% en 2006 contre 22,4% en 2005. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'est fixé à 10,4% en 2006 contre 10,9% en 2005.

Pour l'année 2007, les prévisions indiquent une croissance de 5,8% imputable principalement à la reprise des activités de la SAR et des ICS.



Le secteur primaire progresserait de 6,4%, tiré essentiellement par la production agricole qui croîtrait de 9,6% à la faveur de politiques nationales visant le développement agricole durable, tels que le Plan retour vers l'agriculture (REVA) qui prévoit 50 pôles d'émergence sur cinq ans et le Programme National de Développement Agricole (PNDA). Dans cette perspective, un fonds de soutien d'un montant de 4 milliards a été mis en place. Ce fonds devrait permettre avec l'appui d'autres bailleurs comme l'Inde de réaliser sur 3 à 5 ans 500 forages. Dans le cadre du Plan REVA, il est prévu avec l'appui de l'Espagne notamment, pour 2007, le démarrage de trois pôles pilotes en plus des 15 pôles expérimentés durant l'hivernage 2006.

Au niveau du secteur secondaire, la croissance s'établirait à 6,9% en raison de la bonne tenue des BTP, grâce à la poursuite des travaux relatifs au PAMU. Le secteur bénéficiera également de la mise en marche durant l'année 2007, de nouvelles centrales électriques et de la mise en œuvre d'un plan de restructuration de la branche de l'énergie. A cet égard, les mesures visant à accroître les capacités de stockage et la reprise des activités à la Société Africaine de Raffinage (SAR) au premier trimestre 2007 devraient permettre au pays de résoudre totalement au terme de l'année 2009 la crise. Dans cette perspective, la part de l'Etat dans le capital de la SAR est portée à 54% par l'acquisition des actions de certains sociétaires de la raffinerie.

Quant au secteur tertiaire, il enregistre une croissance de 5,6% à la faveur de l'expansion attendue dans les transports, les télécommunications et le commerce. Le maintien de la croissance dans ce secteur serait soutenu par les performances du secteur agricole, le fonctionnement à plein régime des ICS et aussi l'extension du réseau de la téléphonie mobile à d'autres zones rurales.

Au total, les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance seraient respectivement de 0,9 point, 1,4 point et 3,5 points.

Du côté des emplois, la progression globale de l'activité économique résulterait de la hausse de la consommation finale de 9,7% dont 16,8% au titre de la consommation finale publique soutenue par l'accroissement des salaires et la poursuite des recrutements dans la fonction publique. La Formation Brute de Capital Fixe (FBCF) progresserait de 13,9% en liaison notamment avec l'accroissement de 27,8% de FBCF publique impulsée par les travaux relatifs au Programme d'Amélioration de la Mobilité Urbaine (PAMU) et aux travaux relatifs au 11<sup>ème</sup> sommet de l'OCI. L'investissement total progresserait de 6,9%

En ce qui concerne les échanges extérieurs, les exportations enregistreraient une hausse de 4,2% imputable notamment à la reprise des ICS. Les importations augmenteraient de 4,6% en liaison avec la hausse notamment des acquisitions de biens d'équipements, de biens intermédiaires et de produits pétroliers finis.

Les contributions de la consommation finale, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance seraient respectivement de 1,1 point, 1,3 point et 3,4 points.

En terme nominal, le taux d'investissement s'établirait à 24,2% en 2007 contre 23,2% en 2006. Quant au taux d'épargne intérieure, il s'élèverait à 12,7% en 2007 contre 11,1% en 2006.

### **2.7.2. Prix et inflation**

Le taux d'inflation moyen s'est établi au terme de l'année 2006 à 2,1% contre 1,7% en 2005. Cette évolution s'explique par la hausse des prix des services de transport, de logement et de santé. La progression du niveau des prix des services de transport (8,4%) et les services de logement (3,5%) est en rapport avec la hausse des prix des produits pétroliers. Le secteur de la santé a connu une hausse des prix de 17,2%. Le taux d'inflation sous-jacente est de 1,6%.

En glissement annuel sur les quatre premiers de l'année 2007, le taux d'inflation moyen s'est établi à 5,3% contre 2,6% à la même période en 2006. Cette situation découle de la suppression au dernier trimestre 2006 de la subvention sur le gaz butane ainsi que l'entrée en vigueur de la nouvelle structure des prix des produits pétroliers qui tient compte des fluctuations des cours mondiaux. Si cette tendance se poursuivait, le taux d'inflation moyen annuel serait de 4,3% pour l'ensemble de l'année 2007.

### **2.7.3. Finances publiques et dette publique**

En 2006, la situation des finances publiques a été marquée par une progression de 10,1% des recettes budgétaires, représentant 20,4% du PIB contre 19,5% en 2005.

Cette évolution est induite par les recettes fiscales qui ont enregistré une progression de 8,4% en 2006, malgré le passage en janvier 2006 de 33% à 25% du taux de l'impôt sur les sociétés. Cette performance est essentiellement imputable au renforcement de l'efficacité des régies financières à travers des contrôles stricts et la surveillance continue et régulière, notamment au centre des grandes entreprises, qui enregistre près de 80% des taxes liquidées par l'Administration des Impôts. Quant aux recettes non fiscales, elles ont augmenté de 38,8% pour représenter 0,8% du PIB contre 0,6% en 2005, en raison d'un bon recouvrement des dividendes et produits financiers qui se sont établis à 27,6 milliards contre 11,8 milliards en 2005. Les dons en recul de 2,9% ont représenté 1,5% du PIB en 2006 contre 1,7% en 2005.

Les dépenses totales et prêts nets ont crû de 4,8% pour ressortir à 26,7% du PIB contre 26,5% en 2005. Elles ont été impulsées par les dépenses courantes qui ont augmenté de 23,2% en liaison avec la poursuite de la politique de recrutement et de relèvement des salaires dans la fonction publique et par la progression des dépenses de transfert et de subvention au profit de la SENELEC et de la SAR pour faire face à la flambée des prix du pétrole. En effet, les transferts et subventions ont augmenté de 14,9%. S'agissant des dépenses en capital, elles ont progressé de 3,5%, soutenue par les dépenses financées sur ressources internes, qui ont progressé 17,5%.

Au total, le déficit budgétaire global hors dons s'est amélioré en passant de 7,4% du PIB en 2005 à 6,3% en 2006. Quant au déficit global, il est passé de 5,7% en 2005 à 4,8% en 2006.

En 2007, les recettes totales augmenteraient de 8,9% en relation avec la progression de 11,5% des recettes fiscales. La hausse des recettes fiscales serait induite par la poursuite des mesures prises en vue d'accroître l'efficacité et la rentabilité des régies financières. Il s'agit par exemple de la mise en œuvre du Système Intégré de Gestion des Finances Publiques ainsi que des contrôles opérés pour décourager et démasquer les fausses déclarations. Les recettes fiscales représenteraient 19,6% du PIB contre 19,2% en 2006. Les recettes non fiscales reculeraient de 28,9%, tandis que les dons croîtraient de 61,4% portés par les dons en capitaux.

Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient de 10,9% impulsés par les dépenses courantes et les dépenses en capital en liaison avec la restructuration du secteur de l'électricité, des hydrocarbures, la poursuite des travaux relatifs au PAMU et la mise en œuvre du Plan REVA. En ce qui concerne les dépenses courantes, la hausse de la masse salariale serait de 15,3% en relation avec la revalorisation des salaires dans la fonction publique, les mouvements de revendications syndicales notamment. Les intérêts sur la dette publique baisseraient de 22,3% en liaison avec l'initiative PPTE et IADM.

Le déficit budgétaire global hors dons enregistrerait une légère aggravation en passant de 6,3% du PIB en 2006 à 6,8% en 2007. Quant au déficit global, il passerait de 4,8% en 2006 à 4,6% en 2007.

L'encours de la dette publique totale s'est établi à 40,9% du PIB contre 46,1% en 2005. Cette amélioration s'explique notamment par les effets induits de l'initiative d'allégement de la dette multilatérale (IADM) et de l'Initiative PPTE dont le point d'achèvement a été atteint en avril 2004. Le service de la dette publique a représenté 15,0% des recettes budgétaires totales contre 20,1% en 2005.

#### **2.7.4 Commerce extérieur et balance des paiements**

La balance des paiements dégagerait un solde global excédentaire de 116,5 milliards contre un déficit de 14,1 milliards en 2005, soit une amélioration de 130,6 milliards, attribuable essentiellement au compte de capital et d'opérations financières. Le déficit du compte courant est projeté à 395,0 milliards, accusant une détérioration de 37,8 milliards. Celle-ci serait imputable à l'évolution de la balance commerciale, des services et des revenus nets. En revanche, l'excédent des transferts courants ressortirait à 464,9 milliards contre 397,6 milliards en 2005, sous l'effet des transferts privés. Le déficit de la balance commerciale s'accroîtrait de 100,6 milliards pour s'établir à 791,9 milliards, du fait d'une hausse des importations et d'une baisse des exportations. Celles-ci ressortiraient à 813,6 milliards contre 832,4 milliards en 2005, soit une contraction de 2,3% consécutive notamment à la mauvaise tenue de la plupart des produits d'exportations, notamment les produits chimiques, halieutiques et pétroliers. En s'établissant à 1.605,5 milliards, les

importations enregistreraient une progression de 5,4%, tirée principalement par la hausse sensible des achats de produits alimentaires, de biens d'équipement et de produits pétroliers. Les services nets ressortiraient à -17,3 milliards contre 16,3 milliards en 2005, en liaison avec l'augmentation du fret et de l'assurance sur marchandises. Les revenus nets se situeraient à -50,7 milliards contre -47,2 milliards une année auparavant, en rapport avec la hausse des sorties au titre des revenus d'investissements directs.

Le solde du compte courant extérieur, hors transferts officiels, rapporté au PIB, s'établirait à -9,4% contre -9,1% en 2005.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'accroîtrait, en ressortant à 511,5 milliards contre 339,0 milliards en 2005. Cette évolution favorable serait induite notamment par la hausse de l'excédent du compte de capital de 105,2 milliards à 1.185,0 milliards, du fait de la remise de dette de 1.114,9 milliards, dont 85,9 milliards consentis par le FMI dans le cadre de l'IADM.

En 2007, les projections de balance des paiements font ressortir un excédent de 55,0 milliards en 2007 contre 116,5 milliards en 2006. Cette évolution serait induite par le repli du compte de capital et d'opérations financières insuffisamment compensé par la réduction du déficit des transactions courantes.

En effet, le déficit courant, hors dons, passerait de 9,4% du PIB en 2006 à 9,2% en 2007. Le déficit commercial augmenterait de 39,7 milliards à la suite d'une hausse des importations (76,9 milliards) plus importante que celle des exportations (37,2 milliards). Les exportations seraient soutenues par une bonne tenue des cours de l'ensemble des produits d'exportation, à l'exception du sel, du coton et des produits arachidiers. La hausse des importations serait imputable en particulier aux biens d'équipement et aux biens intermédiaires.

Les services nets s'établiraient à -19,4 milliards en 2007 contre -17,3 milliards en 2006, soit une dégradation de 2,1 milliards due principalement au fret. Le déficit des revenus s'accentuerait, nonobstant la baisse des intérêts versés sur la dette publique, du fait des sorties au titre des revenus des investissements. L'excédent des transferts courants ressortirait à 517,1 milliards en 2007, en hausse de 52,2 milliards par rapport à 2006. La progression prévue traduirait essentiellement l'accroissement des envois de fonds des travailleurs (+20,1 milliards) et de l'aide budgétaire directe (+9,0 milliards). Le compte de capital et d'opérations financières se replierait de 66,6 milliards en rapport avec la baisse des transferts en capital.

### **2.7.5. Situation monétaire**

La position extérieure nette créditrice des institutions monétaires s'est située à 779,5 milliards à fin décembre 2006, en amélioration de 121,7 milliards par rapport à fin décembre 2005. Cette évolution résulte de la hausse de 84,7 milliards des avoirs extérieurs nets de la BCEAO, reflétant l'impact de l'allègement de dette au titre de l'IADM, et de celle de 37,0 milliards des avoirs extérieurs nets des banques.

L'encours du crédit intérieur s'est inscrit en hausse de 91,0 milliards ou 8,8%, pour ressortir à 1.122,4 milliards à fin décembre 2006. La position nette du Gouvernement s'est détériorée de 46,7 milliards, en s'établissant à 11,1 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution s'explique par la baisse de 49,7 milliards des créances de l'Etat vis-à-vis du système bancaire et de celle de 3,0 milliards des engagements de l'Etat. Le repli des créances sur le système bancaire est lié à celui de 51,1 milliards des dépôts à la BCEAO, en liaison, en partie, avec les règlements effectués au profit des entreprises opérant dans les secteurs de l'énergie, et la poursuite des travaux publics. Pour leur part, les créances des banques vis-à-vis de l'Etat se sont accrues de 76,8 milliards au cours de la période sous revue. Les crédits au secteur privé ont progressé de 4,2%, pour s'établir à 1.111,3 milliards à fin décembre 2006. Les crédits ordinaires ont augmenté de 45,5 milliards, tandis que les crédits de campagne ont baissé de 1,2 milliard. L'accroissement des crédits ordinaires fait suite principalement à la mise en place de concours en faveur des sociétés des secteurs des hydrocarbures, de l'agro-industrie, des industries manufacturières, de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier et des services.

La masse monétaire a augmenté de 11,9% pour s'inscrire à 1.751,3 milliards à fin décembre 2006. Les dépôts ont augmenté de 10,4% et la circulation fiduciaire de 16,5%.

#### **2.7.6. Etat de la convergence**

L'état de convergence se présente comme suit :

##### **Critères de premier rang**

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** en 2006 est ressorti à -2,9% contre -0,7% en 2005 et pour un objectif de -0,2%. Cette dégradation est principalement imputable aux subventions accordées à la SENELEC et à la SAR et à la hausse de la masse salariale. Corrigé des dons budgétaires et des ressources PPTTE, ce ratio s'est établi à -1,1% en 2006.

Pour 2007, le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB s'établirait à -2,6%. Hors PPTTE et dons budgétaires, il serait de -0,2%.

- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi en 2006 à 2,1% contre 1,7% en 2005. Cette évolution s'explique par la hausse des prix des services de transport, de logement et de santé. Si la tendance observée au cours des quatre premiers mois de l'année 2007 se maintenait, le taux d'inflation annuel ressortirait à 4,3% pour l'ensemble de l'année.
- **Le ratio de l'encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal** a représenté 40,9% en 2006 contre 46,1% en 2005 pour un objectif de 40,7%. En 2007, la baisse du taux de l'encours de la dette continuerait par baisser. Il se situerait à 20,2%.

- **Les arriérés de paiement :**
  - **non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère est respecté en 2006 et serait respecté en 2007 ;
  - **non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère est respecté en 2006 et le serait également en 2007.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** s'est établi à 31,0% contre 30,0% un an plus tôt pour un objectif de 30,8%. Cette situation s'explique par une hausse de la masse salariale en liaison avec la poursuite du programme de recrutement et la revalorisation des salaires. Ce ratio, hors appuis budgétaires et ressources PPTE, s'est établi à 30,8% en 2006. En 2007, il s'établirait à 31,1%.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a atteint 36,6% contre 33,7% en 2005 pour un objectif de 34,3%. Corrigé des appuis budgétaires et des ressources PPTE, ce ratio s'est établi à 29,5% en 2006. Il atteindrait 27,4% en 2007
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** s'est établi à -9,4% en 2006 contre -9,1% en 2005 pour un objectif de -9,2% conformément au programme pluriannuel 2006-2008. En 2007, le déficit extérieur serait de -9,1% en liaison avec la reprise totale des activités des ICS et les bonnes performances des cultures d'exportation.
- **Le taux de pression fiscale** est passé de 18,6% en 2005 à 19,2% en 2006 pour un objectif de 18,7% conformément au programme pluriannuel 2006-2008. Le taux de pression fiscale en 2007 s'établirait à 19,6% en relation avec la mise en œuvre et la poursuite de mesures visant à élargir l'assiette.

En 2006, le Sénégal a respecté six (06) critères de convergence contre sept (07) en 2005. Les deux (02) critères n'ayant pas été respectés sont ceux relatifs au solde budgétaire de base et au solde extérieur courant.

En 2007, le Sénégal pourrait ne pas respecter les critères relatifs au solde budgétaire de base et à l'inflation. Dans cette perspective, il respecterait cinq (05) critères.

### 2.7.7. Conclusion et recommandations

Les prévisions pour l'année 2007, laissent apparaître la persistance d'une forte tension sur les finances. Cette situation qui est liée aux différents programmes visant d'une part, une croissance économique forte et soutenue et d'autre part les mesures

de restructuration du secteur de l'énergie nécessite que des efforts supplémentaires de mobilisation de ressources soient mis en œuvre. Par ailleurs, le Sénégal, pour une bonne orientation de ses agrégats macroéconomiques à l'horizon 2009, doit pouvoir intensifier l'effort d'assainissement des finances publiques, diversifier la production et réduire la vulnérabilité de l'économie aux chocs extérieurs et intérieurs.

Pour ce faire, les Autorités du Sénégal sont invitées à prendre les dispositions nécessaires suivantes :

- poursuivre les restructurations sectorielles et des programmes spéciaux susceptibles d'induire une croissance forte et soutenue ;
- poursuivre l'approfondissement de la restructuration des ICs, de la SAR et de la SENELEC afin d'impulser la croissance économique ;
- poursuivre les efforts de mobilisation des recettes et une meilleure maîtrise des dépenses courantes notamment les transferts et subventions ainsi que la masse salariale ;
- poursuivre les programmes visant à renforcer et diversifier les exportations, de manière à tirer profit des opportunités offertes par les marchés internationaux.

## **2.8. SITUATION ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE DU TOGO**

L'activité économique a enregistré en 2006 une reprise modérée. En effet, le taux de croissance du PIB est ressorti à 1,9% contre 1,3% un an plus tôt. Ce regain d'activité a été porté par les secteurs primaire et secondaire dans un contexte de maîtrise de l'inflation. Le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,2% contre 6,8% en 2005.

La situation des finances publiques s'est caractérisée par le maintien de la dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global rapporté au PIB nominal est ressorti à 2,8% en 2006.

S'agissant des comptes extérieurs, le déficit courant rapporté au PIB nominal a représenté 19,2% en 2006 contre 21,8% en 2005.

En ce qui concerne les agrégats monétaires, la situation monétaire a été caractérisée par une amélioration de 68,3 milliards des avoirs extérieurs nets, une légère hausse de 0,3% du crédit intérieur et un accroissement de 22,7% de la masse monétaire.

S'agissant des indicateurs de convergence, le Togo a respecté deux critères en 2006. Il s'agit du taux d'inflation annuel moyen et de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

### **2.8.1 Evolution économique récente**

En 2006, la reprise de l'activité économique a été portée par les secteurs primaire et secondaire. Le taux de croissance du PIB est ressorti à 1,9% contre 1,3% en 2005. Ce regain d'activité s'est réalisé grâce aux performances du sous-secteur agricole et de la branche des phosphates dans les industries extractives.

En effet, le secteur primaire a progressé de 4,5% en 2006 après un repli de 2,1% en 2005 sous l'impulsion de la production vivrière, en hausse de 7,7%, grâce aux conditions climatiques favorables. Par contre, les cultures de rente sont en retrait de 18,7%. Cette évolution défavorable est principalement imputable aux contre-performances de la filière coton qui a enregistré une baisse de la production de coton-graine de 36,7%, après le repli de 61,8% observé en 2005. Le déclin de la filière est dû à la démotivation des producteurs de coton en relation avec les arriérés accumulés vis-à-vis d'eux.

Le secteur secondaire, en hausse de 4,7%, a conforté les progrès de 5,1% réalisés en 2005. Cette performance est principalement portée par les « BTP », les industries manufacturières et extractives. S'agissant des industries extractives, en particulier, la production de phosphates est en hausse de 14,7%. Les productions de clinker et de ciment sont en baisse respectivement de 20,7% et de 9,6%, en relation avec les perturbations induites, au quatrième trimestre 2006, par les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique. Le recul de la consommation d'électricité moyenne tension est estimé à 1,0% par rapport à 2005, et la branche « Electricité, Eau et Gaz » est en recul de 3,7% contre une progression de 11,0% en 2005. En



outre, la baisse de la production de ciment est également due à l'inondation du site d'extraction.

S'agissant du secteur tertiaire, il est en régression de 1,4% en relation avec la baisse de l'activité dans toutes les branches : commerce, transports et entrepôts, banques et assurances. La valeur ajoutée du secteur tertiaire marchand a enregistré un repli de 9,0%. Par contre, celle des branches non marchandes a progressé de 1,8%, sous l'impulsion des services publics.

Les contributions des secteurs primaire, secondaire et tertiaire à la croissance du PIB ont été respectivement de 1,6 point, de 0,9 point et de -0,6 point.

Du côté de la demande, la croissance de l'activité économique a été principalement induite par la consommation finale et par l'investissement. La consommation finale, en hausse de 6,0%, a été principalement impulsée par sa composante privée qui a augmenté de 6,4%, grâce au paiement de 12 milliards d'arriérés dus aux producteurs de coton-graine. L'accroissement de l'investissement de 6,0% est imputable à sa composante publique, en relation avec les investissements réalisés au niveau des infrastructures routières ainsi que dans les secteurs sociaux, notamment, la santé et l'éducation.

Les contributions de la consommation, de l'investissement et des échanges extérieurs à la croissance du PIB ont été respectivement de 6,9 points, de 1,1 point et de -6,1 points.

En terme nominal, le taux d'épargne intérieure brute s'est établi à 9,9% du PIB nominal. Quant au taux d'investissement, il a représenté 18,1% contre 16,9% en 2005.

Le taux d'inflation annuel moyen est ressorti à 2,2% en 2006 contre 6,8% en 2005. Cette maîtrise de l'inflation est en relation avec la baisse des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées et des cours des produits pétroliers qui ont induit une diminution du coût des transports.

Au cours des trois premiers mois de l'année 2007, la baisse des prix a été très importante, comparée au dernier trimestre 2006. En glissement annuel sur les trois premiers mois, le taux d'inflation a été de 0,8% contre 3,4% au cours de la même période un an plus tôt. Cette évolution favorable serait expliquée par l'amélioration enregistrée par les principales fonctions : « produits alimentaires et boissons non alcoolisées », « articles d'habillement et chaussures », « transports », « santé » et « communication » en comparaison de leur niveau de 2006. Si cette tendance baissière se poursuivait, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 0,9% en 2007.

Les opérations financières de l'Etat ont été caractérisées en 2006 par la poursuite de la dégradation des principaux soldes budgétaires. Cette évolution est imputable à l'augmentation des dépenses totales et prêts nets de 11,1% pour représenter 21,4% du PIB nominal. Cette progression des dépenses a été moins importante que celle des recettes totales et dons en hausse de 12,7% pour représenter 18,5% du PIB.

Les performances budgétaires enregistrées en 2006 sont imputables à la progression des recettes totales de 12,0% pour représenter 17,1% du PIB nominal contre 15,7% en 2005. Ces performances sont principalement expliquées par l'effort de recouvrement fiscal, en hausse de 10,5% contre 0,7% en 2005, en relation avec l'augmentation de 7,6% des impôts sur les revenus et les bénéfices sur exercices antérieurs. En outre, les taxes sur les biens et services sont en hausse de 14,2% et les impôts sur le commerce extérieur, en progression de 4,6%, grâce à l'intensification des efforts de recouvrement déployés par la Direction Générale des Impôts. S'agissant des recettes non fiscales, leur accroissement de 4,0% est expliqué par les progrès réalisés en matière de produits de participations financières et de redevances minières.

Les dons ont légèrement augmenté pour représenter 1,4% du PIB nominal contre 1,2% en 2005. Cette faiblesse de l'aide traduit l'absence de relations harmonieuses entre le Togo et la communauté financière internationale, notamment, l'Union Européenne.

S'agissant des dépenses totales, leur progression de 11,1% est impulsée par l'accroissement des dépenses courantes de 7,4%, en relation avec l'augmentation des dépenses de transferts et subventions et des salaires. Les dépenses de transferts et subventions ont progressé de 73,3% grâce à l'apurement de 12 milliards d'arriérés dus aux producteurs de coton. En outre, la hausse des dépenses totales est également imputable à l'augmentation des salaires et traitements de 20,4%, en raison de l'impact du dégel de l'effet financier des avancements du personnel de l'Etat et de la régularisation de la situation administrative des enseignants auxiliaires. Enfin, l'évolution des dépenses totales est également portée par la hausse des dépenses en capital sur financement extérieur, à la faveur de la reprise partielle des relations avec la communauté financière internationale.

Au total, l'exécution des opérations financières de l'Etat s'est traduite en 2006 par une dégradation des principaux soldes budgétaires. Le déficit budgétaire global hors dons est ressorti à 4,2% du PIB nominal contre 4,0% en 2005. Le déficit global s'est situé à 2,8% du PIB nominal contre 2,9% un an plus tôt. Le déficit global base caisse s'est aggravé en ressortant à 2,5% du PIB nominal contre 1,5% en 2005. Au titre de la gestion 2006, la situation des finances publiques a été par ailleurs caractérisée par une accumulation de nouveaux arriérés de paiement à hauteur de 48,6 milliards.

En ce qui concerne la dette publique totale, son encours rapporté au PIB nominal s'est établi à 96,8% contre 97,4% en 2005. Le service de la dette publique totale rapporté aux recettes budgétaires est de 15,1% contre 17,3% en 2005.

Au Togo, le solde global de la balance des paiements ressortirait excédentaire de 68,3 milliards contre un déficit de 10,9 milliards enregistré en 2005. Le déficit du compte courant se réduirait en passant de 243,0 milliards à 219,8 milliards en 2006, en liaison avec l'amélioration des soldes des services, des revenus et des transferts, le déficit commercial ayant enregistré une dégradation. Celui-ci s'accroîtrait de 8,7 milliards, à la suite d'un accroissement des importations plus accentué que celui des exportations, sous l'impulsion de la facture pétrolière. Le déficit des services baisserait à 44,7 milliards, en relation avec l'augmentation des services de transport liés à la réexportation. Celui des revenus serait en hausse de 6,1 milliards, du fait

des sorties au titre des revenus d'investissements directs. L'excédent des transferts courants se renforcerait de 29,1 milliards pour s'établir à 128,1 milliards, à la faveur des transferts privés. Le ratio de la balance courante, hors transferts officiels, rapporté au PIB, ressortirait à -20,8% contre -22,4% en 2005.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières se consoliderait, en se situant à 92,0 milliards en 2006 contre 225,2 milliards en 2005, sous l'effet d'une accumulation d'arriérés de paiement extérieurs de 25,9 milliards, de l'emprunt obligataire de l'Etat togolais sur le marché des titres publics de l'Union et des entrées au titre des investissements directs.

En 2007, le solde global de la balance des paiements devrait enregistrer un excédent de 20 milliards contre 68,3 milliards en 2006. Cette évolution est liée à la dégradation du solde des transactions courantes et du compte de capital et d'opérations financières. Le déficit courant enregistrerait une détérioration de 1,6 milliard pour ressortir à 221,4 milliards.

Le déficit commercial s'accroîtrait de 11,9 milliards, en liaison avec la baisse des exportations et la hausse des importations. La contraction des exportations serait imputable aux principaux produits exportés. La détérioration de 1,8 milliard du déficit des services serait liée à l'augmentation des dépenses d'expédition de marchandises consécutive à celle des importations. Quant au déficit des revenus, il se réduirait de 7,0 milliards pour s'établir à 17,3 milliards, en relation notamment avec la baisse des intérêts sur la dette extérieure publique. L'excédent des transferts courants s'améliorerait de 5,1 milliards du fait des transferts privés.

Le compte de capital et d'opérations financières se replierait de 50,7 milliards par rapport à 2006, en ressortant à 241,3 milliards, en liaison notamment avec la baisse des investissements de portefeuille et des autres investissements privés.

La position extérieure nette des institutions monétaires s'est établie à 204,1 milliards à fin décembre 2006, en hausse de 68,3 milliards par rapport aux réalisations de la même période de l'année précédente, du fait de l'accroissement de 69,9 milliards des avoirs extérieurs nets de la Banque Centrale, atténué par la baisse de 1,6 milliard de ceux des banques.

L'encours du crédit intérieur s'est élevé à 199,0 milliards à fin décembre 2006, en légère hausse de 0,5 milliard ou 0,3% par rapport à fin décembre 2005. La position nette débitrice du Gouvernement est ressortie à 2,6 milliards à fin décembre 2006 contre 3,2 milliards à fin décembre 2005, soit une amélioration de 0,6 milliard. Cette situation résulte de l'augmentation de 19,0 milliards des créances de l'Etat, dont l'impact a été amoindri par la hausse de 18,4 milliards des engagements de l'Etat vis-à-vis du système bancaire. L'encours des crédits à l'économie est resté quasi stable, en ressortant à 196,4 milliards à fin décembre 2006. Les nouveaux concours ont été accordés à des sociétés opérant dans le secteur de la distribution de produits pétroliers.

La masse monétaire s'est accrue de 22,7% pour s'établir à 384,9 milliards. Cette hausse de la liquidité intérieure a été portée par les dépôts en banque qui ont augmenté de 13,6% et la circulation fiduciaire qui a progressé de 58,6% au cours de la période sous revue.

## 2.8.2. Etat de la convergence

L'état de la convergence se présente comme suit en 2006.

### Critères de premier rang

- **Le ratio du solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal** a été de -0,6% contre -2,0% en 2005 pour un objectif de 0,7%. Ce ratio, corrigé des dons budgétaires ressort à -0,5% contre -2,0% en 2005.
- **Le taux d'inflation annuel moyen** s'est établi à 2,2% contre 6,8% en 2005 pour un objectif de 3,0% maximum retenu dans le programme 2006-2008.
- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal** s'est fixé à 96,8% en 2006 contre 97,4% en 2005, pour un objectif de 93,2% dans le programme 2006-2008.
- **Les arriérés de paiement :**
  - **Non accumulation d'arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'a pas été respecté en 2006 en raison d'une accumulation de 20,6 milliards.
  - **Non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante** : ce critère n'est pas respecté en 2006, en raison d'une accumulation d'arriérés de 28,0 milliards.

### Critères de second rang

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales** est passé de 30,4% en 2005 à 33,1% en 2006 pour un objectif de 34,6%. Corrigé des appuis budgétaires, ce ratio est ressorti à 32,8% en 2006 contre 30,4% en 2005.
- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales** a été de 3,6% contre 8,5% en 2005 pour un objectif de 5,5%. Corrigé des appuis budgétaires, il s'est établi à 3,6% en 2006 contre 8,5% en 2005.
- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal** est de -21,3% en 2006 contre -22,8% en 2005, pour un objectif de -14,5% défini dans le programme 2006-2008.
- **Le taux de pression fiscale** s'est amélioré en passant de 14,6% en 2005 à 15,7% en 2006, pour un objectif révisé de 14,5% dans le programme 2006-2008. Cette performance est imputable aux efforts soutenus de recouvrement sur exercices antérieurs.

En 2006, le Togo a respecté deux critères de convergence, l'un de premier rang et l'autre de second rang. Il s'agit des critères relatifs au taux d'inflation annuel moyen et à la masse salariale rapportée aux recettes fiscales.

### **2.8.3. Perspectives économiques 2007 - 2009**

Le programme pluriannuel de convergence 2007-2009 réaménagé du Togo est parvenu à la Commission le 1<sup>er</sup> juin 2007. Il fait suite à la Décision n° 08/2007/CM/UEMOA du Conseil des Ministres du 06 avril 2007, portant réaménagement dudit programme sur la période 2007-2009.

#### **Principaux éléments du programme**

Le programme pluriannuel réaménagé pour la période 2007-2009 repose principalement sur des mesures budgétaires en relation avec la poursuite de l'assainissement des finances publiques. La politique budgétaire se réalisera dans un contexte de gestion prudente des finances publiques et de scénario à faible croissance du PIB.

Les principaux objectifs/axes stratégiques du programme sont :

- un taux de croissance annuel moyen de 3,3% sur la période 2007-2009 ;
- l'amélioration de l'efficacité de la politique fiscale et du cadre macroéconomique et financier, à travers, la mise en œuvre d'actions stratégiques par les régies financières. Ces actions sont :
  - le renforcement du recouvrement des ressources internes ;
  - la rationalisation et réduction des dépenses courantes primaires ;
  - l'élargissement de l'assiette fiscale, en particulier, la TVA, l'IS et l'IRPP ;
  - le renforcement du recouvrement fiscal, notamment la TVA en vue d'atteindre un objectif de 25 à 30% des recettes fiscales contre 20% actuellement ;
  - le renforcement du contrôle fiscal vis-à-vis des faux-forfaitaires et des entreprises disposant de crédits de TVA ;
  - le respect de l'orthodoxie budgétaire sans plus recourir aux opérations extrabudgétaires ;
  - la non accumulation d'arriérés de paiement.
- la mise en œuvre diligente des réformes structurelles et des politiques sectorielles, notamment les audits financier et stratégique dans les filières coton et phosphate ;
- l'achèvement de l'informatisation de l'Administration fiscale et renforcement des capacités des ressources humaines et matérielles ;
- la poursuite d'une politique plus active de communication en matière de civisme fiscal et de contrôle interne ainsi que le renforcement de la surveillance du territoire douanier ;

- la redynamisation de l'Inspection Générale des Services et du contrôle a posteriori des importations ;
- l'extension du système douanier informatisé aux grands bureaux frontières avec une mise en service du logiciel informatique (SYDONIA++) et la réduction du montant des importations non taxées.

Pour l'année de base 2007, les prévisions de croissance tablent sur un taux de 2,3% pour une prévision initiale de 2,9%, imputable principalement aux performances des secteurs primaire et secondaire. Cette croissance se réaliserait sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables, de bonnes performances des industries extractives et d'une reprise graduelle de la production de coton-graine.

Le secteur primaire progresserait de 6,1%, porté par les cultures vivrières en hausse de 3,5% et les cultures de rente en accroissement de 36,9%. La production de coton-graine enregistrerait un boom en doublant presque le volume de 42.000 tonnes de l'année 2006, à la faveur du remboursement des arriérés de paiement dus aux producteurs de coton pour les dernières campagnes.

S'agissant du secteur secondaire, il progresserait de 6,1%, sous l'impulsion de la production de phosphates et de ciment en hausse respective de 5,0% chacun. En ce qui concerne les phosphates, le contentieux en cours entre l'Etat et son partenaire dans le cadre de l'International Fertilizers Group Togo (IFG-TOGO) pourrait connaître prochainement un règlement à l'amiable<sup>1</sup>. Les « BTP » conforteraient leur niveau de production de l'année précédente en se situant à une progression de 16,5% en 2007. Toutefois, les prévisions relatives au secteur secondaire pourraient être revues à la baisse en rapport avec les difficultés de la production industrielle, induites par la longue crise de l'énergie électrique.

Par contre, le secteur tertiaire continuerait son repli entamé en 2006 pour ressortir à 2,7% en 2007, en relation avec la poursuite de la morosité des activités tertiaires marchandes. La branche « commerce » enregistrerait un repli d'activité de 8% et celle des « banques et assurances » une baisse de 49,9%, en liaison avec les difficultés du secteur bancaire. Le renforcement des activités portuaires pour le déchargement des marchandises en direction des pays de l'Hinterland et de celles aéroportuaires ne pourrait pas empêcher la déprime de la branche « transport, entrepôts » qui enregistrerait une baisse de 6,4%.

Au cours des deux dernières années du programme, la croissance annuelle serait de 3,6% en 2008 et de 4,0% en 2009, tirée principalement par les secteurs primaire et secondaire. La croissance du secteur primaire s'établirait à 3,3% en 2008 et à 6,0% en 2009. Le secteur secondaire progresserait de 3,1% en 2008 et de 6,7% en 2009, grâce aux performances des industries extractives et de la branche « BTP ».

Les contributions à la croissance des secteurs primaire, secondaire et tertiaire sont respectivement de 2,3 points, de 1,3 point et de -1,3 point.

En ce qui concerne les prix, le taux d'inflation annuel moyen serait de 1,6% en 2007, de 2,6% en 2008 et de 3,0% en 2009.

En 2007, la situation des finances publiques se dégraderait en dépit des efforts de recouvrement fiscal. Les recettes totales et dons conforteraient leur progression de 2006 pour se situer à 9,1% pour représenter 19,6% du PIB. Cette évolution serait impulsée par les recettes fiscales en hausse de 3,3%, grâce à l'augmentation des recettes sur le commerce extérieur de 6,8% et les taxes sur les biens et services de 3,9%. Les dépenses totales et prêts nets augmenteraient moins vite que les recettes totales dans une proportion de 2,7% pour représenter 21,3% du PIB. Cette réduction des dépenses serait principalement imputable à la maîtrise des dépenses courantes en retrait de 1,9% et à la baisse des dépenses en capital sur financement extérieur de 4,2%. Au total, les efforts en matière de gestion budgétaire pour l'année 2007 devraient tendre vers une maîtrise plus rigoureuse des dépenses courantes et un accroissement des recettes budgétaires, en rapport avec l'application des mesures d'élargissement de l'assiette fiscale et de contrôle régulier de l'exécution budgétaire.

Le solde budgétaire de base, corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal se situerait à -0,6%. Le déficit global hors dons rapporté au PIB ressortirait à 3,9% tandis que le déficit global rapporté au PIB se situerait à 1,7%.

Les efforts en matière de gestion budgétaire tendraient vers une maîtrise plus rigoureuse des dépenses courantes et une augmentation des recettes. Les mesures à mettre en œuvre pour améliorer la mobilisation des ressources internes reposent sur l'élargissement de l'assiette fiscale, à travers la limitation des exonérations et la lutte contre la fraude, la contrebande et la corruption. En outre, il est assigné des objectifs de recettes fiscales à chaque service de l'Administration fiscale.

Durant les deux dernières années du programme, la situation des finances publiques resterait mitigée. En effet, en 2008, les recettes totales et dons progresseraient de 11,7% pour représenter 20,9% du PIB, sous l'impulsion des recettes fiscales en hausse de 8,8%. Les dépenses totales et prêts nets seraient en augmentation de 6,9% pour représenter 21,8%, en relation avec la forte hausse des dépenses courantes de 20,7%, imputable aux autres dépenses courantes en hausse de 27,7%. La progression de ces dépenses est principalement portée par les «matières et fournitures» en accroissement de 35%, soit 12,6 milliards. En 2009, les recettes totales et dons baisseraient de 1,1%, suite au repli de 1,0% des recettes fiscales. Par contre, les dépenses totales et prêts augmenteraient de 4,4% pour représenter 21,8% du PIB, en rapport avec la progression des dépenses courantes de 4,9%, traduisant la forte pression de la demande sociale et un relâchement dans la rigueur budgétaire.

Reflétant ces évolutions défavorables, le solde budgétaire de base rapporté au PIB nominal se situerait à -2,7% en 2008 et à -4,3% en 2009. Ce solde budgétaire de base, corrigé des dépenses financées sur ressources PPTTE et dons budgétaires, rapporté au PIB nominal se situerait à l'équilibre en 2007, puis à -1,3% en 2008 et à -3,1% en 2009. Le déficit global hors dons rapporté au PIB ressortirait à 4,0% en 2008 et à 4,9% en 2009. Par contre, le déficit global rapporté au PIB s'améliorerait en 2008 pour se situer à -0,8%, et se dégraderait l'année d'après pour s'établir à -1,9%.

Au total, les dernières années du programme traduiraient un relâchement dans la rigueur budgétaire. Seule la résolution des contraintes structurelles pesant sur le Togo depuis 2000 pourrait permettre une amélioration sensible des finances publiques.

En 2007, le ratio d'endettement est attendu à 93,5%. La bonne exécution du programme de référence à fin juin 2007 permettra de conclure, avant la fin du dernier trimestre de l'année, un programme FRPC qui va déboucher sur un traitement favorable de la dette extérieure. La conclusion de ce programme n'interviendra que sous réserve d'un processus électoral satisfaisant pour les législatives prévues initialement à juin et reportées à août 2007. Le Togo est potentiellement éligible à l'initiative PPTE et n'a pas encore atteint le point de décision. Au cours des années 2008 et 2009, le taux d'endettement serait respectivement de 89,0% et de 65,2%.

En 2007, les projections de la balance des paiements tablent sur un excédent de 20 milliards contre 15 milliards en 2006. Hors transferts officiels, le déficit courant se situerait à 20,6% du PIB. L'augmentation du coût des importations des hydrocarbures explique, en partie, le niveau élevé des déficits courants. En 2008 et 2009, le déficit extérieur courant hors dons rapporté au PIB s'améliorerait pour s'établir respectivement à 15,8% et 17,4%.

## **Evaluation technique du programme**

- **Présentation du programme**

Le programme pluriannuel 2007-2009 réaménagé du Togo respecte le canevas de présentation. Il est accompagné d'un chronogramme de mis en œuvre.

- **Cohérence entre les programmes**

Le programme pluriannuel de convergence 2007-2009 réaménagé est cohérent avec le programme monétaire pour l'année 2007. Il est également cohérent avec le programme de référence, sur lequel il s'appuie, signé en décembre 2006 avec le FMI au titre de la période allant d'octobre 2006 à juin 2007.

- **Amélioration continue des critères de convergence**

Le profil des indicateurs de convergence n'est pas marqué par une amélioration continue. C'est notamment le cas du solde budgétaire de base qui se dégrade les deux dernières années du programme.

- **Conformité aux objectifs de convergence du Pacte**

Le programme 2007-2009 réaménagé n'est pas conforme aux objectifs du Pacte car il n'assure pas une convergence de l'économie togolaise en 2008, horizon de convergence. Les critères de taux d'endettement et de non accumulation d'arriérés de paiement extérieurs ne seraient pas respectés. Quant aux critères de second rang, seul le ratio de la masse salariale rapportée aux recettes fiscales serait



respecté en 2007. Le taux de pression fiscale serait maintenu à 15,7%, soit au même niveau qu'en 2006.

- **Pertinence des hypothèses**

Le programme pluriannuel 2007-2009 réaménagé est bâti sur un scénario à faible croissance avec un taux moyen de 3,3% par an au cours de la période. Cet objectif de croissance paraît réaliste pour une économie en proie à des difficultés engendrées par différents troubles sociopolitiques et chocs externes dus à la vulnérabilité de l'économie. Les hypothèses de bonnes performances des industries extractives et des cimenteries, et de reprise progressive de la production de coton graine, après un ralentissement de la croissance en 2005, pourraient doper cette croissance si le pays venait à conclure un programme FRPC au deuxième semestre 2007 avec les Institutions de Bretton Woods.

Le renforcement des mesures budgétaires au niveau des régies financières pour assainir les finances publiques témoigne de la détermination des autorités à poursuivre la rationalisation des dépenses courantes primaires et à mener une politique fiscale efficace. La réussite de ces mesures repose sur la bonne exécution des principaux repères structurels du programme de référence dont la fin est prévue pour juin 2007.

L'évolution attendue du taux de pression fiscale, passant de 15,7% en 2007 à 16,4% en 2008 et à 15,5% en 2009 démontre qu'un effort de recouvrement fiscal est en train d'être fait à travers la mise en œuvre d'une batterie de mesures budgétaires pour améliorer le degré de mobilisation des ressources intérieures. Le niveau des recettes fiscales progresserait normalement les deux premières années avant de baisser de 1 point de pourcentage la dernière année, induisant la baisse du taux de pression fiscale en 2009. L'accroissement des dépenses courantes à partir de 2008 entraînerait une dégradation du solde budgétaire de base sur les deux dernières années du programme. Le critère-clé, faiblement négatif la première année de base, se dégraderait sensiblement les deux dernières années pour représenter en moyenne -3,5% par an.

Cette évolution défavorable du critère-clé ne devrait pas surprendre au regard des difficultés financières du Togo pendant plus d'une décennie, en l'absence de soutien financier extérieur. Le bon déroulement électoral des prochaines législatives d'août 2007 ouvrirait certainement la voie à une reprise harmonieuse de la coopération financière avec la Communauté internationale, notamment, l'Union européenne.

En dépit des progrès enregistrés dans la mise en œuvre des réformes économiques et de la bonne exécution du programme de référence, le programme réaménagé du Togo ne permettrait pas une convergence de l'économie togolaise, notamment en 2008.

## **2.8.7 Conclusion et recommandations**

Après examen du programme pluriannuel réaménagé 2007-2009 du Togo et en dépit des progrès accomplis par l'Etat Togolais dans la résolution de la crise sociopolitique

et dans la mise en œuvre des réformes économiques, notamment budgétaires, la Commission suggère que ledit programme fasse l'objet d'un réaménagement. Ce réaménagement devrait notamment se fonder sur la maîtrise du poste « autres dépenses courantes ».

La Commission recommande au Conseil des Ministres d'inviter les Autorités togolaises à mettre en œuvre les mesures suivantes devant permettre une accélération du redressement économique et financier. Il s'agit de :

- maîtriser les dépenses courantes, afin de dégager un solde budgétaire de base positif sur toute la période du Programme, en particulier en 2008, horizon de convergence ;
- accélérer les réformes du cadre politique et institutionnel afin d'organiser des élections législatives démocratiques, libres et transparentes en août 2007 ;
- instaurer un climat de confiance pour les investissements ;
- accélérer la mise en application des mesures et moyens appropriés pour résoudre les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique qui ont un impact négatif sur l'activité économique ;
- renforcer la transparence budgétaire pour un meilleur suivi du circuit de la dépense ;
- renforcer les efforts de recouvrement fiscal pour une meilleure mobilisation des ressources intérieures ;
- poursuivre les réformes nécessaires à la dynamisation de la filière coton, en vue de la reprise durable de la production de coton-graine.

### 3. SITUATION ECONOMIQUE ET FINANCIERE DE L'UNION

#### 3.1 Production

En 2006, l'activité économique de l'Union a enregistré un taux de croissance de 3,1% contre 4,4% en 2005, en liaison essentiellement avec les contreperformances du secteur secondaire. Le secteur primaire a enregistré des résultats satisfaisants à la faveur de la hausse de la production vivrière, imputables à des conditions climatiques favorables. Ces résultats ne doivent pas masquer les difficultés des filières agricoles, en particulier la filière coton affectée par la faiblesse persistante des cours mondiaux et des retards dans la restructuration, l'assainissement et la réorganisation des dites filières en vue de restaurer les conditions d'un développement viable.

Quant au secteur secondaire, il a été en butte à des difficultés liées à la hausse des consommations intermédiaires, consécutive principalement à la montée des prix des produits pétroliers qui a perturbé la fourniture de l'énergie au Bénin, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et au Togo. En outre, la situation des branches des phosphates et des industries chimiques au Sénégal est demeurée préoccupante en raison de l'arrêt prolongé des activités des Industries Chimiques du Sénégal (ICS). Toutefois, des résultats satisfaisants ont été enregistrés au niveau des industries extractives en Côte d'Ivoire et au Mali. La branches des BTP s'est aussi bien comportée dans de nombreux Etats membres, en rapport avec la réalisation de plusieurs projets de construction d'infrastructures.

Dans le secteur tertiaire, la croissance a été tirée par l'essor des télécommunications, notamment la téléphonie mobile dans la plupart des Etats. Cependant, la croissance a été limitée par la hausse des consommations intermédiaires, induite par la hausse des cours des produits pétroliers.

**Par pays, le taux de croissance se présente comme suit : Bénin (3,8%), Burkina (6,4%), Côte d'Ivoire (1,2%), Guinée-Bissau (1,8%), Mali (5,3%), Niger (4,8%), Sénégal (2,1%), Togo (1,9%).**

Pour l'année 2007, les perspectives indiquent un taux de croissance de 4,3%, sous l'hypothèse de conditions climatiques favorables, l'apaisement des tensions socio politiques marqué par la mise en œuvre satisfaisante du processus de paix en Côte d'Ivoire, et la poursuite des travaux de construction d'infrastructures. Par ailleurs, les négociations en cours avec les institutions de Bretton Woods pourraient également déboucher sur la conclusion d'un programme d'urgence post-conflit en Côte d'Ivoire et probablement d'un FRPC au Togo. Dans la plupart des Etats membres, un taux de croissance plus élevé serait enregistré.

**Par pays, le taux de croissance économique se présenterait comme suit : Bénin (5,0%), Burkina Faso (6,5%), Côte d'Ivoire (1,5%), Guinée-Bissau (3,9%), Mali (5,2%), Niger (4,5%), Sénégal (5,8%), Togo (2,3%).**

Cependant, quelques incertitudes pèsent sur ces perspectives. Il s'agit notamment des difficultés de la filière coton et de la crise énergétique qui pourraient conduire à la révision à la baisse des prévisions de certains Etats membres.

### 3.2 Prix et inflation

En 2006, la croissance a été réalisée dans un contexte marqué par un repli de l'inflation, avec un taux d'inflation annuel moyen de 2,3% après 4,3% en 2005. Cette évolution résulte du recul du niveau des prix des produits alimentaires sous l'influence des prix des céréales, atténué par la progression des prix des produits énergétiques et des prix des services de transport. Le recul des prix des produits alimentaires s'explique par un approvisionnement régulier des marchés en produits céréaliers après les bons résultats de la campagne agricole 2005/2006. Quant à la progression des prix des transports et des produits énergétiques, elle est liée à l'évolution des prix des produits pétroliers. Sept Etats membres ont respecté la norme communautaire d'un taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum.

**Par pays, le taux d'inflation annuel moyen se présente comme suit : Bénin (3,8%), Burkina (2,4%), Côte d'Ivoire (2,5%), Guinée-Bissau (2,0%), Mali (1,5%), Niger (0,0%), Sénégal (2,1%), Togo (2,2%).**

En ce qui concerne, le taux d'inflation sous-jacente, il est ressorti à 2,4% contre 2,7% en 2005. Le niveau de cette inflation est lié à la répercussion de la hausse des prix des produits pétroliers sur le niveau des prix des services des transports et de logement et, indirectement, sur les prix des autres produits à la consommation. **Par pays, le taux d'inflation sous-jacente se présente comme suit : Bénin (3,9%), Burkina (2,5%), Côte d'Ivoire (2,5%), Guinée-Bissau (2,2%), Mali (3,6%), Niger (0,7%), Sénégal (1,6%), Togo (1,8%).**

Sur les quatre premiers mois de l'année 2007, le taux d'inflation annuel moyen a été de 2,5% contre 2,9% pour la même période en 2006. Quant au taux d'inflation sous-jacente sur les quatre premiers mois, il a été de 1,6% contre 4,8% pour la même période en 2006. La progression de l'inflation s'explique essentiellement par la hausse observée au niveau des fonctions « produits alimentaires et boissons non alcoolisées » et « logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles ». Si la tendance observée se poursuivait, pour l'ensemble de l'année 2007, le taux d'inflation annuel moyen ressortirait à 1,5%.

### 3.3 Finances publiques et dette publique

La situation des finances publiques a été caractérisée par une amélioration des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires ont progressé de 10,2% pour représenter 17,1% du PIB contre 16,6% en 2005. Quant aux recettes fiscales, elles ont augmenté de 9,3%, induisant une amélioration du taux de pression fiscale de 15,1% contre 14,7% en 2005. La croissance des recettes fiscales, qui a concerné tous les Etats membres, est liée aux mesures d'amélioration des recouvrements, notamment l'examen plus rigoureux des exonérations, l'intensification de la lutte

contre la fraude, l'informatisation des régies et une plus grande collaboration entre celles-ci.

**Par pays, le taux de pression fiscale se présente comme suit : Bénin (15,4%), Burkina Faso (11,5%), Côte d'Ivoire (14,9%), Guinée-Bissau (10,7%), Mali (15,5%), Niger (11,0%), Sénégal (19,2%) et Togo (15,7%).**

Quant aux recettes non fiscales, elles ont progressé de 16,9%, sous l'effet de leur croissance sensible au Bénin, en Guinée-Bissau, au Mali, au Niger au Sénégal et au Togo. Cette progression est liée au recouvrement des dividendes payés par les sociétés minières au Mali, aux recettes tirées des licences de pêche en Guinée Bissau et de téléphonie mobile au Bénin, des licences de recherche dans le secteur minier au Niger, des produits des participations financières et de redevances minières et des recouvrements au titre des dividendes et produits financiers au Sénégal.

En ce qui concerne les dons, ils ont baissé de 3,7% pour représenter 2,3% du PIB contre 2,5% en 2005. Ce recul s'explique principalement par les difficultés de la Côte d'Ivoire pour mobiliser les ressources extérieures en raison des retards accusés dans le programme de sortie de crise et par les problèmes rencontrés par le Niger dans la mobilisation des ressources extérieures.

Les dépenses totales et prêts nets ont augmenté de 5,6% pour représenter 22,0% du PIB contre 22,2% en 2005. Cette progression qui a concerné tous les Etats membres à l'exception de la Guinée Bissau et du Niger, a été portée par les deux composantes de la dépense. En effet, les dépenses courantes ont progressé de 8,7%, essentiellement sous l'effet de la hausse des dépenses de transferts et subventions, des dépenses de fonctionnement et de la masse salariale. Le Bénin, le Burkina, le Sénégal et le Togo ont enregistré les progressions les plus importantes. L'accroissement des dépenses de transferts et subventions, dans tous les Etats membres, s'explique par, d'une part, le soutien à des filières en difficulté, le coton notamment et, d'autre part, les dépenses effectuées pour atténuer l'impact de la flambée des cours du pétrole.

Quant à l'accroissement de la masse salariale, il est lié au recrutement effectué dans certains Etats et au paiement de rappel de salaires aux fonctionnaires dans plusieurs Etats. Les dépenses en capital ont progressé de 7,2%, en rapport principalement avec la poursuite de la mise en œuvre des stratégies de réduction de la pauvreté au Bénin, au Burkina Faso et au Mali.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global se sont réduits pour représenter 4,9% et 2,7% du PIB, respectivement, contre 5,7% et 3,2% en 2005.

La situation des finances publiques a été, par ailleurs, marquée par des tensions de trésorerie qui se sont traduites par des accumulations d'arriérés de paiement. Il s'agit du Bénin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Le montant des arriérés de paiement que ces Etats ont accumulé en 2006 se chiffrerait à 504,8 milliards dont 327,1 milliards au titre des arriérés de paiement extérieurs.

En 2007, il est attendu une évolution contrastée des principaux soldes budgétaires. Les recettes budgétaires progresseraient de 11,1% pour représenter 17,9% du PIB. La hausse concernerait tous les Etats membres et serait fondée sur la poursuite de l'application des mesures administratives dans le cadre de l'élargissement de l'assiette fiscale et le début de mise en œuvre du programme de transition fiscale. Il en résulterait un taux de pression fiscale de 15,6%.

Les dépenses totales et prêts nets s'accroîtraient de 14,6% pour représenter 23,7% du PIB. Cette hausse des dépenses publiques serait liée tant à la progression des dépenses courantes qu'à celle des dépenses en capital. En effet, les dépenses courantes seraient en hausse de 10,4% sous l'effet de leur forte progression au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Niger. Cet accroissement serait lié à l'augmentation des dépenses de transferts et subventions, en liaison avec les élections à organiser dans certains Etats, au renforcement des moyens de fonctionnement des administrations et au recrutement de personnel.

Les dépenses en capital progresseraient de 29,3%, en rapport avec leur accroissement dans tous les Etats membres. La croissance dans les Etats membres s'expliquerait par la poursuite des travaux de construction d'infrastructures et de la mise en œuvre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

Au total, le déficit global hors dons et le déficit global représenteraient 4,9% et 2,7% du PIB, respectivement.

En ce qui concerne la dette publique, sa situation s'améliore régulièrement depuis plusieurs années. A fin 2006, l'encours de la dette publique a représenté 13 735,3 milliards, soit 53,1% du PIB contre 67,7% en 2005. Cette baisse est essentiellement liée à la mise en œuvre des initiatives d'allègement de la dette multilatérale dont cinq Etats membres ont bénéficié. La baisse se poursuivrait en 2007 et l'encours de la dette représenterait 45,3% du PIB. Toutefois, la situation demeure préoccupante pour, d'une part, la Côte d'Ivoire et le Togo qui n'ont pas encore atteint le point de décision de l'Initiative PPTE et, d'autre part, la Guinée Bissau qui éprouve des difficultés pour atteindre le point d'achèvement de ladite Initiative.

### **3.4 Commerce extérieur et balance des paiements**

En 2006, les échanges extérieurs des Etats membres de l'Union se solderaient par un excédent global de 686,4 milliards contre 49,8 milliards en 2005. Cette évolution serait induite par le repli du déficit des transactions courantes, conjugué au renforcement de l'excédent du compte de capital et d'opérations financières.

En effet, le déficit des transactions courantes se réduirait de 373,8 milliards pour s'établir à 1 060,0 milliards, en raison principalement d'une bonne performance du commerce extérieur. Hors dons, le déficit courant passerait de 7,0% du PIB en 2005 à 5,2% du PIB en 2006. L'amélioration de la balance commerciale, qui ressortirait excédentaire de 49,0 milliards, après un déficit de 355,0 milliards en 2005, ferait suite à une augmentation des exportations plus forte que celle des importations. En effet, les exportations ressortiraient à 7 316,2 milliards, en progression de 9,6%, sous l'impulsion des ventes à l'étranger de coton, d'or et de pétrole. Ces résultats

traduisent l'accroissement de la production et des prix à l'exportation de l'or et du pétrole exporté principalement par la Côte d'Ivoire, ainsi que des prix de placement du coton. Quant à la hausse des importations, elle a été contenue à 3,4%, du fait principalement de l'accroissement modéré de 1,4% des acquisitions de biens intermédiaires et d'équipement. En revanche, la facture pétrolière progresserait de 18,0% pour ressortir à 2 415,8 milliards correspondant à 28,0% des importations totales de l'Union, contre 26,6% en 2005 et 16,0% en 2002.

L'augmentation des sorties nettes de ressources au titre des revenus, qui sont passés de 549,1 milliards à 685,2 milliards, est liée à la hausse de la rémunération des investisseurs privés étrangers, nonobstant la contraction des intérêts sur la dette extérieure publique à la suite des remises de dette au titre de l'initiative PPTTE Renforcée. La hausse de l'excédent des transferts courants, de 706,2 milliards à 840,3 milliards, serait attribuable aux dons privés et publics.

L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'améliorerait de 259,8 milliards, en raison des économies de charge liées aux annulations de dette au titre de la mise en œuvre de l'IADM par le FMI. Par rapport à l'année 2005, les investissements directs, destinés principalement aux secteurs du pétrole, des mines et des télécommunications, seraient en repli de 3,9% pour s'établir à 411,1 milliards en 2006. Les investissements de portefeuille ressortiraient en baisse en s'inscrivant à 9,8 milliards contre 44,5 milliards en 2005. Les autres investissements se dégraderaient, en relation avec la prise en compte dans les amortissements de la dette publique extérieure, des contreparties de l'annulation de la dette au titre de l'IADM.

Pour 2007, le solde des transactions extérieures des Etats membres de l'Union baisserait de 252,3 milliards pour ressortir à 434,1 milliards, à la suite de la détérioration des transactions courantes.

En effet, le déficit du compte courant s'amplifierait pour ressortir, hors dons, à 6,4% du PIB contre 5,2% en 2006, reflétant l'évolution du déficit commercial et des services nets. Par contre, l'excédent des transferts courants se consoliderait et le déficit des revenus se réduirait. La mauvaise tenue de la balance commerciale serait induite par la baisse de 2,0% des exportations, conjuguée à l'accroissement de 3,4% projeté pour les importations. L'excédent des transferts courants enregistrerait une hausse de 245,7 milliards pour s'établir à 1 086,0 milliards, du fait notamment des dons publics et privés. L'excédent du compte de capital et d'opérations financières s'établirait à 1 658,0 milliards contre 1 772,5 milliards en 2006, soit un recul de 6,5% sous l'effet principalement de la baisse des remises de dette, après leur niveau exceptionnellement élevé en 2006 lié à la mise en œuvre de l'IADM. Les Investissements directs étrangers enregistreraient toutefois une hausse de 40,8%, en liaison notamment avec la privatisation de l'Office National des Télécommunications au Burkina.

### **3.5 Situation monétaire**

La situation monétaire de l'Union à fin décembre 2006, comparée à celle à fin décembre 2005, a été caractérisée par une consolidation de la position extérieure

nette des institutions monétaires, une hausse du crédit intérieur et de la masse monétaire.

Les avoirs extérieurs nets des institutions monétaires se sont accrus de 589,0 milliards, pour s'établir à 3 884,7 milliards à fin décembre 2006. Cette forte augmentation traduit en partie l'impact de l'annulation par le FMI de la dette de cinq pays de l'Union (Bénin, Burkina, Mali, Niger et Sénégal) au titre de l'Initiative d'Allègement de la Dette Multilatérale (IADM) pour un montant de 301,9 milliards.

La consolidation de la position extérieure résulte essentiellement de celle de l'Institut d'émission, dont les avoirs extérieurs nets ont progressé de 544,3 milliards d'une année à l'autre, pour se situer à 3 710,8 milliards.

Les avoirs extérieurs bruts de la Banque Centrale sont ressortis à 4 013,4 milliards, en hausse de 243,7 milliards par rapport à fin décembre 2005. Ils couvrent les engagements monétaires à vue de la Banque Centrale à hauteur de 117,1% contre 119,2% à fin décembre 2005. Pour leur part, les engagements extérieurs de l'Institut d'émission se sont inscrits en recul de 300,6 milliards, pour s'établir à 302,6 milliards, en liaison notamment avec l'allègement obtenu au titre de l'IADM.

Les avoirs extérieurs nets des banques se sont établis à 173,9 milliards à fin décembre 2006, en accroissement de 44,7 milliards par rapport à fin décembre 2005. Cette évolution résulte de la hausse de 104,2 milliards des avoirs extérieurs bruts, dont l'impact a été atténué par le recul de 59,5 milliards des engagements.

Par rapport à fin décembre 2005, l'encours du crédit intérieur s'est accru de 157,9 milliards ou 3,4% pour se situer à 4 783,0 milliards. Cette évolution est imputable à l'augmentation des crédits à l'économie, partiellement compensée par le repli du crédit net aux Etats.

La position nette débitrice des Gouvernements s'est située à 485,8 milliards à fin décembre 2006, en amélioration de 230,5 milliards par rapport au niveau atteint à la période correspondante de l'année 2005. Cette évolution résulte de la diminution de 158,9 milliards des engagements des Etats, dont l'impact a été renforcé par la progression de 71,6 milliards de leurs créances sur le système bancaire. Le recul des dettes des Etats traduit essentiellement les remboursements intervenus au titre des concours du FMI, en rapport avec l'annulation de dette dans le cadre de l'IADM. La hausse des créances des Etats est en partie liée au renforcement des dépôts auprès du système bancaire.

L'encours des crédits à l'économie a enregistré une progression de 388,4 milliards ou 9,9% d'une année à l'autre, pour s'établir à 4 297,2 milliards à fin décembre 2006. Cette évolution traduit l'augmentation de 387,7 milliards ou 10,3% des crédits ordinaires et de 0,7 milliard ou 0,4% des crédits de campagne. La hausse des crédits ordinaires résulte principalement des concours octroyés à des entreprises opérant dans le secteur de l'énergie, des télécommunications, de l'immobilier, du commerce général, ainsi qu'à des unités cotonnières et des sociétés intervenant dans la distribution de produits pétroliers.



En rapport avec l'évolution de ses contreparties, la masse monétaire a enregistré une progression de 11,4%, pour s'établir à 7 170,8 milliards à fin décembre 2006. Cet accroissement de la liquidité globale est porté par les dépôts qui ont augmenté de 12,6% et par la circulation fiduciaire qui s'est accrue de 8,8%, soit respectivement 736,3 milliards et 555,7 milliards.

### **3.6 Etat de la convergence**

L'état de convergence se présente comme suit :

#### **Critères de premier rang**

- **Ratio solde budgétaire de base sur le PIB nominal supérieur ou égal à 0**

Trois Etats membres, à savoir le Bénin, le Mali et le Niger ont respecté ce critère avec des soldes représentant 0,5%, 1,8 et 2,9%, respectivement. Pour les autres Etats, le déficit est compris entre 2,1% (Burkina Faso) et 0,5% (Togo).

Le non respect du critère s'explique par la faiblesse de la pression fiscale et la hausse des dépenses courantes, en particulier les dépenses de transfert et subventions. En 2007, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire respecteraient ce critère. Quant au Sénégal, après avoir réalisé un solde positif pendant plusieurs années, ce pays ne pourrait pas respecter ce critère en 2008, nouvel horizon de convergence.

- **Le taux d'inflation annuel moyen de 3% maximum par an**

Excepté le Bénin, tous les Etats ont respecté ce critère en rapport avec la hausse modérée des prix des céréales consécutive à la hausse de la production vivrière lors de la campagne agricole 2005/2006 dans les Etats membres de l'Union. Au regard des résultats de la campagne agricole 2006/2007 et du niveau de l'inflation au cours des premiers mois de l'année, tous les Etats membres, sauf le Sénégal, respecteraient ce critère en 2007.

- **Le ratio de l'encours de la dette intérieure et extérieure rapporté au PIB nominal inférieur ou égal à 70%**

Cinq Etats membres, à savoir, le Bénin, le Burkina Faso, le Mali, le Niger et le Sénégal ont respecté ce critère. Seule l'atteinte du point d'achèvement par les Etats n'ayant pas respecté ce critère pourrait contribuer à une réduction sensible de ce ratio. Le bénéfice des différentes initiatives d'allégement permettrait aux autres Etats membres de respecter ce critère.

#### **Les arriérés de paiement**

- **non accumulation des arriérés de paiement intérieurs sur la gestion de la période courante**

Le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés intérieurs de 44,7 milliards, 104,1 milliards, 8,3 milliards et 20,6 milliards, respectivement.

- **non accumulation des arriérés de paiement extérieurs sur la gestion de la période courante**

La Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau et le Togo ont accumulé des arriérés de 286,2 milliards, 12,9 milliards et 28,0 milliards, respectivement.

### **Critères de second rang**

- **Le ratio de la masse salariale sur les recettes fiscales, inférieur ou égal à 35%**

Cinq Etats membres, le Bénin, le Mali, le Niger, le Sénégal et le Togo ont respecté ce critère. Pour les autres Etats, le ratio est compris entre 102,3% (Guinée-Bissau) et 39,0% (Burkina Faso). En 2007, la même situation serait observée.

- **Le ratio des investissements publics financés sur ressources internes rapportés aux recettes fiscales, supérieur ou égal à 20%**

Quatre Etats membres ont respecté ce critère. Il s'agit du Burkina Faso, du Mali, du Niger et du Sénégal. Dans les autres Etats membres, ce ratio est compris entre 1,7% (Guinée-Bissau) et 15,6% (Côte d'Ivoire). Le Bénin respecterait également ce critère en 2007.

- **Le ratio du solde extérieur courant hors dons par rapport au PIB nominal, supérieur ou égal à -5%**

Seule la Côte d'Ivoire a respecté, comme les années précédentes, ce critère avec un excédent représentant 3,0% du PIB. Les autres Etats membres ont dégagé des déficits compris entre 6,5% (Bénin) et 21,3% (Togo). La faible diversification des économies explique essentiellement cette situation. Aucun autre Etat ne respecterait ce critère en 2007.

- **Le taux de pression fiscale, supérieur ou égal à 17%**

Seul le Sénégal a respecté comme les années précédentes ce critère avec un taux de 19,2%. Pour les autres Etats, ce ratio est compris entre 10,7% (Guinée Bissau) et 15,7% (Togo). Cette situation s'explique essentiellement par une faible capacité des Administrations fiscales, les exonérations et l'importance du secteur informel. Le Sénégal resterait le seul Etat à respecter ce critère en 2007.

### **3.7 Conclusion et recommandations**

En 2006, le Mali et le Niger ont respecté les quatre critères de premier rang. Quant aux critères de second rang, le Sénégal en respecte trois, le Mali et le Niger en

respectent deux, le Bénin, le Burkina Faso et la Côte d'Ivoire en respectent un. Quant à la Guinée Bissau, elle ne respecte aucun critère.

En 2007, seul le Burkina Faso pourrait respecter les quatre critères de premier rang. L'insuffisance du rythme de convergence est liée à la mobilisation insuffisante des recettes, à la persistance du déficit de certaines filières, obligeant les Etats à intervenir pour les soutenir, à la persistance des crises socio politiques dans certains Etats membres, à l'étroitesse de la base productive des Etats membres.

Sur la base des informations disponibles, en 2008, horizon de convergence, quatre Etats membres respecteraient les quatre critères de premier rang, il s'agit du Bénin, du Burkina Faso, du Mali et du Niger. Le Sénégal qui respectait ces critères depuis 2002 ne pourrait les respecter qu'en 2009. Afin de renforcer la stabilité macroéconomique et permettre aux économies de converger à l'horizon fixé au 31 décembre 2008, les Etats devraient :

- Consolider les acquis en matière de normalisation des situations socio politiques ;
- poursuivre les politiques sectorielles et les réformes structurelles dans le secteur de l'eau, de l'électricité et de la télécommunication en vue d'accroître la compétitivité de l'économie et la diversification de la production ;
- poursuivre les réformes entreprises dans les filières des produits de rente, notamment l'anacarde, le coton, le café et le cacao pour renforcer leur compétitivité et accroître la professionnalisation des acteurs de ces filières;
- poursuivre les efforts pour obtenir et /ou maintenir des relations harmonieuses avec les institutions financières internationales et bénéficier des initiatives d'allègement de la dette multilatérale;
- mener une politique d'endettement prudente en recourant prioritairement à des ressources non génératrices de dette.

CRITERES <sup>8</sup> DE CONVERGENCE		ETAT DE REALISATION DES CRITERES EN 2006 <sup>9</sup> PAR ETAT ET RAPPEL DES PERFORMANCES EN 2004 ET 2005								Nombre de pays ayant respecté le critère		
		Bénin	Burkina Faso	Côte d'Ivoire	Guinée Bissau	Mali	Niger	Sénégal	Togo	2006	2005	2004
1	Solde budgétaire de base sur PIB nominal (norme >=0)	0,5	-2,1	-1,0	-1,6	1,8	2,9	-1,1	-0,5	3	4	4
2	Taux d'inflation annuel moyen (norme <=3%)	3,8	2,4	2,5	2,0	1,5	0,0	2,1	2,2	7	1	8
3	Encours de la dette publique totale rapporté au PIB nominal (norme <=70%)	14,9	20,6	85,4	326,6	23,4	27,9	40,9	96,8	5	5	4
4	Non-accumulation d'arriérés de paiement (en milliards)	44,7	0	390,3	21,2	0	0	0	48,6	4	4	5
4.1	Arriérés de paiement intérieurs	44,7	0	104,1	8,3	0	0	0	20,6	4	5	5
4.2	Arriérés de paiement extérieurs	0	0	286,2	12,9	0	0	0	28,0	5	5	4
5	Masse salariale sur recettes fiscales (norme <= 35%)	34,7	39,0	43,2	79,4	25,2	30,9	30,8	32,8	5	3	4
6	Invest. financés sur ressources intérieures sur recettes fiscales (norme >=20%)	14,4	32,8	15,5	1,7	20,7	22,6	29,5	3,6	4	4	4
7	Solde extérieur courant hors dons sur PIB nominal (norme >= -5%)	-6,5	-11,4	3,0	-14,0	-6,7	-11,0	-9,4	-21,3	1	1	1
8	Taux de pression fiscale (norme >=17%)	15,4	11,5	15,1	10,7	15,5	11,0	19,2	15,7	1	1	1
Nombre de critères respectés par pays	2006	3	4	2	1	6	6	6	2			
	2005	2	3	1	0	4	3	6	1			
	2004	3	4	2	1	5	2	7	3			

<sup>8</sup> Les valeurs indiquées sont celles des critères corrigés lorsqu'ils existent.

<sup>9</sup> Dans les zones ombragées, les normes des critères sont respectées.

#### **4. ORIENTATIONS DE POLITIQUE ÉCONOMIQUE POUR LES ETATS MEMBRES DE L'UNION AU TITRE DE L'ANNEE 2008**

La persistance de la hausse des cours du pétrole depuis deux ans, la baisse du cours de coton fibre sur le marché mondial et les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique de la plupart des Etats membres de l'Union montrent que la situation de l'Union demeure encore très fragile en matière de performances macroéconomiques.

La croissance continuera de souffrir de l'atonie des activités industrielles et des services, induite par les difficultés d'approvisionnement en énergie électrique. De même, la mobilisation des ressources intérieures, notamment, les recettes fiscales, ne sera pas optimale pour réaliser les investissements nécessaires dans l'atteinte progressive des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). Il est à craindre que les prévisions de croissance et de recettes, au titre de l'année 2007 ne soient pas respectées dans les pays concernés par la crise. Dans ces conditions, l'équilibre macroéconomique pour l'année 2008, horizon de convergence, pourrait être compromis.

Pour l'amorce d'un redressement économique, il urge que les Etats membres de l'Union s'engagent résolument à mettre en œuvre, de manière diligente, les réformes budgétaires nécessaires pour réaliser des investissements sectoriels, en particulier, dans le domaine des infrastructures de l'énergie électrique qui conditionne les bases de toute activité humaine en matière de développement durable. De même, la mise en œuvre des réformes structurelles dans le secteur cotonnier, en amont comme en aval, s'avère nécessaire pour soutenir la croissance économique, à la faveur de l'amélioration des impératifs de productivité et de compétitivité de l'ensemble des économies de l'Union. C'est dans cette perspective que les orientations pour l'année 2008 sont axées sur les thèmes suivants :

- le renforcement de l'assainissement des finances publiques ;
- l'accroissement de la production et la régularité dans la fourniture de l'énergie électrique dans les Etats membres de l'Union;
- la réduction de la dépendance des économies par rapport aux exportations de coton fibre.

##### **4.1 Renforcement de l'assainissement des finances publiques**

L'examen de l'évolution récente des économies de l'Union fait ressortir une situation des finances publiques, marquée par un niveau insuffisant des recettes intérieures et une forte pression des dépenses budgétaires. Cette situation de la gestion budgétaire s'explique par l'inexistence d'une base économique vigoureuse, pourvoyeuse de ressources sûres et suffisantes, susceptibles de répondre aux exigences de dépenses, notamment les besoins pressants d'investissements.

En plus, les défaillances organisationnelles et le manque d'équipements modernes des administrations fiscales ainsi que la multiplicité des exemptions et des

exonérations, constituent autant de facteurs qui limitent les possibilités d'exploiter au mieux le potentiel de recettes existant. A ces contraintes s'ajoutent les questions relatives à l'incivisme fiscal et à la fraude, qui ont également contribué à retarder la transition fiscale attendue depuis la mise en œuvre effective de la politique de désarmement tarifaire au niveau sous-régional.

Par rapport à cette situation d'ensemble, les Etats membres de l'Union devraient prendre les dispositions nécessaires pour accélérer la mise en œuvre effective du programme de transition fiscale adopté par le Conseil des Ministres du 23 mars 2006. Cette démarche s'impose dans la mesure où il est prévu la mise en place d'un Tarif Extérieur Commun (TEC) CEDEAO, en janvier 2008 et probablement, à terme, les Accords de Partenariat Economique (APE). L'élargissement de la politique de désarmement tarifaire entraînera une diminution des recettes douanières et pourrait rendre difficile la réalisation de l'objectif de convergence des pays membres de l'Union à fin 2008, conformément aux termes du Pacte de convergence, de stabilité, de croissance et de solidarité.

De ce fait, le relèvement du niveau de recouvrement des recettes intérieures est un impératif pour conforter la crédibilité du processus d'intégration de l'Union. Les Etats membres devraient prendre les dispositions en vue de l'élargissement de l'assiette fiscale. Pour ce faire, il conviendrait de poursuivre les actions actuellement entreprises dans tous les pays, pour la fiscalisation du secteur informel. Il faudrait également veiller à la mise en œuvre effective des diverses mesures arrêtées dans le cadre des projets de modernisation et d'amélioration des finances publiques. Il s'agit plus précisément de :

1. adapter et moderniser le cadre général des finances publiques, notamment en réorganisant les services fiscaux de sorte à institutionnaliser le système de gestion axée sur les résultats ;
2. renforcer la bonne gouvernance et la transparence en redynamisant les services de contrôle interne et en promouvant une bonne politique de formation et de motivation du personnel ;
3. développer l'efficacité des administrations fiscales en accroissant leurs capacités de vérification et d'enquête et en améliorant leurs conditions matérielles ;
4. entreprendre une politique de communication et de sensibilisation susceptible de promouvoir le civisme fiscal ;
5. réduire et contrôler les exemptions et les exonérations.

Pour consolider ces efforts de mobilisation des recettes et promouvoir à terme une soutenabilité financière durable, une attention particulière devrait être accordée à l'évolution des dépenses.

En réalité, l'aide budgétaire et les économies réalisées du fait des Initiatives d'Allègement de la Dette Multilatérale et des PPTE ont favorisé un accroissement des dépenses publiques. Elles ont principalement contribué à un renforcement des

dépenses d'investissements en faveur des programmes d'infrastructures et des projets retenus dans le cadre des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté. Au niveau des dépenses courantes, les hausses constatées ont été essentiellement tirées par les dépenses de fonctionnement, notamment la masse salariale et les transferts et subventions.

En effet, après une très longue période d'ajustement caractérisée par une contraction des crédits de fonctionnement, la logique aujourd'hui développée dans le cadre des programmes de lutte contre la pauvreté est de renforcer les dotations en fonctionnement des services publics des secteurs prioritaires. C'est par rapport à cette préoccupation qu'il a été constaté ces dernières années, une hausse de la masse salariale liée aux recrutements dans les secteurs sociaux et à la prise en charge des avancements statutaires des fonctionnaires. Par ailleurs, le poste «transferts et subventions» a connu une progression sensible ces dernières années, en rapport avec l'appui financier apporté aux filières en difficulté et des dépenses effectuées pour atténuer l'impact de la flambée des cours des produits pétroliers.

De nouvelles contraintes financières étant ainsi créées, il apparaît nécessaire d'assurer le suivi de l'évolution des dépenses courantes, étant donné les incertitudes d'une mobilisation conséquente des recettes budgétaires. L'objectif principal de cette démarche est de mettre en place un système de planification rigoureux de l'exécution des dépenses et de supprimer progressivement les dépenses improductives.

Au regard de tout ce qui précède, il est recommandé aux Etats membres de prendre les mesures adéquates pour renforcer les capacités des Administrations en matière de programmation budgétaire et de contrôle. Dans ce sens, il conviendrait de :

- veiller au respect des règles de bonnes pratiques budgétaires en mettant en œuvre les dispositions du Code de transparence ;
- étendre les budgets programmes à tous les secteurs afin de muter vers un système de gestion budgétaire axée sur les résultats ;
- adapter les procédures d'élaboration et d'exécution du budget de l'Etat aux exigences de l'appui budgétaire ;
- interconnecter la chaîne de dépenses des services centraux et régionaux afin de permettre un suivi en temps réel de l'exécution du budget ;
- réduire toute procédure exceptionnelle d'exécution du budget ainsi que les opérations extrabudgétaires.

#### **4.2 Accroissement de la production et régularité dans la fourniture de l'énergie électrique dans les Etats membres de l'Union**

Depuis quelques années, certains Etats membres de l'Union rencontrent de sérieuses difficultés en approvisionnement de l'énergie électrique, marquées par des coupures intempestives du courant électrique, qui perturbent les activités. Cette crise

de l'énergie électrique perdue de manière préoccupante et commence par s'étendre à l'ensemble des Etats membres. Les causes de cette crise sont liées aux problèmes de livraison que rencontrent les principaux fournisseurs d'électricité dans la sous-région que sont le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Nigeria dont dépendent certains Etats à près de 80%.

En ce qui concerne le Bénin, le Burkina Faso et le Togo, desservis par le Ghana et la Côte d'Ivoire également en difficulté, la fourniture d'énergie électrique a été réduite de manière drastique. Ce déficit en énergie électrique touche le Sénégal et également la Côte d'Ivoire dans une proportion de 15% de la production nationale en 2006. Il est expliqué par les facteurs suivants :

- les changements climatiques du globe terrestre, du fait des actions anthropiques et des émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) ou des chlorofluorocarbures (CFC) dans l'atmosphère, entraînant une irrégularité des précipitations pluviométriques et un important déficit hydrologique dans l'ensemble des barrages de la sous-région : Nangbéto (Togo), Akosombo (Ghana) et Kossou (Côte d'Ivoire) ;
- la vétusté des équipements et les difficultés dans la mobilisation de ressources financières pour le financement des investissements nécessaires ont réduit le parc de production électrique et ses capacités de production face à l'augmentation de la demande en énergie électrique par les ménages et les opérateurs économiques.

Cette situation de déficit chronique a entraîné des pertes économiques et des dégâts matériels importants et autres dans les ménages, en relation avec les coupures intempestives de courant électrique. En effet, les coupures d'électricité entravent la compétitivité et la marche normale des activités productives des entreprises. Elles induisent ainsi la réduction de la base taxable en liaison avec la baisse du chiffre d'affaires de ces entreprises.

Dans ces conditions, les prévisions en 2007 et même 2008 de croissance économique et de recettes fiscales pourraient être compromises en absence de solutions durables pour l'Union.

La crise actuelle de l'énergie électrique dans l'UEMOA, qui touche également les autres pays de la CEDEAO, doit déclencher une prise de conscience des décideurs politiques dans la mise en œuvre diligente des décisions communautaires, soutenant la réalisation rapide des projets gazoduc et d'interconnexion électrique. En effet, la finalisation du Projet de Gazoduc de l'Afrique de l'Ouest, attendue pour la fin de l'année 2007, pourrait aider à éviter la catastrophe pour certains pays de l'Union.

Le caractère structurel de ces difficultés d'approvisionnement en énergie électrique, appelle des solutions globales et durables sur un plan régional à un niveau politique élevé. Une solution concertée et coordonnée est donc nécessaire au niveau régional.

La situation de la crise de l'énergie électrique appelle les propositions de solutions ci-après :



- sensibiliser les populations sur les comportements visant des économies d'énergie électrique basse tension ;
- accélérer le processus de réalisation des projets de gazoduc électrique prévus pour l'année 2007 ;
- envisager la mise en place de politique d'accroissement de la production qui puisse déboucher sur des investissements susceptibles d'assurer la modernisation effective des outils de production sur toute l'étendue du territoire de l'Union ;
- saisir les opportunités offertes par le Programme d'urgence pour l'énergie électrique, en élaborant et en soumettant diligemment des projets pertinents à la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) ;
- promouvoir, si possible, la diversification des sources d'offre d'énergie électrique ;
- mettre en œuvre la politique énergétique commune.

#### **4.3 La réduction de la dépendance par rapport aux exportations de coton fibre**

Le succès de la filière coton se traduit par une augmentation de la production cotonnière qui engendre d'importantes recettes d'exportation et d'importantes recettes budgétaires. La croissance du PIB a largement été favorisée par le développement de la filière qui dynamise de nombreux secteurs : le transport et, l'industrie de transformation du coton. Le succès de la filière est également un élément fondamental dans le processus de réduction de la pauvreté, car cette activité fait recours à une main-d'œuvre intensive et permet donc la création de nombreux emplois.

Le coton constitue une ressource vitale pour la plupart des pays de la région : au Bénin, il représente 75% des recettes d'exportation ; au Mali, la moitié des ressources en devises ; au Burkina Faso, autre grand producteur, ce sont 60% des recettes d'exportation et plus du tiers du produit intérieur brut (PIB). En dehors des devises obtenues, le coton offre de multiples bénéfices. L'huile obtenue à partir des graines représente l'essentiel de la consommation d'huile alimentaire au Mali, au Burkina Faso, au Togo et une proportion importante en Côte d'Ivoire. Des dérivées de coton interviennent également dans l'alimentation pour bétail.

La filière traverse une grave crise depuis plusieurs années. Au titre des facteurs explicatifs de cette crise, on peut citer principalement :

- la faiblesse des cours sur le marché mondial ;
- l'insuffisance des mécanismes d'atténuation des effets de volatilité des cours du coton, etc. ;

- la gouvernance et plus particulièrement la gestion financière de la filière ;
- la faiblesse du taux de change du dollar américain, devise de transaction du coton.

Ces derniers facteurs ont justifié l'engagement d'un processus de réformes institutionnelles dont les effets sont limités par le niveau des cours. Ce n'est cependant pas le prix qui gêne les producteurs de coton en Afrique. En effet, le coût CAF du coton produit en Afrique occidentale et centrale est de 770 F CFA par kg de fibre, ce qui fait de lui le coton le plus compétitif produit dans le monde. Par comparaison, le coût aux États-Unis et au Brésil est supérieur de 50%. Enfin, il est à peine plus élevé en Chine.

L'explication réside dans les subventions accordées par l'Union européenne et les États-Unis à leurs producteurs, permettant à ceux-ci de produire à un coût très inférieur au prix de revient réel. Ces subventions anéantissent la capacité productive des secteurs au Bénin, au Burkina et au Mali. Ce choc influence de manière négative tout le secteur de l'agriculture. Au total, on assiste à un ralentissement de l'activité au niveau de l'ensemble des secteurs de production.

Face à cette situation, le Bénin, le Burkina, le Mali ainsi que le Tchad ont demandé que le coton fasse l'objet d'un traitement spécial dans les négociations de l'OMC afin que les subventions soient réduites sur ce produit. Ces plaintes n'ont pas encore abouti. Parallèlement, les pays de l'UEMOA ont mis en place l'agenda coton qui devrait contribuer à la transformation d'au moins 25% du coton produit dans la région. Cet Agenda s'articule autour des axes suivants :

- Axe 1 : la création et la mise en place d'un Fonds régional de promotion de la production du coton et d'incitation à la transformation locale de la fibre de coton en vue de (i) sécuriser les revenus des producteurs de coton et (ii) attirer l'investissement privé dans la transformation de la fibre de coton ;
- Axe 2 : la création et la mise en place d'un Fonds régional d'investissement pour le développement de l'industrie textile de l'UEMOA ;
- Axe 3 : le lancement d'une concertation sectorielle permanente Etat-secteur privé autour de l'ensemble des actions à mettre en œuvre pour la compétitivité de la filière ;
- Axe 4 : l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme régional de formation aux métiers du textile notamment à travers le Centre de Recherche et de Formation de l'Industrie Textile -CERFITEX- (Ex Ecole Supérieure des Industries Textiles - ESITEX - de Ségou) au Mali ;
- Axe 5 : la mise en place d'un dispositif régional de centres techniques textiles ;
- Axe 6 : le lancement d'une campagne de communication active de l'Agenda et de promotion de la zone UEMOA, dont la mise en œuvre suppose la mobilisation de tous les acteurs (les pouvoirs publics, les

institutions régionales et internationales, les investisseurs internationaux et les opérateurs économiques privés).

En attendant l'aboutissement de ce projet, les déficits des filières dans les différents pays s'accroissent et font peser un risque sur les entreprises cotonnières et, dans certains pays, sur le système bancaire car le dénouement des crédits de campagne devient de plus en plus difficile.

Face à ces difficultés, et pour réduire la dépendance vis-à-vis du coton non transformé, les Etats devraient poursuivre la diversification de la production par la promotion de nouvelles filières de production. Il s'agira de :

- accélérer la mise en œuvre de l'Agenda coton adopté par les pays de l'UEMOA en décembre 2003 ;
- accélérer les réformes structurelles et mettre en œuvre de manière efficace des politiques sectorielles conduisant à une diversification des économies ;
- développer les infrastructures en vue de désenclaver des régions entières de production, en vue de réduire les coûts de transaction et d'assurance très élevés ;
- poursuivre les efforts d'assainissement et de renforcement du cadre macroéconomique en vue de mieux soutenir les politiques commerciales ;
- insister sur la réduction des charges d'exploitation de la filière pour ne pas décourager les producteurs ;
- suivre et relancer la plainte déposée auprès de l'OMC par certains pays producteurs du coton pour obtenir gain de cause.